

Pour obtenir des droits accrus pour le français à travers le Canada

Stanfield exhorte le Québec à la patience

D'une durée de trois ans

Nouveau contrat de travail entre la CTM et ses employés

MONTREAL (PC) — Le juge Roger Ouimet a annoncé vendredi qu'une entente avait été conclue concernant le nouveau contrat de travail entre la Commission de Transport de Montréal et ses 5,000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

Au cours d'une interview par téléphone, le juge Ouimet a déclaré qu'aucune date n'avait encore été fixée pour la signature officielle du nouveau contrat de travail. Le juge est actuellement à Ottawa comme membre d'un comité gouvernemental.

Le magistrat a dit que le contrat d'une durée de trois ans, et dont les effets sont rétroactifs au 12 juillet, accordait aux chauffeurs d'autobus et aux opérateurs de métro qualifiés un salaire horaire nominal de \$3.10 la première année, \$3.32 la seconde année et enfin \$3.45 pour la troisième année.

Après avoir rejeté les offres de \$2.94 et de \$3.02 faites par la CTM, puis de \$3.05 par le médiateur, le gouvernement québécois avait mis fin à l'arrêt de travail en adoptant une loi à cet effet au cours d'une session d'urgence de l'Assemblée législative.

Le juge Ouimet a déclaré que les 1,000 autres employés de la CTM, qui ne sont pas impliqués dans ce nouveau contrat, soumettront une proposition au début de la semaine à M. Jacques Guilbeault, directeur des relations industrielles pour la CTM.

Le juge Ouimet avait été nommé comme conciliateur dans ce conflit par le gouvernement du Québec à la suite de la session d'urgence du 29 octobre.



(Téléphoto PC) LE CHEF DE L'OPPOSITION, M. Robert Stanfield a demandé au Québec de faire preuve de patience dans sa lutte pour obtenir plus de droits pour le français à travers tout le pays. On le voit ici causant avec M. Dalton Camp à la réunion du parti conservateur, à Montréal, samedi soir.

"Nous nous efforçons de vous convaincre que le Canada vous appartient à vous aussi"

MONTREAL (PC) — Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a demandé aux Québécois d'être patients pour obtenir des droits accrus pour le français à travers le Canada.

Au cours du congrès annuel de l'Association progressiste conservatrice, samedi soir, M. Stanfield a affirmé que certains signes encourageants prouvaient que les Canadiens anglais étaient prêts à accepter des changements.

En effet, nous Canadiens anglais", a déclaré le chef de l'opposition parlementaire, "nous efforçons de vous convaincre dans nos discours que le Canada vous appartient à vous aussi et que nos fils y jouissent de chances égales d'y jouer un rôle de tout premier plan à tous les niveaux de nos activités économiques, politiques ou autres".

Quant au séparatisme, selon M. Stanfield, il est trop tard pour espérer le vaincre en l'ignorant. Le conférencier a exprimé l'espoir que la grande majorité des Canadiens, désireuse de construire un pays uni, ne se laisserait pas conduire, par son silence, dans des sentiers qu'elle ne voulait pas suivre.

Parlant du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui estime nécessaire l'élargissement des francophones à travers le pays, M. Stanfield a commenté: "Sur ce point, je crois que la logique nous force à admettre que M. Johnson a raison".

Quant au séparatisme, selon M. Stanfield, il est trop tard pour espérer le vaincre en l'ignorant. Le conférencier a exprimé l'espoir que la grande majorité des Canadiens, désireuse de construire un pays uni, ne se laisserait pas conduire, par son silence, dans des sentiers qu'elle ne voulait pas suivre.

Parlant du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui estime nécessaire l'élargissement des francophones à travers le pays, M. Stanfield a commenté: "Sur ce point, je crois que la logique nous force à admettre que M. Johnson a raison".

Appel à la patience

Toutefois, précise le leader conservateur, les exigences des francophones doivent être pratiques et ne peuvent être imposées à la population contre sa volonté.

"Je sais que pour vous, cet appel à la patience n'a rien de nouveau", a admis M. Stanfield. Pourtant, je crois que vous

M. Léo Carrière, homme d'affaires et ancien maire de Lachute, a été élu dimanche soir président de l'Association progressiste conservatrice du Québec, succédant au maire de Granby, M. Paul O. Trépanier, qui n'a pas posé sa candidature cette année.

M. Carrière, propriétaire d'une exploitation forestière, a défait au cours du congrès annuel de l'Association M. Claude Nolin, avocat montréalais. On n'a pas appris le nombre de voix portées au nom de chaque candidat.

L'exécutif provincial a fait également élire 10 vice-présidents: pour le district de Montréal, MM. Claude Dupras et Pierre Durand; pour le district de Québec MM. J.O. Bradet et Denis Lemieux; pour le district de Trois-Rivières, MM. Maurice Denoncourt et Carlo Favi; représentant les partisans anglophones, MM. Louis J. Balena de Montréal et Stanley Steinman de Sherbrooke; et pour représenter les partisans francophones, MM. J.-Guy Saint-Pierre et J.-Pierre Boutin de Québec.

Archevêque de New-York pendant plus d'un quart de siècle

L'Eglise catholique américaine est éprouvée par le décès du cardinal Francis Spellman

NEW YORK (AFP) — Le cardinal Francis Spellman, considéré comme le chef de l'Eglise catholique américaine, qui fut archevêque de New York pendant plus d'un quart de siècle, est mort, samedi matin, à 11h. 45, à l'hôpital St-Vincent de New-York, où il avait été admis moins de deux heures auparavant pour ce qui avait été qualifié d'examen médical de routine.

Selon un porte-parole de l'archevêché, le doyen des cardinaux américains a succombé à une congestion cérébrale foudroyante alors qu'il devait se soumettre à une série de tests médicaux, la deuxième en moins d'un mois. Dans la soirée de vendredi, le cardinal Spellman avait donné des signes de fatigue après avoir assisté à un

diner de bienfaisance dans un grand hôtel de New York. Samedi matin, son état général ne s'étant pas amélioré, son entourage décida de l'hospitaliser pour un examen médical général qui devait durer plusieurs jours.

Présence au Vietnam

Si elle ne laissait pas réellement à désirer, la santé du cardinal Spellman, qui était âgé de 78 ans, suscitait une certaine inquiétude dans son entourage depuis quelques mois. On ne lui connaissait aucune maladie particulière, mais la vitalité dont l'archevêque de New York avait toujours fait preuve paraissait considérablement diminuée et l'on se demandait s'il aurait été en mesure, cette année, de se rendre au Vietnam pour y passer les fêtes de Noël auprès des troupes américaines comme il l'avait fait dans les années précédentes.

C'est au Vietnam qu'en 1966, le cardinal Spellman, chef de l'aumônerie militaire des forces armées des Etats-Unis, s'adressa aux soldats américains, après avoir célébré la messe de Noël, pour lancer un appel à la croisière et à la victoire, dont les termes suscitèrent de vives critiques dans divers milieux.

"Toute autre solution que la victoire est inconcevable", avait notamment déclaré l'archevêque, aussitôt accusé, dans son pays, de s'être rangé parmi les "éperviers", alors que l'administration de Washington se gardait de commenter de quelque façon que ce soit la prise de position de celui que la plupart des catholiques américains te-

naient pour leur seul chef spirituel.

Démission du cardinal

En septembre 1966, le cardinal Spellman avait offert au pape Paul VI de se démettre en raison de son âge, de ses fonctions d'archevêque de New York de chapelain général des forces armées américaines. Le souverain pontife, qui, par le décret "Ecclesiae Sanctae", avait enjoint aux évêques de se retirer à l'âge de 75 ans, lui répondit le 10 octobre, en lui manifestant son désir de le voir continuer dans son ministère.

"J'accepte sa décision comme la volonté de Dieu", déclara le cardinal, parlant en chaire au cours d'une cérémonie à la cathédrale St-Patrick de New York, "et j'assumerai donc mes responsabilités aussi longtemps que j'en serai capable et dans la mesure de mes moyens".

Obseques

Mgr John Macquire, nommé administrateur de l'archidiocèse de New York après le décès du cardinal Spellman, a annoncé samedi soir que les obseques du défunt avaient été fixées provisoirement à jeudi prochain.

Le prêtre a par ailleurs ajouté que des services spéciaux avaient été prévus avant cette date, afin de permettre aux fidèles de prier pour le repos du disparu, dont la dépouille était exposée, depuis dimanche à la cathédrale Saint-Patrick de New York.

L'université d'Ottawa fait des recherches

Un homme qui dépasserait des chevaux à la course

OTTAWA (PC) — Les experts en recherche de l'université d'Ottawa examinent présentement un homme de 64 ans qui serait capable de dépasser des chevaux à la course et de parcourir en courant de longues distances sans s'arrêter pour se reposer.

M. Jean-Baptiste Bédard, célibataire résidant dans un foyer pour personnes âgées à Saint-Ephrem de Beauce, a prouvé son endurance à des journalistes, vendredi, en passant 34 minutes dans une térépigneuse.

La machine, fixée à cinq milles à l'heure, sert aux étudiants de l'université dans leurs récréations.

Le Dr Guy Métivier, professeur associé à l'université, poursuit ses recherches sur la personne de M. Bédard pour trouver le degré d'endurance de ce dernier. Son but est de découvrir ce qui distingue physiquement un homme qui a fait toute sa vie de l'exercice d'un homme normal.

Précédent

Les concitoyens de M. Bédard, en parcourant une étude sur le légendaire Alexis Lapointe, ont fait connaître l'existence de leur champion. Alexis Lapointe, né en 1816 et mort en 1924, passait pour battre un train à la course.

Les deux hommes auraient, dit-on, les mêmes caractéristiques physiques: grandeur cinq pieds cinq pouces, poids 145 livres environ, et aptitude à parcourir sans fatigue des distances considérables à la course.

A l'encontre du coureur légendaire, M. Bédard a monnayé son étrange endurance: depuis des années, au cours de carnavals et de fêtes populaires, il se déguise en cheval, s'attelle à une charrette et promène les amateurs.

Le Dr Métivier affirme qu'un homme moyen de 64 ans ne pourrait pas tenir plus de cinq minutes dans le test de la térépigneuse.

M. Bédard a subi des examens physiques et mentaux sous la direction d'un psychologue de l'université et d'experts du Centre national de défense médicale. Les résultats ne seront pas connus avant une semaine.

Opinion de Smallwood

Johnson a été la vedette

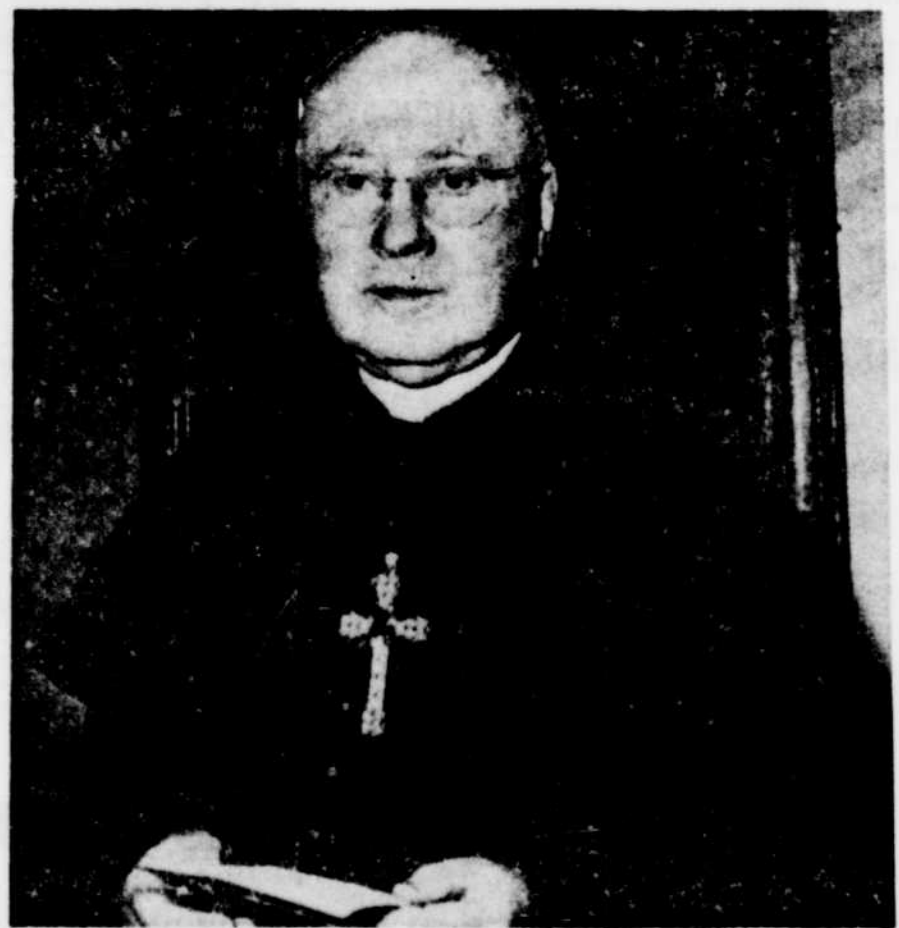
TORONTO (PC) — Toujours hospitalisé à St. Michaels, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a donné son opinion sur la récente conférence sur la Confédération de demain, tenue à Toronto.

"La vedette du spectacle a été Daniel Johnson, premier ministre du Québec, qui a exprimé ses opinions sans se gêner une seule fois", a affirmé M. Smallwood qui s'est exprimé d'ajouter:

"Je ne veux pas penser que le Canada établirait des conférences annuelles sur le Québec".

Le premier ministre de Terre-Neuve, âgé de 67 ans, a subi avec succès une intervention chirurgicale pour le décollement de la rétine droite.

"Toute ma vie, j'ai eu la terreur des opérations", a admis M. Smallwood. "Quand mon oeil droit est devenu aveugle il y a trois semaines en Europe, j'ai commencé à manger des carottes râpées. Je me rappelle que pendant la guerre, j'avais vu des pilotes à l'aéroport de Gander qui mangeaient des carottes crues râpées. On dit que c'est bon pour la vue. J'en ai mangé et remangé mais je suis resté aveugle".



(Téléphoto PC) LE CARDINAL FRANCIS SPELLMAN, archevêque de New-York et doyen des cardinaux de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, est décédé, samedi. Un porte-

Hâter la conclusion d'un accord sur place

Appel de U Thant aux gouvernements de Chypre, de Grèce et de Turquie

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire général U Thant a adressé dimanche un nouvel appel aux gouvernements de Chypre, de Grèce et de Turquie pour essayer d'éliminer les difficultés qui semblent retarder la conclusion d'un accord sur place.

L'appel de U Thant — le troisième depuis l'ouverture de la crise chypriote, les deux précédents ayant été lancés les 22 et 24 novembre — porte principalement sur la question du retrait progressif des forces grecques et turques de l'île, en commençant par le retrait le plus rapidement possible des effectifs qui étaient venus gonfler les contingents grecs et turcs, et sur le renforcement du mandat de la force des Nations unies à Chypre pour assurer la sécurité de la population.

U Thant suggère que le Conseil de sécurité prenne les décisions nécessaires pour élargir et renforcer le mandat de la force des Nations unies à Chypre, notamment pour contrôler la démilitarisation de l'île tout en prenant des mesures pratiques pour garantir la sécurité de toute la population chypriote. U Thant offre aussi ses services officiels à toutes les parties intéressées sur ce point.

Dans son nouvel appel aux trois gouvernements, U Thant constate que les consultations et discussions qui ont eu lieu depuis ses appels antérieurs permettent de croire qu'il sera possible de résoudre au moins la crise actuelle.

Force de paix

Relativement à l'avenir de la Force de paix de l'ONU à Chypre, M. Thant a déclaré: "En ce qui concerne tout nouveau rôle qu'il pourrait être souhaitable de confier à la force des Nations unies pour Chypre, je crois comprendre que ceci pourrait impliquer les dispositions suivantes, sujettes aux décisions nécessaires du Conseil de sécurité: "Elargir le mandat de la force afin de lui donner des fonctions plus importantes pour faire régner la paix et l'ordre à Chypre, y compris le contrôle du désarmement et l'élaboration d'arrangements pratiques pour sauvegarder l'ordre intérieur et la sécurité de toute la population de Chypre.

Mes bons offices à ce sujet seraient naturellement à la disposition des parties sur leur demande.

"Je suis convaincu que les mesures de cet ordre élimineraient la menace de guerre à Chypre et s'assureraient ainsi la reconnaissance d'un monde anxieux."

M. Cyrus Vance à Athènes

ATHENES (Reuters) — L'envoyé spécial du président Lyndon Johnson, M. Cyrus Vance, est arrivé à Athènes, hier soir, en provenance de Chypre. Il devait entreprendre, avant de rentrer aux Etats-Unis, d'ultimes pourparlers avec les représentants du gouvernement grec au sujet de la crise chypriote.

M. Vance a quitté Nicosie, capitale de Chypre, après s'être entretenu pendant trois jours avec Mgr Makarios dans l'espoir de convaincre le gouvernement grec de accepter un traité grecoturc visant à écarter la possibilité d'un conflit.

A l'issue de sa dernière entrevue avec M. Vance, le chef grec-chypriote a déclaré: "Je ne vois pas où il y a crise". Mais des informateurs proches du gouvernement Makarios ont par la suite fait savoir que le gouvernement n'avait pas modifié sa position.

Mgr Makarios se serait opposé à certaines clauses du traité, dont les détails ont été en partie dévoilés samedi soir par le gouvernement grec.

Les objections

On rapporte que le président s'est notamment opposé à la démobilisation de la Garde nationale grec-chypriote, laquelle compte 10,000 hommes, et à l'expansion du rôle pacifique de l'ONU dont les effectifs sur l'île sont de 4,500 hommes, y compris 900 militaires canadiens.

On ne savait pas s'il persistait à s'opposer à ces clauses. M. Vance a refusé de commenter ses pourparlers avec Mgr Makarios.

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Une femme à son mari: "Non seulement tu as dormi pendant le sermon, mais au moment de la quête tu as murmuré au marquisier nous donnons au bureau!"

CREMERIE - TROIS RIVIERES
114-6200 114-6211
Le service qui ne fait pas attendre.

En page 15
La Coupe Grey par l'image

AUJOURD'HUI	
Bandes illustrées	17
Classées	16-17
Convocations	166
Mandantés	9
Mots Croisés	17
Plume et Plumeau	9
Radio-T.V. Cinéma	9
Sports	12-13-15-18
DÉCÈS	
Baribeau, Mme Roger	
Boisvert, Mme Oscar	
Dessureault, Mlle Leo	
Gagnac, M. Fernand	
Jobin, Mme Eugène	
Lacroix, M. Donat	
Laing, M. Hector	
Larouche, M. J.-Aimé	
Massicotte, M. Tancre	
Marissette, Mme V. M.	
St-Arnaud, Mme V. L.	
(Voir nécrologie p. 17)	



C'est un secret de Polichinelle

Polichinelle en voit de toutes les couleurs... Il lui en arrive de bien bonnes! L'autre jour, circulant sur la rue Laviolette, je vois deux jolies jeunes filles qui faisaient de l'auto-stop et, en bon samaritain et aussi en homme galant, je les invite à monter pour leur faire faire un bout de chemin. Mais... quelle ne fut pas ma stupéfaction quand deux adolescents se sont avancés pour monter à la place des deux demoiselles. Pris par surprise, je n'ai pu réagir à temps et suis parti en emmenant les deux gars. Les deux filles n'étaient là que pour aider leurs deux copains à faire stopper une auto!

ROYER & FRERES

DEPOSITAIRE "RAMBLER"
VOYEZ DES MAINTENANT NOS MODELES
2405, ROYALE TROIS-RIVIERES 375-7744

Tout vétérans nécessiteux ou sans emploi peut bénéficier d'un des paniers de Noël qui seront distribués de nouveau cette année par la filiale 35 de la Légion Royale Canadienne de Trois-Rivières. Ce don sera fait à condition que les vétérans en fassent eux-mêmes la demande, en mentionnant leur numéro matricule, leur adresse de même que les noms, âges et sexe de leurs enfants. Toutes les demandes sans exception doivent être faites par écrit et adressées à C.P. 722, Trois-Rivières. Les demandes reçues après le 10 décembre ne seront pas prises en considération.

Après avoir dit que si lui faisait du théâtre, Me Jean-Marie Châteauneuf faisait du guignol, Me Pierre Garceau a eu, vendredi dernier, une violente prise de bec avec Me Jacques Lacoursière qui exigeait que la cause des frères Cossette, de Champlain, soit entendue cette journée-là. Pour sa part, Me Garceau a révélé qu'il n'était pas prêt, ce qui a mis Me Lacoursière en colère. Après Me Châteauneuf et Me Lacoursière, qui sera la prochaine victime de la rhétorique de Me Garceau? Polichinelle se le demande.



LE NOUVEAU PRESBYTERE DE LA PAROISSE St-Famille, au Cap-de-la-Madeleine, fait corps avec l'église paroissiale dont on est en train de parachever la construction, ce qui facilitera grandement les déplacements et le ministère du curé et des vicaires. Quant à l'église, elle doit être prête pour la messe de minuit de Noël, et les travaux doivent être terminés dès le 20 décembre.



LE SERVICE municipal de la voirie est prêt à affronter les tempêtes les plus fortes. Les nouveaux camions "International" sont depuis peu munis d'un chasse-neige. Sur cette photo dans l'ordre habituel: M. Jean-Paul Dorion, surintendant des travaux publics, M. Larouche, contremaître de la voirie, M. A. Charest, du garage Charest et Frères qui a vendu les onze camions à la ville et Maurice Lefebvre, mécanicien en chef du garage municipal.

La Maison-Blanche s'inquiète

McCarthy servira-t-il de paravent à Robert Kennedy?

par Francis LARA
WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche, subitement inquiète à la pensée que M. Eugène McCarthy, maintenant aspirant officiel à la candidature du parti démocrate aux élections présidentielles, pourrait servir de paravent à l'entrée en lice de Robert Kennedy, prépare une offensive contre le sénateur du Minnesota.
Le "brain trust" politique de la Maison-Blanche, qui n'avait jamais pris très au sérieux cette candidature du champion des désemparés de la poursuite de la guerre au Vietnam, estime que des succès, bien qu'improbables, du sénateur libéral aux "primaries" du Wisconsin 2 avril, du Nebraska 14 mai, de l'Oregon 28 mai ou de la Californie 4 juin, pourraient entraîner une redoutable épreuve de force entre le président Johnson et le frère de son prédécesseur. Bobby a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne serait pas candidat en 1968 et a laissé entendre qu'il réservait ses chances pour 1972.
Il se pourrait toutefois qu'il modifie sa tactique si M. McCarthy parvenait à rallier les suffrages d'un nombre élevé de partisans d'une paix honorable au Vietnam et d'une cessation des bombardements du Nord-Vietnam et de l'escalade. Les observateurs politiques reconnaissent que les chances du sénateur du Minnesota sont fai-

bles, mais un malaise certain se manifeste néanmoins dans l'entourage de l'Exécutif.

Kennedy en coulisse

Ils étudient en conséquence la possibilité d'offrir l'opposition que rencontrera l'outsider qu'est le sénateur McCarthy dans ces quatre Etats au printemps prochain. "Si Gene McCarthy réussit trop bien," a déclaré en privé un conseiller présidentiel en apprenant la candidature officielle du sénateur, "nous risquons de nous retrouver face à face avec Kennedy".

Les conseillers présidentiels ont été surpris de constater que M. McCarthy à sa conférence de presse mercredi, a longuement insisté sur l'étroitesse de ses relations avec Bobby et qu'il a aussi affirmé qu'il serait parfaitement possible pour le jeune sénateur de l'Etat de New York de prendre un départ tardif dans la course à la Maison-Blanche.

Dr W.-H. FONTAINE

O.O.D.
Optométriste-Opticien
1008, St Maurice
Tél.: 276-2101
Trois-Rivières, Qué.

LE ROI DES HABITS

Je viens de recevoir 300 habits de la nouvelle coupe 1968. Je suis le seul en ville à vous les offrir à de si bas prix.

HABITS GARANTIS OU ARGENT REMIS Ch. \$3500

- ROBES pour jeunes filles \$14.97
- VESTONS SPORT pour hommes \$19.00
- JACKETS de ski pour hommes et femmes \$12.00
- MANTEAUX LOUP MARIN POUR DAMES ET HOMMES, A MOITIE PRIX
- PALETOTS POUR HOMMES \$19.95

ENEZ EN FOULE
LE ROI DES HABITS
1051, Champflour Trois-Rivières
TEL.: 373-9741 (EN FACE DE LA BARRIÈRE)

SERVICE

DECORATION

A DOMICILE



286, St-Georges
Trois-Rivières
374-7828

- ★ LA DECORATION... C'est notre affaire
- ★ LA TAPISSERIE... (5.000 PATRONS) C'est notre affaire
- ★ LE REMBOURAGE DE MEUBLES (MODERNES ou STYLES) C'est notre affaire

Tapis — Tapisserie — Pôles à rideaux
Rideaux — Stores de châssis, etc...

Dr René-E. Bouillé

Chiropraticien
375-6021
512, Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine

Maintenant que le directeur de la police du Cap est connu

Les candidats auront le privilège de prendre connaissance de leur dossier

par Pierre VILLEMURE

CAP DE LA MADELEINE — Maintenant que le nouveau directeur de la police du Cap de la Madeleine a été désigné officiellement tous les autres candidats à ce poste, qui ont été éliminés après examen par les experts de la Firme Ross et Associés, auront amplement le loisir de lire en entier le rapport qu'on a fait sur eux.
C'est ce qui ressort d'une résolution adoptée à l'unanimité par le conseil municipal madeleinois, sur une proposition du conseiller Marcel Gervais, lors de la dernière assemblée régulière.
La résolution précise que tous les applicants au poste de directeur de police auront le droit de prendre connaissance du rapport qu'a compilé à leur sujet la Firme Ross et Associés, dans le bureau du gerant municipal, M. Roland Desautels.
Il est bien entendu qu'aucun d'entre eux ne pourra prendre possession, néanmoins du dossier qui le concerne, car toutes ces pièces doivent rester à la disposition de l'administration municipale. D'autre part, il est évident que la discrétion la plus entière sera observée et qu'il ne peut être question, en aucun cas, qu'un candidat ait la moindre notion de la nature des dossiers dressés sur les autres applicants.

Le conseiller Marcel Gervais a exprimé l'avis que l'on ne faisait que respecter les règles de la démocratie la mieux comprise en permettant à chaque candidat de savoir de quelle façon les experts ont procédé dans l'étude de son cas. "La connaissance de ce dossier établi selon des normes scientifiques et d'une façon impartiale, permettra au candidat non accepté de se faire une idée plus exacte des normes exigées dans un cas semblable et elle lui donnera la chance de se mieux qualifier lors d'une application ultérieure dans le même domaine", a-t-il expliqué en substance.

Special

2 PANTALONS (Nettoyés et pressés) \$1.09



FOURRURES
PRIX ET SATISFACTION GARANTIS

CHEZ **J. Alb. Durand** fourrures
1460, rue Notre-Dame Trois-Rivières

MEUBLEZ VOTRE MAISON DE LA CAVE AU GRENIER SANS AUCUN COMPTANT • 36 MOIS POUR PAYER • 1er PAIEMENT EN FEVRIER '68

ELECTROHOME

UN CADEAU IDEAL

qui sera fort apprécié dans votre "Home".

LE ROI DES BAS PRIX VOUS FACILITE L'ACHAT D'UN TEL CADEAU AVEC DES REDUCTIONS FORMIDABLES AVANT NOEL

BAS PRIX JAMAIS BATTUS ET TOUJOURS IMBATTABLES.



Choix de

48 MODELES

LES STEREO ET LES TV BLANC OU NOIR ou COULEUR ELECTROHOME SONT INEGALABLES

GARANTIE D'UN AN SUR TOUTES LES PIECES

PRODUIT ENTIEREMENT CANADIEN.

Méfiez-vous des imitateurs, Le Roi des Bas prix est le seul vendeur autorisé Electrohome au Cap et dans le Trois-Rivières Métropolitain.



P. E. Loranger, gerant
HEURES D'AFFAIRES:
Lundi, mardi, mercredi, ouvert jusqu'à 8 heures.
Jeudi, vendredi, 9 hres 30.
Samedi jusqu'à 5 hres p.m.



RODOLPHE LORANGER

propriétaire du plus grand centre d'achat du genre en Mauricie



93-97, PLAZA FUSEY

CAP-DE-LA-MADELEINE - TEL.: 375-8951-52

LE ROI DES BAS PRIX

La ville du Cap-de-la-Madeleine vit une journée mémorable

Trois édifices publics inaugurés avec faste

Une jeune femme portée disparue

TROIS-RIVIERES (J.N.) — Une jeune femme est disparue de chez elle depuis le 25 novembre dernier et est actuellement recherchée. Il s'agit de Mme Raymond Richard, domiciliée au 91a de la rue St-Laurent, au Cap de la Madeleine.

Mme Richard est âgée de 19 ans seulement; elle aura 20 ans



Mme Raymond Richard

le 22 janvier prochain. Elle mesure 5 pieds et 3 pouces et pèse 130 livres; elle a le teint clair, les yeux bleus et les cheveux brun pâle.

Au moment de sa disparition, Mme Richard portait une robe en corduroy vert, un manteau long en peluche et des bottes en échape blanche et des bottes en cuir noir. Toute information pouvant aider à retracer Mme Richard peut être communiquée à la poste de police la plus près.

A Pointe-du-Lac

Deux femmes blessées gravement

POINTE DU LAC (J.N.) — Deux femmes ont été blessées sérieusement lors d'une collision survenue sur la route numéro 2, à Pointe-du-Lac, en face de "L'Osellerie Universelle, vers 13.30 heures, samedi.

Il s'agit de Mme Gaboury, du 191 de la rue Savoie, à Louiseville et de Mlle Jeannine Gilbert, du 2405 de la rue Parthenais, à Montréal. Mme Gaboury a subi des blessures à la tête et aux jambes, tandis que Mlle Gilbert était blessée à la tête.

Mme Gaboury a été transportée à l'hôpital Cointois de Louiseville par les ambulanciers de la Maison Omer Saint-Louis, et Fils de Yamachiche. L'autre blessée a été conduite à l'hôpital (Voir: Deux femmes page 17)



LES CONSEQUENCES D'UNE COLLISION survenue samedi après-midi, à Pointe-du-Lac, auraient pu être beaucoup plus graves malgré que deux personnes aient été blessées dans cet accident. Sur cette

photo, on voit la voiture de M. André Gaboury qui a subi des dommages considérables. Les deux véhicules impliqués ont été remarqués au garage Doyon, de Yamachiche.



(Photo Roland Lemire)

NOTRE EVEQUE ETAIT A L'HONNEUR, lors des cérémonies officielles qui ont marqué au cours de la fin de semaine, l'inauguration de trois importants édifices publics dans la cité du Cap de la Madeleine. Mgr Georges-Léon Pelletier, qui a été le premier en 1954, et aussi le dernier à signer dans le présent volume du livre d'or, en 1967, a déclaré que l'Eglise, même si elle travaille avant tout dans le spirituel, n'oublie pas pour autant l'importance des bienfaits temporels ni celle des réalisa-

tions qui peuvent contribuer au mieux-être de l'homme. Ci-dessus, au premier plan, Mgr G.E. Pelletier, évêque de Trois-Rivières, MM. J.P. Matte, député de Champlain à Ottawa, J.A. Mongrain, député indépendant fédéral de Trois-Rivières le maire J.-Réal Desrosiers, l'Hon. Maurice Bellemare, ministre du Travail et M. Francis Boudreau ministre d'Etat associé au ministère des Affaires municipales.

En présence d'un grand nombre de personnalités civiles et religieuses

par Pierre VILLEMURE

CAP DE LA MADELEINE — La ville du Cap de la Madeleine a été hier le théâtre d'événements qui figureront parmi les jours fastes dans les annales municipales.

C'est hier, en effet, qu'ont été inaugurés, en présence d'un grand nombre de personnalités politiques, civiles et religieuses, trois édifices publics qui sont appelés à jouer un rôle de première importance au sein de la communauté

Le maire Desrosiers est très fier

Alors que les invités d'honneur ainsi que les citoyens se transportaient d'un édifice à l'autre, pour visiter les lieux et assister à la cérémonie de la bénédiction officielle par Mgr Georges-Léon Pelletier, le maire Desrosiers a tenu à expliquer à ses hôtes le coût, la durée, la nature des travaux exécutés dans chaque cas, de même que les démarches, parfois nombreuses et ardues, qui ont été à l'origine de ces réalisations si importantes pour la population du Cap-de-la-Madeleine.

Rappelant qu'il était bon que tout le monde sache dans le détail ce qu'il en avait coûté pour chaque chose, M. Desrosiers a mis l'accent sur le coût très abordable des dépenses encourues au total. Il s'est montré particulièrement satisfait de ce qu'on ait réussi à refaire d'un ancien édifice voué plus ou moins à la démolition, un édifice entièrement neuf et ce, à un coût relativement modique. "Il en aurait coûté plus de trois fois la même somme pour une construction neuve. C'est presque un miracle d'avoir réussi à rénover ce bâtiment au point qu'on croirait volontiers qu'il s'agit d'un hôtel de ville entièrement nouveau", a-t-il déclaré.

M. Desrosiers a souligné également l'opportunité d'avoir fusionné les services de police et de pompiers des municipalités du Cap et celle de Ste-Marthe, expliquant que cette façon de procéder, résultat d'une étroite collaboration inter-municipale, permettra de bénéficier d'un octroi s'élevant à 75 pour cent des \$109,000 auxquels se sont élevés les dépenses au total, ceci à titre de subvention du gouvernement provincial, prévue dans le cas de fusion des services municipaux. Il a déclaré que la Cité madelineoise jouira d'un octroi semblable en ce qui concerne l'important matériel à incendie qu'elle doit recevoir sous peu.

Pour sa part, M. François Boudreau, ministre d'Etat au ministère des Affaires municipales, n'a pas caché son enthousiasme devant les progrès accomplis par la Cité du Cap-de-la-Madeleine, principalement dans le domaine des services de sécurité. Il a rappelé que le ministère qu'il représente croit que la protection-incendie est avant tout l'affaire des municipalités et qu'il a pour politique d'encourager sous forme de subvention et par son aide technique, les municipalités qui veulent améliorer leur système de protection-incendie.

madelineoise, soit, la nouvelle caserne de police et d'incendies, le Centre culturel et l'hôtel de ville rénové.

Outre les personnalités officielles qui avaient été invitées, une foule importante de citoyens sont venus visiter de fond en comble les trois édifices en question et vérifier d'eux-mêmes toutes les merveilles qu'on avait décrites à ce sujet dans les journaux au cours des dernières semaines, sinon au cours des derniers mois.

Il faut le dire aujourd'hui, s'est acquis une renommée, une influence dans la vie publique non seulement de sa ville et de sa région, mais de tout le pays. Je vois encore des gens de l'Ouest qui, de passage à Ottawa, nous parlent de la réussite qu'a été le jumelage entre Red Deer et le Cap-de-la-Madeleine, rapprochement éminemment utile à la compréhension nationale et à la fraternité à travers le pays. Cet événement a fait du bruit. Il a frappé les imaginations. Il a porté fruit", d'expliquer le député de Trois-Rivières.

De leur côté, le maire Roger Guilbault et le député fédéral Jean-Paul Matte ont rappelé le travail accompli par chacun depuis le début de 1967. Ils ont souligné le fait que d'importants objectifs restaient à réaliser et que tous devaient rester unis plus que jamais pour mener tout cela à bonne fin.

Le Ministre du Travail est en forme

"Il y a une grande communauté capéenne à réaliser et vous avez chez vous des hommes qui l'ont compris et qui sont aptes à réussir de grandes choses", a expliqué en substance M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, qui a vanté sans nuances le maire J.-Réal Desrosiers, le qualifiant de désintéressé, d'humain, d'affable, de compréhensif bref, d'homme et d'administrateur accompli, tel qu'en témoignent les réalisations du moment et toutes celles qui sont en cours pour l'année 1968.

M. Bellemare a souligné, du reste, le rôle des conseillers municipaux dans le travail accompli, de concert avec l'action du maire. Il s'est plu à rappeler, non sans humour, les luttes politiques du passé, taquinant avec esprit M. Desrosiers et Mongrain, avant de faire ressortir l'esprit de collaboration, d'entraide, de fraternité, qui existe aujourd'hui entre d'anciens adversaires qui sont devenus, avec le temps, d'excellents amis toujours prêts à s'unir en vue (Voir: Trois édifices page 17)

Le juge Lucien Comeau n'ajoute pas foi à une histoire abracadabrante

Par Normand Lassonde

TROIS-RIVIERES — "Pour essayer de prouver que personne n'avait pu prendre son automobile, il y eut insistance à dire qu'il s'était couché tout habillé avec les clefs dans ses poches!" a lancé le juge Lucien Comeau, de la Cour provinciale de Trois-Rivières avant de condamner M. Lorenzo Plante du 3825 de la rue Séverin-Ameau, à payer à Maurice Thompson et Fils Ltée la somme de \$335, pour dommages subis lors d'un accident d'automobile.

Cette abracadabrante histoire

commença le 29 octobre 1966, vers 22 heures. L'automobile de Maurice Thompson et Fils Ltée, qui était conduite par Mlle Monique Landry, filait sur le Boulevard Des Recollets vers l'ouest lorsque en arrivant à la rue transversale Séverin-Ameau, la voiture de M. Plante surgit du côté gauche pour passer devant elle et lui couper le chemin, ce qui eut pour effet de provoquer une collision.

Celui qui venait de frapper l'auto conduite par Mlle Landry ne s'arrêta pas après l'accident. Mlle Landry partit alors à sa poursuite et le vit entrer dans la

cour de la demeure de M. Plante; elle le vit bien descendre de l'automobile en vitesse et se précipiter vers l'arrière de la maison, sans cependant pouvoir lui voir le visage, car il faisait noir. Mlle Landry affirma que c'était un homme et qu'elle l'avait vu entrer dans la maison bien que les résidents aient relevé que la porte arrière était verrouillée.

Ayant repéré l'auto, Mlle Landry appela la police. Deux agents se rendirent chez M. Plante et constatèrent que l'auto de ce dernier avait subi des dommages et que le moteur était encore chaud. Ils purent aussi vérifier que de la peinture restée sur l'automobile de Mlle Landry correspondait à celle trouvée sur le véhicule de M. Plante.

Interrogé par les policiers, M. Plante commença par nier que son automobile avait eu un accident. Lorsque les agents l'amenèrent voir son automobile, il fut obligé d'admettre qu'elle était accidentée.

Finalement, M. Plante dit que son auto avait été volée, mais qu'il ne s'en était jamais plaint. Incrédule, le juge Comeau s'interrogea: "Est-il possible qu'un voleur retourne après un accident dans la cour de la demeure du propriétaire de l'automobile volée? C'est un peu cocasse! Mais le plus fort, c'est que le défendeur prétende s'être fait voler et agisse de façon à ce que le voleur ne soit pas pris, ne faisant aucune démarche ni ne portant aucune plainte. Cela n'est pas croyable parce que contraire au sens commun. La Cour ne pourrait croire de telles choses sans apparaître crédible et injuste. Un homme qui se fait voler son automobile n'agit pas ainsi; c'est plutôt l'attitude d'un homme qui cherche à cacher quelque chose. Et, pour essayer de prouver que personne n'avait pu prendre son automobile, il y eut insistance à dire qu'il était couché tout habillé avec les clefs dans ses poches".

Par ailleurs, le juge Comeau a fait remarquer un fait qui pouvait faire présumer de bien des choses. En effet, le fils adoptif de M. Plante, Claude Lemay, qui demeure avec dans la même maison, avait eu son permis de conduire annulé, à la suite d'un accident en 1966, pour une période de temps qui n'était pas expirée au moment de l'accident subi par Mlle Landry.

Considérant que Maurice Thompson et Fils Ltée a prouvé que la collision n'était pas imputable à aucune faute de sa part ni de la part de personne qui conduisait son automobile et que M. Plante se trouve responsable de l'accident parce qu'il n'a pas prouvé que son automobile était conduite par un tiers qui en avait obtenu possession par vol, le juge Comeau a condamné M. Plante à payer la somme de \$335 à Thompson et Fils Ltée.



(Photo Roland LEMIRE)

LES MAIRES DE LA REGION étaient présents hier, au Cap de la Madeleine, pour assister à la triple inauguration qui y a eu lieu. Ci-dessus, dans le bureau du maire

Desrosiers, les maires Jules Mantour, de Trois-Rivières-Ouest, Roger Guilbault, de Ste-Marthe, René Matteau, de Trois-Rivières et J.-Maurice Bruneau, de Shawinigan.

Critiquez maintenant, payez plus tard

Critiquez maintenant, payez plus tard: tel semble être l'unique alternative que nous présentent nos gouvernements.

Il y a quelques jours, le ministre fédéral des finances, M. Mitchell Sharp nous annonçait une surtaxe de cinq pour cent sur l'impôt des particuliers, cela à la faveur de la présentation d'un mini-budget. D'autre part, M. Sharp a clairement indiqué que les Canadiens devront forcément s'imposer de nouveaux sacrifices dans quelques mois alors que le gouvernement mettra en opération son plan d'assurance-maladie.

Du côté de Québec, l'optimisme n'est guère au beau fixe alors que le premier ministre Johnson annonce que son gouvernement s'apprête à faire des coupures à son budget 68-69, le premier ministre a précisé que, cette année, les efforts du gouvernement seraient concentrés sur la réduction des dépenses aux postes des traitements en tentant de faire disparaître tous les emplois inutiles dans la fonction publique. On peut d'ores et déjà prévoir un affrontement de taille avec le syndicat des employés de la fonction publique qui justement se prépare, lui, à un renouvellement de contrat de travail.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage a déclaré en fin de semaine que l'Union Nationale était en train de préparer la population à de nouvelles augmentations de taxes et d'impôt. M. Lesage base ses prédictions sur une déclaration du ministre d'Etat au ministère de la Famille et du Bien-Etre, M. Mathieu qui aurait affirmé que le budget du prochain exercice financier du Québec s'éleverait à \$3.500.000.000, ce qui représenterait une hausse de 40 pour cent.

Il est bien évident que s'il en était ainsi, le gouvernement Johnson serait dans l'obligation de trouver de nouvelles sources de revenus. Or, comme il y a bien peu d'espoir que le gouvernement québécois parvienne à soutirer plus d'argent du gouvernement central, déjà aux prises avec de sérieuses difficultés financières, on peut facilement prévoir que nous devrons faire nous-mêmes les frais de cette nouvelle escalade dans le budget.

Devant cette montée en flèche des dépenses et le danger toujours croissant de l'inflation, nos gouvernements devront avoir le courage de reporter à plus tard le programme d'assurance-maladie qui doit entrer en vigueur le premier juillet 1968. Ici, il convient de signaler l'attitude réaliste du Québec qui fut la seule province à dire carrément qu'elle ne serait pas prête, tout simplement parce qu'elle n'a pas les moyens financiers de s'offrir un tel plan.

Comme l'affirmait le Sun de Vancouver, "la plupart des Canadiens sont déjà assurés. Ceux qui ne le sont devraient et pourraient être traités pour une fraction du coût réel de ce plan inopportun". Evidemment, il serait du devoir du gouvernement fédéral d'hâter la mise en application d'un plan d'assurance-maladie obligatoire et universel, même s'il n'en avait pas les moyens, si vraiment la santé de la nation était en péril. Mais ce n'est heureusement pas le cas. Par ailleurs, il ne fait aucun doute que la santé financière des contribuables Canadiens, elle, est sérieusement menacée.

Sylvio St-Amant

En route vers l'oubli

Ce qui ressort du peu de temps que le ministre des Finances, M. Sharp, a consacré, et de façon plutôt indirecte, au rapport fort discuté de la fameuse commission d'enquête Carter sur la fiscalité au Canada, c'est qu'il aura à peu près le même sort que tous les documents du genre qui l'ont précédé. Il importe peu qu'un tel document soit d'ordre fédéral, comme celui de la célèbre commission Rowell-Sirois, ou d'ordre provincial comme ceux de la commission Smith en Ontario ou Boulanger au Québec.

Leur principale utilité semble être de permettre d'ajourner l'étude des problèmes fiscaux auxquels on préfère pour des raisons d'ordre politique ne point toucher. L'agitation de l'heure donne naissance à la création de ces commissions d'étude, mais avant qu'elles aient terminé leur travail, qui en est toujours un de longue haleine, les conditions ont changé et le monde politique a d'autres chats à fouetter.

Dès que devinrent connues ses premières recommandations, le rapport de la commission Carter devint l'objet d'une vive critique. Si dans l'ensemble le NPD, qu'on identifie avec le socialisme, lui fit un vif accueil on assista d'un autre côté à une formidable levée de boucliers. Le rapport Carter n'abordait pas le problème de la fiscalité sous ses angles. Il avait un caractère surtout fédéral. Il ne touchait pas d'une façon claire et précise l'aspect provincial. Et pourtant celui-ci au jugement du grand nombre, n'avait pas moins d'importance que l'aspect fédéral. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'un des membres habilités en quelque sorte à présenter le point de vue provincial en particulier celui du Québec, n'a pas ratifié toutes les conclusions du rapport. On devait s'y attendre.

D'ailleurs Ottawa fit preuve de réticence dès la parution de la première tranche du rapport. Se rendant compte de la dynamique politique que contenait le rapport, M. Sharp, qui avait déjà suffisamment de fer au feu, et, soit dit en passant un fer rebelle et qui se laissait difficilement forger, invita tous les intéressés gouvernements provinciaux et autres, à se prononcer. Le rapport comportait une telle importance au jugement du gouvernement fédéral que son représentant M. Sharp n'avait pas voulu donner un caractère absolu au délai qu'il accordait aux intéressés pour l'étudier et lui faire tenir leur opinion.

Les membres de la commission Carter sont cruellement déçus par l'opposition plutôt générale à laquelle s'est heurté leur rapport. Ils se plaignent que même dans les milieux réputés compétents on n'a pas accordé à ce document l'examen sérieux et réfléchi qu'il méritait.

C'est à tort que le grand public en serait venu à la conclusion que ce rapport Carter est un document révolutionnaire. M. J. Harvey, l'un des membres de la commission soutient qu'on n'y fait appel à aucun concept fiscal nouveau. Il affirme qu'il s'inscrit dans "la ligne la plus orthodoxe de la théorie des finances publiques" et que "l'orientation générale de la réforme fiscale qu'il propose avait déjà été esquissée, il y a un demi-siècle, par l'économiste américain Henry Simons".

Le rapport Carter dont le gouvernement emprunte certaines idées si elles le peuvent servir financièrement et politiquement ira, comme on a pu le prévoir dès sa parution, prendre place dans le vaste arsenal poussiéreux de la réforme fiscale.

Hector HEROUX

Tous n'ont pas la même importance

Certains sujets débattus lors des assemblées régulières de nos Conseils de ville n'ont pas toute l'importance qu'on leur donne alors que d'autres reçoivent plus de publicité que nécessaire. Le mouvement qui se dessine à Shawinigan afin que la ville procède au plus tôt pour enlever le plafond de \$5.000.00 sur la taxe locale pour compenser la perte de revenus qui résultera de la non-évaluation de la machinerie prend de plus en plus d'ampleur. Et comme la taxation de la machinerie est un handicap assez important pour la venue d'industries, nous croyons qu'il y a là matière sérieuse et urgente pour nos édiles municipaux. Lorsqu'on entend à la radio, car les séances publiques sont radiodiffusées à Shawinigan, les mille et un faits divers, les interventions des échevins, les explications, les motions, bref tout ce qui constitue une assemblée normale, on en vient à se demander si vraiment certaines questions méritent autant d'attention.

Et nous en venons à la période de questions. A la fin de l'assemblée les contribuables ont le privilège de demander des questions, ou encore de se vider le cœur, comme on dit, en public. Mais si avoir des droits ou des privilèges est très bien, il y a tout de même une différence marquée entre une question positive et une critique négative. Certaines personnes ont le don d'embêter les autorités, mais au moins agissent de façon élégante et positive. Par contre il existe encore, c'est malheureux, de ces personnes, qui recherchent la petite bête

noire partout, posent des colles, ne sont renseignés que sur très peu de choses, et voudraient savoir en deux minutes ce que la plupart ont appris en plusieurs mois... Nous croyons que les autorités procéderont autrement en ce qui a trait à cette période de questions, et nous ne pouvons pas les en blâmer, car en vérité les gens sérieux savent qu'ils peuvent demander tous les renseignements desirés tous les jours à l'hôtel de ville.

Mais tous les ans, revient ce fameux problème du déneigement. Pourtant, si nous nous fions à la moyenne des années, nous aurons encore très probablement assez de neige cette année. Et il s'agit de ne pas attendre à la dernière minute. Vu que des soumissions sont demandées, règle générale, la plus basse soumission est acceptée. Mais rien n'oblige d'accepter la plus basse si des raisons sérieuses l'exigent. La difficulté semble résider dans le fait de demeurer objectif et de ne pas verser dans la petite politique. Il semble impossible que des hommes élus pour diriger la barque municipale aient toutes les connaissances techniques dans tous les domaines. Les hommes pour ce faire sont des hauts officiers de l'administration municipale. Et si nous laissons toute la technicité à ces derniers, les échevins auront plus de temps pour légiférer et travailler toujours dans un plan englobant toute la ville dans son ensemble.

Paul E. Nolle

Connaissons mieux Trois-Rivières

Quelle est l'élévation de la ville des Trois-Rivières ?

Réponse: 51058 pieds au-dessus du niveau de la mer.



Marche plus rapide

Opinion des journaux de langue anglaise

Sélection de la Presse Canadienne

Renforcer le processus d'unification

Le Citizen, Ottawa

Le gouvernement fédéral devrait rejeter l'intention manifestée par le premier ministre Daniel Johnson de prendre sous sa coupe le réseau français de Radio-Canada. On devrait également rejeter son projet d'un réseau radiophonique québécois. Que le Québec soit admis à la règle des ondes et chaque province sera en droit d'espérer le même privilège. Il en résulterait pour le pays une division davantage prononcée et le règlementation serait plongée en plein chaos. La radiodiffusion s'inscrirait à l'enseigne du morcellement plutôt qu'à celle de l'unité nationale, chaque province ou chaque région tendant vers la promotion de ses propres intérêts. L'argumentation de M. Johnson repose sur l'assertion que le genre d'unité que prêche la radiodiffusion d'Etat n'est peut-être pas celui auquel aspire le Québec.

Les réseaux anglais et français de Radio-Canada, se sont efforcés depuis longtemps de former un lien solide entre les cultures et les régions. Ceci reste vrai malgré les tendances sécessionnistes de certains commentateurs du réseau français. C'est l'intention de la législation actuelle de renforcer le processus d'unification.

Aspect curieux de la politique de M. Johnson

Le Star, Toronto

L'un des aspects les plus curieux des politiques bizarres du Canada est certainement la proposition exprimée par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, contre la hausse "dangereuse" contenue dans la nouvelle législation fédérale sur la radiodiffusion, laquelle définit l'unité nationale comme devant être l'un des objectifs de Radio-Canada.

Dans tous les autres pays du globe, la promotion de l'unité nationale est considérée comme l'un des buts les plus importants de la politique. Ce n'est qu'au Canada que l'on peut trouver quelqu'un qui considère l'unité de la nation comme étant une idée subversive.

M. Johnson, évidemment a bien tort s'il s'imagine qu'il y a qui que ce soit de nouveau et de "dangereux" dans le fait d'associer Radio-Canada à l'unité nationale.

Le but essentiel de cette organisation, depuis ses débuts a été d'aider à la survivance du Ca-

nada comme nation indépendante. Dans un pays aussi vaste que le Canada, qui possède une telle diversité de races et de régions, la société Radio-Canada remplit sa fonction de promouvoir le sens d'une tradition commune et d'intérêts communs chez tous les Canadiens.

La santé de la nation n'est pas en péril

Le Sun, Vancouver

Lorsque le parti libéral fédéral commet une erreur, elle est, règle générale, de première grandeur. Par exemple, en ce qui concerne l'assurance-maladie. On pourrait trouver des excuses au culte affiché par le gouvernement libéral pour le fétiche de l'assurance-maladie, ainsi que pour les sacrifices que ce plan exige, si la santé de la nation était en péril. Or, elle ne l'est pas.

En effet, la plupart des Canadiens sont déjà assurés. Ceux qui ne le sont devraient et pourraient être traités pour une fraction du coût réel de ce plan inopportun. Il ne s'agit pas, dans le cas présent, d'établir l'universalité si celle-ci est nécessaire, mais bien d'établir l'universalité, nécessaire ou non, uniquement parce que le mot assurance-maladie est un mot magique dans le contexte de la planification sociale.

La sagesse voudrait que le plan d'assurance-maladie soit remis à plus tard, alors que le gouvernement aura les moyens de défrayer le coût des vastes programmes déjà en préparation. Et en même temps, de permettre au contribuable de plus en plus en colère de se réconcilier avec une hausse inévitable de taxes avant de l'écarter de la certitude qu'une autre augmentation, évitable celle-là, reste à venir.

Forte dose de nationalisme et de chauvinisme

Le Telegram, Toronto

Il était d'ores et déjà prévisible que les Etats généraux formés de groupes culturels, économiques et politiques du Québec et de quelques autres provinces, appuieraient un programme extrémiste.

Mais les propositions approuvées par l'assemblée sont allées beaucoup plus loin que les points de vues exprimés par quelques délégués modérés. En

fait, les modérés ont eu de la difficulté à se faire entendre par delà les huées et les sifflements de leurs collègues plus tapageurs.

Les résolutions adoptées semblent être une distillation du sentiment séparatiste le plus violent, d'une forte dose de nationalisme style Société Saint-Jean-Baptiste, alliée à un chauvinisme trop poussé qui évoque le souvenir de cet infâme nationalisme européen d'il n'y a pas si longtemps.

Les propositions sur le contrôle par le gouvernement de tous les médias, y compris la radio-diffusion et le cinéma reflètent un autoritarisme qui est encore loin de notre mode de vie canadienne, comme nous le concevons.

Une décision qui doit être retardée

Le Free Press, Winnipeg

Si le gouvernement fédéral prend son courage à deux mains et annonce que le programme d'assurance-maladie doit être reporté à plus tard, il perdra l'appui des personnes qui souhaitent que le programme soit mis en vigueur immédiatement et qui ne se préoccupent pas des effets que cela aura sur l'économie canadienne. Le gouvernement pourrait même perdre quelques membres de son cabinet - mais cela ne serait pas une très grande perte. Ce sont là autant d'implications politiques découlant d'une décision sage. Quelles sont maintenant les implications douloureuses d'une mauvaise décision, d'une politique d'hésitation, de tenter de jeter la responsabilité sur les provinces, ou encore de maintenir le 1er juillet comme date de la mise en vigueur du programme et, en somme, de forcer la plupart des provinces à y souscrire?

Cela aurait pour effet, entre autres, d'exaspérer le Québec et le reste du pays. Alors que la majorité des provinces affirment qu'elles ne veulent pas de l'assurance-maladie mais qu'elles seront forcées de l'accepter, le Québec a été la seule province à dire carrément qu'elle ne sera pas prête. Le Québec ne marchera pas tout simplement parce qu'il n'a pas les moyens financiers de se l'offrir. Néanmoins, si l'assurance-maladie est mise en vigueur le 1er juillet, les contribuables québécois seront taxés par le fédéral afin de subventionner les provinces qui auront endossé le

le son de cloche DE NOS LECTEURS

Que la lumière soit faite!

M. le Rédacteur,

Je veux féliciter le maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers.

En effet le maire du Cap-de-la-Madeleine a eu le courage et la franchise de dire à ses contribuables ce que le désormais célèbre voyage de Nassau a coûté.

Malheureusement, nous ne retrouvons pas à Trois-Rivières le même courage et la même franchise, alors que le maire Mathieu renvoie la patate chaude au trésorier de la ville.

Il n'appartient pas à un fonctionnaire de dévoiler des chiffres mais bien à l'administration municipale.

De plus en plus nous avons l'impression qu'il y a anguille sous roche et que les rumeurs voulant que le voyage de Nassau ait coûté le double du montant voté seraient malheureusement trop vraies.

MM. du conseil de ville, vos contribuables commencent à perdre patience. Vous devez avoir la franchise de nous informer, même si votre franchise peut vous valoir une sévère réprimande des pauvres payeurs de taxe, qui eux, n'ont pas les moyens de se payer un voyage de plaisir aux frais de la princesse.

Un peu de lumière, messieurs. J. Gosselin

programme. De cette façon, les contribuables québécois surveilleront l'assurance-maladie dans les autres provinces où elle sera partiellement financée par les impôts québécois. On peut s'imaginer l'effet que cela fera sur le Québec. En allant de l'avant, Ottawa irritera la province et mécontentera les autres. Les raisons économiques motivant un délai parlent par elles-mêmes. Si le gouvernement s'efforce d'examiner l'assurance-maladie à la lumière des arguments économiques, ceux-ci sont presque aussi convaincants.

Les fêtes de Noël sont assombries par M. M. Sharp

Le Telegraph Journal Saint-Jean

Encore une fois l'éclat des fêtes de Noël a été assombri par M. Sharp.

Souvent, il arrive que les augmentations de taxes sont acceptées philosophiquement, parfois même avec joie, par une nation, lorsque celle-ci les croit nécessaires et inévitables. Dans le cas actuel, cependant, l'opinion générale veut que le gouvernement ait imposé les dernières augmentations pour avoir négligé de contrôler à temps l'inflation, pour avoir manifesté une certaine mollesse dans les négociations sur les salaires, et pour avoir permis une croissance explosive et coûteuse du service fédéral de la fonction civile.

Cela aurait pu être plus pénible

Le Star, Sudbury

Cela aurait pu être plus pénible. Cela aurait sans doute pu être plus dur. C'est en somme le budget d'un parti politique en mauvaise posture, et d'un ministre qui est "damné s'il le fait et damné s'il s'abstient". Il se peut que ce budget n'atteigne pas son but.

Les politiques d'austérité d'Ottawa, les engagements inutiles à des législations sociales, le faste du centenaire, sont des facteurs qui sont tout autant à blâmer pour la valeur décroissante du dollar que les augmentations de salaires disproportionnées critiquées par M. Sharp.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE 376-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de Photo fac-similé, Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadien Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE :	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au cœur du Québec OU IL Y A PAS de livraison par camions	12.00	7.00	4.00	1.50
Au cœur du Québec OU IL Y A livraison par camions	23.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et Etats-Unis	25.00	14.00	8.00	3.50
Autres Pays	30.00	16.00	9.00	4.50



91e journée



A TORONTO, JOE SMALLWOOD a subi une délicate opération à un oeil. Il souffrait du décollement de la rétine. De l'oeil dont il peut se servir, il lit les centaines de témoignages de sympathie qui lui sont parve-

(Téléphoto PC)
nus à l'hôpital St-Michael. M. Smallwood espère quitter l'hôpital au cours de la semaine pour participer à une conférence fédérale-provinciale sur le logement.

Mme Andrée Feretti

René Lévesque n'a pas encore prouvé qu'il était un vrai indépendantiste

JONQUIERE (PC)—M. René Lévesque n'a pas encore prouvé qu'il était indépendantiste. "Sa thèse ne peut changer les structures économiques du Québec. M. Lévesque demande au Canada, un pays dominant qui nous exploite depuis plus de cent ans, de garantir l'indépendance du Québec".

Telle est l'opinion qu'a émise vendredi soir la vice-présidente du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, Mme Andrée Feretti, alors qu'elle tentait de convaincre à l'idée de l'indépendance un groupe d'étudiants du collège de Jonquière.

Parlant toujours de M. René Lévesque, elle a ajouté que "c'est un phénomène très intéressant, mais l'idéal aurait été qu'il joigne les rangs du RIN. Présentement, il ne fait que sembler la confusion chez la population. Il reçoit aujourd'hui l'appui moral du peuple québécois parce qu'il est le premier homme reconnu comme politicien honnête. Il faut toutefois attendre son programme avant de porter un jugement définitif sur

son option", de dire Mme Feretti.

La vice-présidente du RIN, après avoir démontré qu'elle n'a pas une haute opinion du parti du Rassemblement National qu'elle résume à Gilles Grégoire et à son secrétaire particulier, a souhaité un regroupement des forces progressistes pour en arriver un jour à atteindre l'objectif désiré.

"Il faudrait", a-t-elle dit, "qu'un groupe intermédiaire, formé d'universitaires, de sociologues et autres, établisse un programme minimum commun auquel se regrouperaient toutes les forces réactionnaires".

Révolution Québec

Selon Mme Feretti, "la révolution québécoise est possible et rentable", affirmant que l'objectif du RIN et des autres partis indépendantistes était de faire une révolution complète en vue de renverser les structures politiques et économiques qui favorisent le colonialisme et le capitalisme.

Le congrès des Etats généraux et l'opportunisme du premier ministre Daniel Johnson ameneront peut-être la petite bourgeoisie à faire l'indépendance du Québec, a-t-elle dit, "mais il faudra que les travail-

leurs poursuivent leurs démarches pour obtenir des changements profonds dans les structures économiques et politiques. Actuellement, c'est par la complicité de la bourgeoisie que les Anglais et les Américains nous exploitent", a-t-elle ajouté.

La vice-présidente du RIN s'en est également prise à ceux qui soutiennent que l'indépendance du Québec provoquerait une baisse du niveau de vie dans la province.

"La population du Québec ne peut pas être plus dans le trou qu'elle l'est actuellement, de dire Mme Feretti. Ça va peut-être déranger les familles qui possèdent trois automobiles ou plus, mais les autres pourront vivre une vie plus décente."

Appauvrissement de l'économie de la province

Lesage voit le séparatisme comme une option constitutionnelle impensable pour le Québec

par Antoine LADOUCEUR

RIMOUSKI (PC) — Le chef du parti libéral du Québec, Me Jean Lesage, a dénoncé à nouveau en fin de semaine, le séparatisme comme étant une option constitutionnelle impensable pour le Québec.

L'ancien premier ministre a prétendu, lors d'une entrevue au poste de télévision local, que la séparation du Québec d'avec le reste du Canada appauvrirait l'économie de la province en lui faisant perdre notamment les paiements de péréquation de l'ordre de \$350 millions.

Il a soutenu par ailleurs, que les Canadiens français du Québec n'avaient pas le droit d'abandonner leur héritage culturel et leurs compatriotes des autres provinces canadiennes.

Le chef de l'opposition libérale s'est adressé samedi soir à plus de 800 militants libéraux du comté de Rimouski. Ce comté

est détenu à l'Assemblée législative par un député libéral, Me Maurice Tessier.

M. Lesage a visité en fin de semaine les comtés de Bas-Caraïbe, Rimouski et Matapédia, dans le cadre d'une tournée des 108 circonscriptions de la province qu'il projette de terminer d'ici les prochaines élections provinciales.

Plan du BAEQ

Devant les militants libéraux de Rimouski, à l'issue d'un souper canadien, le député de Louis-Hébert a vertement dénoncé la politique de l'Union nationale dans le domaine agricole, de même que son incapacité à mettre en pratique les recommandations du rapport du BAEQ Bureau d'aménagement de l'Est du Québec.

Interpellé à plusieurs reprises par des cultivateurs qui manifestaient leur désapprobation à la politique agricole actuelle, M.

Lesage a déclaré que le gouvernement Johnson n'avait pas d'autre choix, présentement, que de soutenir l'agriculture québécoise par une politique de subventions.

"C'est la seule façon", a-t-il dit, "de maintenir les revenus de la classe agricole à un niveau égal à celui des autres classes de la société."

Quant au plan du BAEQ, il a

prétendu que la population du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine avait mis trop de sérieux et d'ardeur à vivre l'expérience de la mise sur pied d'un plan d'aménagement, pour qu'elle puisse accepter maintenant de le voir reléguer aux oubliettes par un gouvernement qui n'a pas de politique à offrir à aucun des problèmes de l'heure.

L'hon. Winters à Stockholm

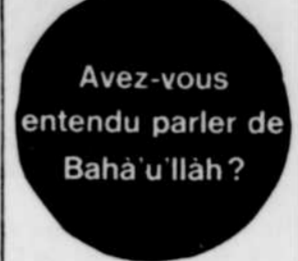
STOCKHOLM (PA) — Le ministre canadien du Commerce M. Robert Winters est arrivé dimanche dans la capitale suédoise. Il séjournera en Suède jusqu'au cinq décembre et se rendra ensuite en Norvège et au Danemark.

M. Winters a été accueilli à l'aéroport international d'Arlanda par le sous-secrétaire d'état adjoint aux Affaires étrangères, M. Knut Bernstrom. M. Winters doit s'entretenir aujourd'hui avec le premier ministre de la Suède M. Tage Erlander.

ANNONCE

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERES

FASTETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour changer ou polir avec une petite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTETH. Ne forme jamais de plaque ni de tartre. Le même produit Assoult l'alcaline FASTETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Il y a cent ans, un Prisonnier dans une forteresse turque en Terre Sainte annonça une nouvelle révélation de Dieu. Son nom était Bahâ'u'llâh. Ses "Lettres Aux Rois" sont, indubitablement, les documents les plus remarquables de l'histoire religieuse. Plusieurs millions de personnes ont maintenant répondu à Son Appel. Le clergé mondial de toutes les croyances, vient justement de recevoir une offre de message de Bahâ'u'llâh. Nous vous recommandons fortement de vous en rendre compte, soit par l'entremise de votre pasteur ou prêtre, ou soit en écrivant à:

LOCAL SPIRITUAL ASSEMBLY OF THE BAHAI'S OF MONTREAL
1548, PINE AVE. W.
MONTREAL 25, QUEBEC

CINQ-CINQUANTE

POSEZ-VOUS TOUJOURS UNE QUESTION LORSQUE VOUS OUVREZ LA RADIO

Mon appareil est-il bien syntonisé à

5 5 0



Aujourd'hui, nous vous proposons

L'ECOLE DES COLLES

le plus amusant des programmes en ondes 6 fois par jour

Encore ce mal de dos lancinant?

Si vous souffrez de mal de dos, cela est peut-être dû à l'irritation des vos reins et à des troubles de la vessie. Dans ce cas, les Pilules Duffin pour les Reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Duffin stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous pouvez compter sur les Pilules Duffin pour les Reins. Nouveau gros format économique.



CAPE TOWN, Afrique - Sud (PA) — Des chirurgiens, ayant prélevé le coeur d'une jeune femme morte des suites d'un accident, ont greffé l'organe sur un homme qui mourait d'une affection cardiaque. C'est ce qui a annoncé dimanche l'hôpital Grootte Schuur.

L'opération serait la première transplantation réussie d'un coeur humain.

Le coeur a été retiré du corps de la jeune femme immédiatement après sa mort et transféré à M. Louis Washkansky, homme d'affaires juif à qui on ne donnait plus que quelques jours à vivre.

Le patient, selon les autorités hospitalières, serait pleinement conscient et en état satisfaisant à la suite de l'intervention qui a duré cinq heures.

Selon le Dr Jacobus G. Burger, médecin-chef de l'hôpital Grootte Schuur, les médecins devaient attendre une période de deux ou trois jours avant de considérer leur malade comme hors de danger. Le corps humain, d'ailleurs, a expliqué le Dr Burger, peut prendre cinq ou 10 ans avant de rejeter l'organe qu'il ne pourrait assimiler.

Actuellement, M. Washkansky, qui a subi une trachéotomie et qui respire grâce à un tube passé dans la gorge, ne peut parler. Il est au repos complet dans une chambre spéciale.

Risques post-opératoires

En plus du risque de non assimilation de l'organe, a ajouté le Dr Burger, il faut envisager la possibilité que le sang forme des caillots et cause ainsi une faiblesse cardiaque. On donne d'ailleurs au patient des médicaments destinés à empêcher la coagulation du sang.

L'équipe chirurgicale a gardé le malade vivant au moyen de pompes pour le coeur, mais selon le Dr Burger, cette aide artificielle ne peut se prolonger indéfiniment.

Les cinq médecins ont travaillé sous la direction du professeur Chris Barnard. Quant au professeur Jan. H. Louw, directeur du département de chirurgie de l'hôpital, il a assisté à l'opération et conseillé les chirurgiens sans toutefois y mettre lui-même la main.

En plus des chirurgiens cardiologues, deux neuro-chirurgiens et deux anesthésiologistes participaient à l'intervention, aidés d'une demi-douzaine d'infirmières. Tous les médecins étaient des Sud-Africains.

La jeune femme qui possédait le coeur transféré a été victime d'un accident d'automobile samedi après-midi. Les neuro-chirurgiens ont avisé leurs confrères cardiologues de l'instant de la mort et l'opération a immédiatement commencé.

Le père de la victime avait donné son consentement au prélèvement du coeur. La mère de la jeune femme est morte dans le même accident.

Le Dr Burger a expliqué que des interventions semblables avaient été pratiquées maintes fois depuis 10 ans sur des chats et des chiens à l'hôpital Grootte Schuur.

Le professeur Barnard a sous ses ordres deux jeunes médecins qui pratiquent sans cesse des expériences dans un laboratoire, a ajouté le Dr Burger. Les interventions se sont avérées heureuses sur les animaux, mais on ignore combien de temps les bêtes opérées ont survécu.



automobilistes, prenez les devants...

obtenez vos plaques d'immatriculation 1968 dès maintenant!

Cette année, vous pouvez vous procurer vos plaques d'immatriculation un mois plus tôt que d'habitude, c'est-à-dire à partir du premier décembre jusqu'au 29 février.

Vous avez reçu votre carte de renouvellement. Remplissez-la immédiatement et mettez-la à la poste; ou bien allez la porter à votre bureau local des véhicules automobiles. Vous n'avez pas reçu votre carte par le courrier. N'attendez pas... Rendez-vous directement à votre bureau local. On vous fera une carte sur place puis on vous remettra vos plaques.

Service additionnel.

Si quelqu'un d'autre, votre femme ou votre fils par exemple, conduit votre véhicule, un duplicata du certificat d'immatriculation vous serait utile. Vous n'avez qu'à ajouter un dollar au montant initial et vous recevrez un duplicata en même temps que le certificat original.

ne risquez pas d'être en retard ou de perdre du temps...prenez les devants!



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Comment savoir si votre entreprise réussit mieux, aussi bien ou moins bien que ses concurrentes?

Ecrivez-nous.

Veuillez s.v.p. m'envoyer tous renseignements utiles sur mon secteur du commerce:

Nom _____
 Entreprise ou Société _____
 Adresse _____
 Nature de l'entreprise _____ Nombre d'employés _____
 T R N 5811924 F

Le BFS est une mine de renseignements. Tirez-en profit

Le Bureau fédéral de la Statistique
Ottawa 3, Ontario

Vous recherchez une AUBAINE? Les Annonces classées en regardant.

le nouvelliste

Shawinigan—Grand'Mère, le lundi 4 décembre 1967

Moreco ELECTRIK INC. VENTE - REPARATION MOTEURS ELECTRIQUES 990, STATION SHAWINIGAN Tel.: 537-7747 Soir: 539-3937

L'Association des Marchands débat la question

Les établissements commerciaux fermés toute la journée, lundi?

GRAND-MÈRE (J.E.) — Grand-Mère, Shawinigan-Sud et L'Association des marchands de meubles et d'accessoires électriques a pris beaucoup d'ampleur depuis sa fondation il y a quelques semaines. Aussi la direction a-t-elle décidé que cet organisme sera désormais connu sous le nom de l'Association des Marchands cela dans le but de faire suite à une demande grandissante des marchands qui veulent en faire partie. Une réunion générale de tous les marchands de Shawinigan, Shawinigan-Sud et St-Boniface aura lieu ce soir, à l'Auberge Grand-Mère, qu'ils fassent partie de l'Association ou non. Cette assemblée sera d'une extrême importance puisque l'on discutera de la fermeture des établissements commerciaux le lundi. Les marchands de meubles et d'accessoires électriques ont décidé qu'à partir du 13 janvier, ils fermeraient leur établissement le lundi toute la journée.

Raymond Lord conduit le club de la Du Pont à la victoire

SHAWINIGAN (J.E.) — Raymond Lord a continué à briller à l'offensive pour le club de la Du Pont du Canada alors que cette équipe a remporté une victoire serrée de 52 à 50 sur l'Association Professionnelle des Enseignants de la Mauricie dans une joute de la Ligue de ballon panier des Vétérans du Service de la Récréation de Shawinigan. Lord a compté 27 points pour conduire les siens à la victoire. P. Dupont y est allé de huit points et H. Beskowiney, six. Pour l'APEM, les meilleurs compteurs ont été Jacques Vincent avec 18 points, Jean-Marc Champagne avec 11 et Jacques Lavergne, avec 7. Dans l'autre joute de ce programme double, Mel Hutzi, de la Palestre municipale, le meilleur compteur de la ligue, s'est encore signalé à l'attaque en comptant 25 points, alors que son équipe a défilé le club Alcan au compte de 59 à 41. Scott Summerville, autre dangereux compteur du circuit, a enregistré 18 points. J. Miller a reçu le crédit de sept points. Pour l'Alcan, Raymond Vincent a marqué 16 points, J. Poirier, huit, et Gilles Joncas, six.

Armand Gélinas a réussi 17 points pour conduire le Séminaire Ste-Marie à une victoire de 30 à 17 sur le Shawinigan High School dans une joute de la ligue juvénile masculine. Jean-Pierre Filion a obtenu cinq points. Les meilleurs compteurs du High School ont été Joey Darling et Larry Jay avec respectivement six et cinq points. Dans une autre rencontre, l'École Lionel-Groulx de Grand-Mère a défilé l'École Secondaire Immaculée-Conception de Shawinigan au pointage de 35 à 21. D. Lessard et F. Dostigny ont été les principaux artisans de cette victoire en comptant respectivement 14 et 11 points. J.-P. Duchesne a brillé dans la défaite en marquant 14 points. Daniel Verville a reçu le crédit de six points. Le Shawinigan High School a pris la mesure des Loisirs Assomption au compte de 21 à 16 dans une joute de la ligue Juvenile Feminine. C. Homer a encore une fois pris la vedette en comptant 12 des 21 points de son club. J. Willet a enregistré trois points. Pour les Loisirs Assomption, l'attaque a été dirigée par Louise Duchesne et Ginette Champagne, avec respectivement quatre et trois points.

Shore a des parts

VANCOUVER (PC) — Selon le Sun de Vancouver, Eddie Shore, ancien proprio des Indiens de Springfield de la LAH, est détenteur de parts dans les Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest. Le gain, accompagné d'un revers de Los Angeles à New York, a permis aux Flyers de remonter seuls au sommet de la Division Ouest dans la LNH.

Le lancer de Dornhoefer a ricoché sur le patin du gardien Glenn Hall au début de la 3e période, qui a mis fin à une égalité de 2-2 et a donné la victoire aux locaux. Hookstra a assuré le triomphe aux Flyers en s'échappant à mi-chemin dans l'engagement et en déjouant Hall avec un lancer de 43 pieds. Chaque équipe avait profité de punition rival pour compter dans la première période, où Lou Angotti avait marqué au profit des locaux et Ron Shock avait répliqué pour les visiteurs.

Les Majorettes au deuxième rang

OTTAWA (PC) — Les Cavaliers de Karwartha, de la région de Peterborough, ont été choisis comme le meilleur corps de défilé de la Coupe Grey.

Un groupe de majorettes de la province de Québec — les Joyouselles de l'Est — a été choisi comme le meilleur groupe de majorettes. Les Majorettes de Shawinigan, se sont classées au deuxième rang suivies des Flashettes de Hamilton.



LE CURE de la paroisse St-Sauveur de Shawinigan-Sud, M. l'abbé Paul De Carufel procède à la bénédiction de la nouvelle antenne parabolique en présence du maire le Dr Louis-Philippe Lacoursière, d'officiers de la compagnie Shawinigan TV, de membres du conseil de ville et de M. Jos-Louis Beaumier, président de la Chambre de Commerce de Shawinigan.

SCOOP

La tempête de neige de dimanche matin a fait maugreer les automobilistes, mais elle a semé la joie chez les enfants. En allant à la messe, il n'était pas rare de voir les jeunes, pelle en main, déblayer les entrées de garage par jeu. Ils ont rendu service à papa, tout en s'amusant. Et malgré cette chute de neige, il n'y a eu que quelques accrochages. Les automobilistes semblent avoir compris qu'il faut redoubler de prudence selon la température.

Gracieuseté de la Boulangerie BAUDOIN Enr. Mangerz pour Mangerz BON

de garage par jeu. Ils ont rendu service à papa, tout en s'amusant. Et malgré cette chute de neige, il n'y a eu que quelques accrochages. Les automobilistes semblent avoir compris qu'il faut redoubler de prudence selon la température.

Le Conseil 1877 fête ses 50 ans

SHAWINIGAN (J.E.) — Le premier pasteur du diocèse de Trois-Rivières, Mgr Georges-Léon Pelletier, participera aux manifestations qui auront lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de fondation du Conseil 1877 de Shawinigan, des Chevaliers de Colomb.



Me Alexandre Bastien Une réception civique aura lieu à l'hôtel de ville samedi prochain et elle sera suivie d'un banquet qui sera servi à l'hôtel des Chutes. Le député d'Etat, son honneur le Juge Alexandre Bastien, sera le conférencier. En plus de Mgr Pelletier, des représentants de l'autorité à divers échelons seront également présents.

Bénédiction d'une antenne parabolique pour capter les émissions de télévision

SHAWINIGAN-SUD (D.B.) — Une brève cérémonie marquant l'inauguration d'une nouvelle antenne pour la région d'émissions de télévision s'est déroulée dimanche après-midi à Shawinigan-Sud alors que M. l'abbé Paul DeCarufel curé de la paroisse St-Sauveur a procédé à la bénédiction de la nouvelle installation. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux invités; au nombre des personnalités présentes, mentionnons Son Honneur le Maire de Shawinigan-Sud, le Dr Louis-Philippe Lacoursière, le député du comté de St-Maurice à la Législature provinciale, le Dr Philippe Demers, des échevins de la ville de Shawinigan-Sud et de Shawinigan, dont le maire-suppléant, M. Claude Bolduc, de M. Byron D. Jarvis, président de la firme National Trans-Video, et dont la compagnie Shawinigan TV est une filiale, et M. Henri Gauthier Jr gérant de cette dernière compagnie.

Le système d'antenne communautaire existe dans la région de Shawinigan depuis 1955; et c'est en 1962 que s'établit la compagnie Shawinigan TV; la nouvelle antenne de forme parabolique remplacera les antennes situées à l'extrémité de la rue Bellevue à Shawinigan et sur la 128e Rue à Shawinigan-Sud. Cette nouvelle antenne, située sur la 140e Rue à Shawinigan-Sud, fait partie d'un complexe électronique comprenant des amplificateurs à transistors et plus de 18.000 pieds linéaires de câble-maître qui parcourront les villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud. Ces améliorations apportées par la compagnie Shawinigan TV représenteraient des déboursés de l'ordre d'environ \$100.000 et contribueront à donner un meilleur service à ses abonnés dont le nombre dépasse actuellement 6000. Selon M. Gauthier, l'antenne de type parabolique était déjà connue depuis quelques temps, mais le coût très élevé de sa fabrication avait contribué à retarder ce projet. M. Gauthier a par ailleurs tenu à souligner que la nouvelle antenne de la 140e Rue est l'oeuvre d'un citoyen de Shawinigan, M. Florent Thibeault, bien connu pour ses réalisations en électronique; c'est en effet, M. Thibeault qui a conçu et réalisé cette antenne pour la compagnie Shawinigan TV.

Au cours d'une réception qui a suivi la cérémonie, son honneur le maire de Shawinigan-Sud, le Dr Louis-Philippe Lacoursière s'est dit très heureux, que l'on ait choisi l'emplacement de la nouvelle installation dans les limites de sa ville, et il a tenu à féliciter les responsables de cette initiative, et à leur souhaiter la meilleure chance possible dans leurs entreprises. Le maire suppléant de la ville de Shawinigan M. Claude Bolduc a pour sa part déclaré que cet événement marque bien le nouvel essor économique que connaît la région de Shawinigan depuis quelques temps, et il s'est dit confiant de voir cette tendance se maintenir.

Le ministre Léo Cadieux fêté à St-Jérôme

Il est normal que tout le monde ne soit pas d'accord actuellement, dit M. Jean Marchand

ST-JEROME (PC) — A l'issue d'un banquet donné en l'honneur du ministre de la Défense M. Léo Cadieux, le ministre de la Main-d'oeuvre M. Jean Marchand a dit qu'il était normal que tout le monde ne soit pas d'accord actuellement au Canada.

"Ce qui est important, a déclaré M. Marchand, c'est que les gens puissent parler, travailler et vivre librement au sein d'un même pays. Ceux qui veulent tout mettre dans des structures se trompent. Ce qui compte, c'est l'indépendance du peuple".

"L'indépendance des Etats ne me dit rien", a-t-il lancé. Mais, a-t-il souligné, "si nous avons à nous combattre, il ne faut pas que ce soit par haine". Il a ajouté: "Ce qui me fait peur, actuellement, c'est le développement au Canada d'un sentiment de non-acceptation des autres, de haine et de racisme. Cela me fait peur parce que ce sentiment se développe très vite".

M. Marchand a tenu à rendre hommage à son collègue, M. Léo Cadieux, notant que c'était "un homme qui ne fait pas d'electoralisme". M. Paul Hellyer, ancien titulaire du ministère de la Défense, a présenté son collègue comme un ardent défenseur du Québec.

Parlant exclusivement en français, M. Hellyer a déclaré: "Il ne faut pas... refuser au Québec une part des avantages et des ressources du Canada, car c'est là un droit de naissance".

Ceux qui croient au Canada, a dit M. Cadieux, doivent faire en sorte qu'il n'existe aucun secteur réservé, ni plus aucune zone interdite aux personnes de langue française.

Stephane Venne en spectacle à la Palestre municipale

SHAWINIGAN (J.E.) — Stéphane Venne l'auteur de la chanson sur l'Expo 67, donnera un spectacle à la Palestre municipale de Shawinigan dimanche prochain. Venne qui s'est fait surtout connaître par la chanson, n'affectionne pas cette seule forme d'expression. En effet, par deux fois, il a touché au cinéma comme réalisateur, et il a connu le succès. Sa réalisation de Seul ou avec d'autres, en 1963, lui a valu une invitation au Festival de Cannes, en France. C'est sans doute à cause de ces expériences que Stéphane Venne est un des compositeurs de musique de films les plus occupés au Québec.

Stéphane Venne est né le 2 juillet 1941 à Verdun, en banlieue de Montréal. Il a complété ses études à l'Université de Montréal, en 1964, en obtenant une licence en histoire et en littérature. Il a commencé à écrire des chansons vers 1958 après avoir vu un spectacle des Bozos, un groupe qui réunissait à ce moment, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillé, Jacques Blanchet Clémence Desrochers et Raymond Lévesque. Toutefois, il n'a gravé son premier disque qu'en 1964, après avoir pris la



Stephane Venne

décision de faire une carrière de la chanson. Stéphane Venne n'est pas le seul à interpréter les chansons qu'il écrit. Les vedettes du disque canadien font appel à lui pour augmenter leur répertoire.

Il a commencé à écrire des chansons vers 1958 après avoir vu un spectacle des Bozos, un groupe qui réunissait à ce moment, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillé, Jacques Blanchet Clémence Desrochers et Raymond Lévesque. Toutefois, il n'a gravé son premier disque qu'en 1964, après avoir pris la

La police recherche le meurtrier de deux jeunes Montréalais

MONTREAL (PC) — Des services funéraires ont eu lieu vendredi dernier pour deux jeunes Montréalais dont les corps criblés de balles avaient été découverts dans un champ semé de feves soya de l'Etat du Missouri, aux Etats-Unis. Les victimes sont Bertram Kidd, 20 ans, et Marjorie Sharp, 21 ans. Le jeune homme et la jeune fille ont été assassinés près de Buffalo, dans l'Etat du Missouri aux Etats-Unis, alors qu'ils revenaient à Montréal, après de brèves vacances au Mexique. Bertram devait s'inscrire à l'Université McGill, alors que Mlle Sharp revenait pour se chercher du travail.

La police recherche le meurtrier qui a abandonné les corps sur la ferme de M. Orvit Sporing vers la mi-septembre. Les cadavres ont été retrouvés après que des parents des victimes et la police eurent vainement cherché le couple dans le nord du Mexique et le sud du Texas.

La dernière missive reçue par les parents a été un télégramme le 11 septembre dernier, où les deux voyageurs déclaraient s'apprêter à quitter Mexico à destination de Montréal.

La police avait retracé leur passage jusqu'à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, où la piste avait alors été perdue jusqu'à ce qu'on retrouve leurs corps.

Marjorie était la fille unique de M. et de Mme E. M. Sharp de Montréal et Bertram était le fils du Reverend et de Mme D. W. Kidd de Ville Mont-Royal en banlieue de Montréal.

M. Kidd s'est rendu à Buffalo la semaine dernière afin d'identifier les corps des deux victimes.

La police avait retracé leur passage jusqu'à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, où la piste avait alors été perdue jusqu'à ce qu'on retrouve leurs corps.

PALACE GRAND-MÈRE 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. LES ANGES SAUVAGES en couleurs avec Peter Fonda 2e film. LES 3 VISAGES DE LA PEUR en couleurs avec Boris Karloff. Richard Lemay "MON TAILLEUR" L'homme à l'aiguille d'or 1962, St-Marc Shawinigan Tel.: 536-5000

ENTREE LIBRE HOTEL DE LA SALLE CETTE SEMAINE CARLO MONTI CHANTEUR VEDETTE DU DISQUE et TV SYLVIA SIMONE DANSEUSE EXOTIQUE DIANE MARTIN CHANTEUR, M. C. SPECTACLE DIMANCHE 9.00 et 11.00 h. p.m. ENTREE LIBRE Salle pour Réceptions et Mariages Réservation : 538-8686

En vedette au DANY AUBE VERA LIZ YVES RICHARD SEMAINE PROCHAINE: BENNY BARBARA

Echos Nord Plusieurs automobilistes et camionneurs de La Tuque se sont ouvertement plaints au cours des derniers jours du mauvais état de la route qui relie La Tuque à Grand-Mère. On sait qu'un accident mortel qui est survenu au cours des derniers jours, est vraisemblablement imputable à la chaussée glissante. Plusieurs d'entre eux se demandent, avec raison d'ailleurs, si ce n'est pas la le prélude de la saison froide. L'accueil Dornrémy de Louiseville a maintenant son nouveau local à l'intersection de Ste-Marie et St-Marc, à l'arrière du Super Marché Richelieu. Ce groupement présente, chaque mardi soir, des conférences et forums, à 20 hrs.

DANSE Tous les soirs et le dimanche après-midi (excepté le lundi) MERCREDI: "BARN-DANCE" WESTERN JEUDI: SOIREE CHAMPAGNE en vedette ORCHESTRE: TI-POIS 3 musiciens et une chanteuse à L'Hôtel Shawinigan CAFE DES CHUTES Albert Perron, prop. Nouveau cuisinier pour mieux vous servir. Buffets froids, réceptions de tout genre.

Tournoi de tennis sur table

SHAWINIGAN (J.E.) Un tournoi régional de tennis sur table aura lieu dimanche après-midi à la Palestre municipale et mettra aux prises les meilleurs joueurs de la Mauricie.

Ce tournoi est organisé par M. Jean-Claude Lafrenière et M. Jean-Marie Hammond, régisseur des sports du Service de la Récréation de Shawinigan. Tous ceux qui veulent y prendre part ont jusqu'au 9 décembre pour s'inscrire.

Quatre trophées seront à l'enjeu à ce tournoi. Le gagnant du simple recevra un trophée, ainsi que les gagnants du double. Le vainqueur de la section consolation méritera aussi un trophée.

Quelques noms bien connus du tennis sur table sont déjà enregistrés, entre autres, Jacques Lavergne, champion du tournoi de l'an dernier, Robert Auger, Gilles Cloutier, Jacques Lefebvre, etc.

Marchand compte 35 points et le CUSS gagne 56 à 41

SHAWINIGAN (J.E.) — Daniel Marchand a presque défait à lui seul le club de l'École de Métiers de Grand'Mère alors que le Collège Universitaire Scientifique de Shawinigan a remporté une éclatante victoire de 56 à 41. Marchand a compté pas moins de 35 points pour prendre le rôle de héros dans cette victoire. Claude Chouinard a compté huit points.

Guy Poulin a brillé d'un vif éclat dans la défaite des siens en comptant 21 points. Normand Gélinas a été crédité de huit points.

Dans une autre rencontre de la ligue Junior Masculine de ballon panier du Service de la Récréation, l'École Secondaire Immaculée-Conception a disposé de l'Institut de Technologie au pointage de 44 à 36. René Veillette et Robert Vanasse ont conduit l'attaque de l'ESIC en marquant respectivement 16 et 15 points. Daniel Boisvert a également bien fait avec 9 points.

Jean-Pierre Houle a été la vedette offensive de la joute alors qu'il a compté 22 des 36 points du Tech. René Roy y est allé de huit points.

Junior Féminine

Seize points comptés par Hélène Rochefort ont permis à

l'Institut de Technologie de vaincre le Shawinigan High School au compte de 30 à 22 dans une joute de la ligue Junior Féminine. Diane Beaulieu a enfilé neuf points.

G. Mayhew a mené l'attaque du High School avec 12 points. Nancy Brooks a reçu le crédit de quatre points.

Midget masculine

Les loisirs St-Bernard ont défait de justesse au compte de 28 à 26 le Shawinigan High School dans la ligue Midget Masculine. René Gélinas et Laurent Richard ont compté tous les points des Loisirs St-Bernard. Gélinas en a marqué 15 et Richard 13, pour le High School. Gordon Wallace, John Bouvette et Charlie Crutchfield ont tous compté chacun sept points.

Et finalement, le Séminaire Ste-Marie a pris la mesure de l'École François Boulé au pointage de 26 à 18. Les principaux artisans de cette victoire du SSM ont été Denis Veilleux qui a enregistré neuf points et Jean Desautels, qui en a marqué huit.

Michel Lefebvre a conduit l'offensive de l'École François Boulé en marquant 11 points. Michel Richard est l'auteur de quatre points.

Au ballon-panier du SRS

La course au championnat serrée dans les six ligues

SHAWINIGAN (J.E.) — La course au championnat des différentes ligues de ballon panier du Service de la Récréation est toujours aussi serrée. Dans certains circuits, deux clubs partagent la première place du classement, alors que dans d'autres, deux points seulement séparent les meneurs du club de deuxième position.

Dans la ligue des Vétérans, la Du Pont du Canada et la Palestre municipale partagent le premier rang avec 8 points, résultat de quatre victoires en six parties. L'Alcan et le club de l'Association Professionnelle de la Mauricie sont au troisième rang avec quatre points.

Chez les compteurs, Mel Hutzl, de la Palestre domine la liste avec 106 points, alors que Raymond Lord de la Du Pont est deuxième avec 97.

Dans la ligue Juvenile Féminine, une égalité existe en première place entre le St-Pat et les Loisirs St-Bernard. Tous deux ont huit points. Chez les compteurs, Sylvie Labrosse est première de la colonne avec 43 points, une confortable avance de 12 points sur C. Homer.

Une égalité persiste également au sommet du classement de la ligue Junior Féminine entre le Séminaire Ste-Marie et les Loisirs St-Bernard qui ont huit points. Le St-Bernard a joué une partie de plus que le SSM. L'Institut de Technologie est troisième avec six points. La liste des compteurs est dominée par Lynn Davis qui a 64 points à son crédit, 10 de plus que Pierrette Dugré.

Dans la ligue Junior Masculine, le Séminaire Ste-Marie détient une avance de deux points en tête du classement. Il a huit points, comparativement à six pour l'École Secondaire Immaculée-Conception. Guy Poulin de l'École de Métiers de Grand'Mère est le meilleur compteur avec 78 points. Daniel Boisvert de l'ESIC est deuxième avec 67 points.

Le Séminaire Ste-Marie semble vouloir se détacher du peloton dans la ligue Midget Masculine. Il a une priorité de quatre points au sommet du classement. Il a remporté cinq victoires en autant de joutes, et il a accumulé 10 points. Le Shawinigan High School a divisé également les honneurs de ses six parties.

Michel Lefebvre de l'École François Boulé est le meilleur compteur du circuit avec 56 points, une avance de huit points sur Laurent Richard des Loisirs St-Bernard, qui est deuxième.

Dans la ligue Juvenile Masculine, l'École Secondaire Lionel-Groulx de Grand'Mère est demeurée invincible en quatre parties pour occuper la première place du classement avec huit points. Le Séminaire Ste-Marie et le Shawinigan High

School partagent le deuxième rang avec six points. Gary Shite du Shawinigan High School est en tête de la colonne des compteurs avec 55 points. Son plus proche rival est son coéquipier Joey Darling qui a 45 points, tout comme D. Lesard du Lionel Groulx.

Voici des statistiques plus complètes:

Ligue des Vétérans	
Équipes	P.J. P.G. P.P. Points
DuPont	4 4 2 8
Palestre	4 4 2 8
Alcan	4 2 4 4
A.P.E.M.	6 2 4 4

Compteurs	
Noms	Équipes points
Mel Hutzl	Palestre 106
Raymond Lord	DuPont 97
Scott Summerville	Palestre 80
J.M. Champagne	A.P.E.M. 62
Gilles Jencks	Alcan 47
J.P. Lavergne	Alcan 45
Raymond Vincent	Alcan 39
Yves Filion	Alcan 33
Réjean Veillette	DuPont 32
B. Manneville	DuPont 31

Ligue Juvenile Féminine	
Équipes	P.J. P.G. P.P. Points
St-Pat	4 4 0 8
L.S.B.	4 4 0 8
L.C. Rel	4 3 1 4
ESIC	4 3 1 4
L. St-Ch	4 0 4 0
Ass.	5 0 5 0

Compteurs	
Noms	Équipes points
Sylvie Labrosse	L.S.B. 43
C. Homer	S.M.S. 31
Diane Houle	L.C. Rel 27
Lise Richard	L.S.B. 22
Vivian Aboud	St-Pat's 21
Joyce Willet	S.M.S. 17
Eileen Blair	St-Pat's 16
Danielle Trépanier	L.C. Rel 12
Susan Foster	S.M.S. 9
Marie Labrosse	L.S.B. 9

Ligue Junior Masculine	
Équipes	P.J. P.G. P.P. Points
SSM	4 4 0 8
ESIC	5 3 2 4
ITS	5 2 3 4
CUSS	5 2 3 4
EMGM	5 1 4 2

Compteurs	
Noms	Équipes points
Guy Poulin	EMGM 78
Daniel Boisvert	ESIC 67
Daniel Marchand	CUSS 63
J. Pierre Houle	ITS 60
René Veillette	ESIC 58
Claude Lavallée	ITS 49
Claude Chouinard	CUSS 44
Jean Gignac	SSM 44
J. Pierre Paga	SSM 33
Robert Vanasse	ESIC 32

Ligue Junior Féminine	
Équipes	P.J. P.G. P.P. Points
SSM	4 4 0 8
ITS	5 4 2 4
L. St-Ch	4 2 2 4
SHS	4 1 5 2
ESIC	4 0 4 0

Compteurs	
Noms	Équipes points
Lynn Davis	SSM 64
Pierrette Dugré	SSM 54
Louise Borel	SSM 53
Carole Perron	LSB 52
Diane Beaulieu	ITS 51
Hélène Rochefort	ITS 51
Jane Evans	SHS 24
C. Mayhew	SHS 23
J. Foster	SHS 21
Suzanne Buisson	LSB 21

Ligue Midget Masculine	
Équipes	P.J. P.G. P.P. Points
SSM	5 5 0 10
SHS	4 3 3 4
F. Boule	4 2 4 2
LSB	5 1 4 2

Compteurs	
Noms	Équipes points
Michel Lefebvre	F. Boule 56
Laurent Richard	LSB 48
Denis Veilleux	SSM 36
Jean Desautels	SSM 34
Daniel Simard	F. Boule 33
J-Guy Gauthier	SHS 26
René Gélinas	LSB 25
Larry Jay	SHS 24
Paul Neve	SHS 21
Luc Gagnon	LSB 14
Michel Doucet	SSM 14

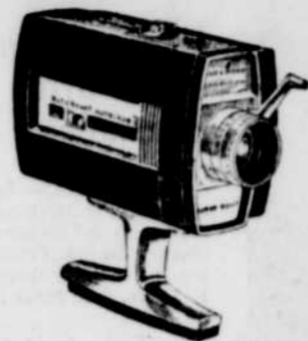
Ligue Juvenile Masculine	
Équipes	P.J. P.G. P.P. Points
ESLG	4 4 0 8
SSM	4 3 1 4
SHS	4 3 1 4
ESIC	4 0 4 0

Compteurs	
Noms	Équipes points
Gary White	SHS 55
Joey Darling	SHS 45
D. Lesard	ESLG 38
J. Pierre Dussac	ESIC 38
Daniel Verville	ESIC 38
Armand Gélinas	SSM 37
Roger Pagnon	ESIC 27
J. Denis Julien	SSM 23
F. Donigny	ESLG 19
Larry Jay	SHS 18

LES BONS MOMENTS DE LA VIE

SURFILM

GRACE A DES APPAREILS FIABLES



Conçue pour tâches délicates qui exigent de la rapidité.

Entre en action sur simple pression d'un bouton.

UN VRAI BIJOU D'APPAREIL

CINE-CAMERA

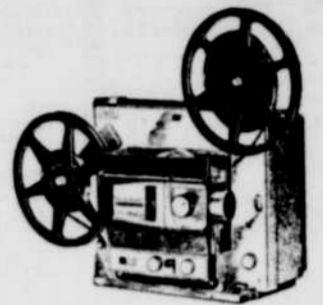
Bell & Howell Super 8
Avec chargeur automatique.

PROJECTEUR

Bell & Howell

2 formats et 8 mm

Super-8 et 8 mm



Plus gros, plus brillant et capable des meilleures performances. Facile à manipuler. Vous assure une image plus claire.

NOUVEAU! NOUVEAU! UNE VRAIE MERVEILLE

PROJECTEUR EUMIG P 8 DUAL

2 FORMATS: 8 MM et SUPER 8 MM — LENTILLE ZONE

OPERATION AVANT ET REÇULONS — REBOBINAGE RAPIDE — BOBINE 400 PIEDS

Prix régulier: \$139.00

SPECIAL

Pour un temps limité seulement

\$98⁹⁵

PRIX SPECIAUX SUR TOUS NOS FILMS

Créée exclusivement pour les films super-8



eumig
SUPER 8
VIENNETTE

Entièrement automatique, y compris la mise au point de l'objectif. Fonctionnement à pile, prises de vue au ralenti et image par image. La ciné-camera la plus simple que vous ayez jamais eue.



CAMERA 35 MM "TOPCON"

Vision à travers la lentille.

Cellule photo-électrique derrière l'objectif. Vitesse: 1 seconde à 1/1000. La caméra qui a fait ses preuves. Un produit de haute qualité, rudement mis à l'épreuve. Vous serez fiers de ses super-performances.

LE PLUS GRAND CHOIX D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES entre Montréal et Québec

OFFERTS A DES PRIX IMBATTABLES

BEAU CHOIX DE RADIOS - TELEVISEURS - LUNETTES D'APPROCHE - MAGNETOPHONES - WALKIE-TALKIE - ETC.

Visitez-nous sans tarder et épargnez chez

LEO-PAUL TREMBLAY

IMPORTATEUR

3272, BEAUDRY-LEMAN

SHAWINIGAN

Tél.: 539-4726

TELEVISION

Table of TV programs for Monday, Dec 4, 1967, including 'Le roman de la semaine', 'Monsieur Surprise', and 'Les petites annonces'.

13 CKMTV au cœur du Québec

Table of TV programs for Monday, Dec 4, 1967, on CKMTV, including 'Mire et Musique', 'Roman de la semaine', and 'Monsieur Surprise'.

Table of TV programs for Monday, Dec 4, 1967, including 'Les nouvelles anglaises' and 'Fin des émissions'.

RADIO CHLN TROIS RIVIERES

Table of radio programs for Monday, Dec 4, 1967, on CHLN, including 'Ouverture et Interimédia', 'Flash sur l'actualité', and 'Le père Léonard'.

Large table of TV programs for Monday, Dec 4, 1967, listing various channels and their respective programming.

Aide à l'édition et à la création littéraire

OTTAWA (PC) — Le Conseil des arts annonce aujourd'hui l'octroi de subventions d'une valeur globale de \$79,900 au titre de l'Aide à l'édition et à la création littéraire.

De plus, l'historien Gustave Lanctôt reçoit une bourse spéciale de \$5,000 pour travailler à la rédaction de ses mémoires.

et Le Pacte de Daniel Proulx, Librairie Deon; La maison Oxford University Press obtient \$2,000 pour la traduction de Le Canada sans passeport d'Eugène Cloutier.



UNE IMPORTANTE découverte archéologique faite à Tuscania, un village situé à environ 50 milles à l'ouest de Rome, a suscité beaucoup d'admiration chez les amateurs d'art. En effet, un groupe de chercheurs ont trouvé dans une tombe deux statues étrusques d'une grande valeur historique.

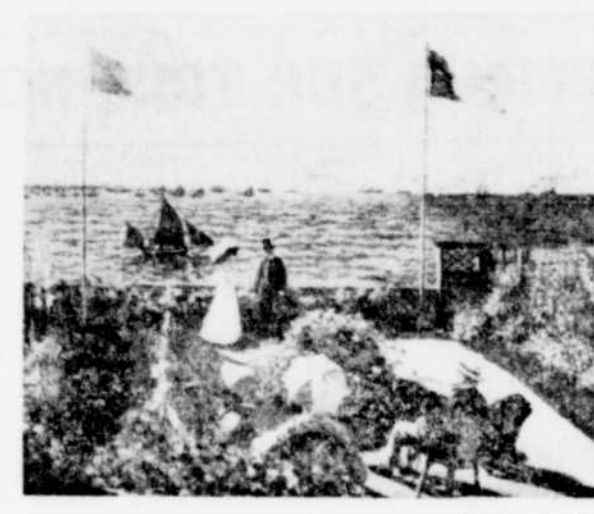
Une sculpture et des livres en cadeau

OTTAWA (PC) — Le cadeau offert par la Grande-Bretagne au Canada, à l'occasion du centenaire, de la Confédération, consiste en une sculpture d'Henry Moore, et en 10,000 volumes.

Le cadeau, d'une valeur de \$300,000, sera présenté officiellement à M. Roland Michener, gouverneur général du Canada, mardi prochain.

La francophonie: un combat mené sur 3 plans

PARIS (AFP) — La francophonie est un combat qu'il nous faut mener et pas seulement sur le plan culturel, a déclaré vendredi après-midi, M. Jean de Broglie, ancien ministre français, en inaugurant à Paris les journées de la francophonie, auxquelles participent des jeunes de 23 pays, dont la Belgique, la Suisse, la Luxembourg et le Canada.



"LA TERRASSE DE SAINT-ADRESSE" du peintre impressionniste français Claude Monet a été achetée par un marchand de tableaux de Londres, M. Geoffrey Agnew, pour la coquette somme de \$1,411,000.

L'ARCHIPEL DES GALAPAGOS

"Le plus étrange pays du monde" présenté par son auteur Christian Zuber explorateur français. Le 4 décembre 1967, 20h.30 au Séminaire St-Joseph Trois-Rivières.

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

A COMPTER DE \$200. Venez déguster le nouveau Steak Pétillant (Seizzling-Steak), servi avec pommes de terre Puffs. DANSE TOUS LES SOIRS.

Manoir des Vieilles Forges

CABARET RIO

EN VEDETTE GILLES GIN-GIN LETARTE dans une comédie. Aussi MONA STARR danseuse exotique.

POUR LA DANSE THE MARVELOUS. Pour la danse, 4 musiciens-chanteurs orgue, 2 sax., batterie. Ils vous interpréteront les succès de l'heure.

DE PARIS

Advertisement for 'DE PARIS' cinema featuring 'LES PARIAS DE LA GLOIRE' and '4 BALLES POUR JOE'.

IMPERIAL

Advertisement for 'IMPERIAL' cinema featuring 'Les anges sauvages' and 'OPERATION BIKINI'.

Advertisement for 'LE LIT CONJUGAL' film featuring a caricature of a woman.

Advertisement for 'LE GLAS DU HORS-LA-LOI' film featuring Rod Cameron.

Advertisement for 'CHAMPLAIN' cinema featuring 'L'HOMME A TOUT FAIRE'.

Advertisement for 'JERRY CHEZ LES CINQUES' film featuring Jerry Lewis.

DEUXIEME SEMAINE IL FAUT VOIR...

Advertisement for 'LE BARONNET' film featuring 'un homme et une femme'.

Télé-Films

Advertisement for 'EDDIE JACKSON TRIO' featuring Eddie Jackson and John Scott.

Advertisement for 'GILLES GIN-GIN LETARTE' featuring Gilles Gin-Gin Letarte.

Advertisement for 'LES GENDARMES' featuring Raphaël and his musicians.

Etiquette

courrier Mamie

DEMANDE: (a) Il y a quelques mois, je me suis liée d'amitié avec un jeune homme. Il m'a demandé si j'accepterais un cadeau pour mon anniversaire. Je m'étais bien promis de n'accepter de cadeaux d'un garçon que lorsque je serais fiancée. Mais, comme cela se fait couramment de nos jours, j'ai réfléchi à la situation et j'ai accepté mais, en posant comme condition que ce ne soit pas un cadeau de grande valeur.

Maintenant je vois venir les fêtes. Peut-être voudra-t-il me faire un cadeau. Devrais-je l'accepter? Puis-je lui offrir quelque chose pour son anniversaire et pour Noël.

Si l'invitation à prendre un repas chez lui, serait-il préférable de faire un cadeau à sa mère qui se sera donné la peine de me recevoir?

Je vous demande votre opinion sur ces sujets car je veux faire plaisir à mon ami dans la mesure du possible (Je suis étudiante).

(b) Certaines personnes ont les yeux plus brillants que d'autres. Plusieurs disent que ça dépend de l'humeur de la personne, d'autres disent que la cause est son état d'âme. D'autres, enfin, prétendent que c'est un phénomène qui dépend de l'état de santé. Mais quelle est la véritable explication?

Si vous êtes reçue chez la mère de votre ami vous pouvez apporter une jolie bonbonnière. C'est l'usage le plus

courant.

(b) Certaines personnes naissent avec des yeux brillants, d'autres avec des yeux ternes, comme on naît blond ou brun. C'est ainsi à l'état de repos. Mais la maladie ou l'état général de santé peut faire que des yeux brillants deviennent ternes et vice-versa. La fièvre et la colère font briller les yeux, comme la convalescence, la jalousie, etc. Mais observez les gens au repos, vous verrez que certains ont les yeux brillants, d'autres les yeux ternes. Et les yeux foncez sont généralement plus brillants que les yeux pâles.

Il y a aussi des gens qui se mettent des gouttes médicinales dans les yeux pour les rendre plus brillants. Si on n'en abuse pas ce n'est pas dommageable et cela repose les yeux fatigués.

Réponse à Mmes R.R. et W.F. — Voici l'adresse demandée: le Centre de Liaison des Equipées Sérénas, 2-5 de Mme Gilles Brault, 634, 20e avenue, Lachine, Qué. Ecrivez à cette adresse.

Réponse à Le Taureau: — Vous faites bien de vous confier au Service Social Sainte-Marie. Vous y trouverez le réconfort et la discrétion, la sympathie. (Voir: Mamie page 17)

cadeaux et beaucoup de politesses. Mais une jeune fille bien élevée ne fait pas de cadeaux coûteux aux jeunes gens. Elle donne un petit objet amusant et original et pas trop personnel. Mais elle doit toujours attendre de recevoir elle-même un cadeau avant d'en offrir un, sauf pour un anniversaire bien entendu.

Certaines jeunes filles très avisées compensent en invitant le jeune homme à un repas, en organisant une petite fête, etc.

Si vous êtes reçue chez la mère de votre ami vous pouvez apporter une jolie bonbonnière. C'est l'usage le plus



LE TEMPS DES FLEURS, un anorak tout blanc aux poches fleuries. Créé par Lydia Sperlich pour Rainmaster de Montréal, en fourrure de fibre acrylique "Or-

Biscuits de Noël

- 1-2 tasse de sucre à glacer
- 1-2 tasse de féculé de maïs
- 1 tasse de farine tout-usage
- 3-4 tasse de margarine ramollie

Tamiser ensemble la féculé de maïs, le sucre à glacer et la farine. Ajouter la margarine à la cuillère, brassant jusqu'à l'obtention d'une pâte molle. Adopter l'un des modes de préparation suivants. Cuire à 300° F, pendant 20 à 25 minutes.

Rendement: 2 à 3 douzaines.

Biscuits moulés: Découper la pâte à l'aide du moule de votre choix. Cuire.

Biscuits garnis: Étendre également la pâte dans un moule carré de 8" non graissé. Cuire à 300° F, pendant 40 minutes. Verser sur le dessus 1 tasse de morceaux de chocolat (sac de 6 onces). Retourner au four pour 1 ou 2 minutes ou jusqu'à ce que le chocolat soit ramolli. Étendre également et garnir d'une demi-tasse de coco râpé. Couper en 16 carrés.

Bâtonnets: Former la pâte en rouleaux d'un demi-pouce d'épaisseur et de 3" de longueur. Cuire sur une tôle non graissée. Après la cuisson, saupoudrer de sucre à glacer ou tremper les bouts dans du chocolat fondu.

Biscuits farcis: Fagotter la pâte en balles de 1" de diamètre. Placer sur une tôle non graissée. Former une cavité profonde au centre de chaque biscuit. Cuire. Remplir les cavités de gelée.



QUART DE NUIT — Le sculpteur Eleanor Milne examine une partie de sa sculpture en calcaire, dans les édifices du Parlement à Ottawa, au cours d'une pause au milieu de son travail de nuit. Mlle Milne, en effet, doit travailler de minuit à 7

heures, afin de profiter de la vacuité des lieux durant la nuit. Avec une équipe d'assistants, elle travaille depuis deux ans à cette sculpture qui illustre le développement du Canada.

la plume et le pluméau

Les leçons d'un concours

Notre concours de Noël est terminé, à la satisfaction des gagnants. Les autres, sans doute, sont un peu déçus de n'avoir pas été primés. Mais un grand nombre de participants nous ont envoyé les résultats de leur travail.

Les oeuvres écrites, je les ai toutes lues. Un autre jury s'occupait des oeuvres peintes ou dessinées. J'y ai pris beaucoup de plaisir, même si cela peut paraître fastidieux. Et je viens vous communiquer mes réflexions sur le sujet.

On constate chez presque tous une grande recherche de style. Mais ce style n'est pas toujours original. Très souvent, il abonde de clichés, et, chez presque tous, il y a un abus d'adjectifs, dans les poèmes surtout. Les adjectifs sont nécessaires et ils colorent le style. Mais leur abus enlève de la force à l'ensemble. Et, sauf dans quelques cas, le vocabulaire manque de richesse. On emploie trop souvent les verbes être, avoir, fait, plutôt que de chercher le terme propre.

À part les oeuvres primées, l'invention fait aussi défaut. On manque d'imagination. Je sais bien que le sujet imposait des limites. Mais, dans ces limites, il restait quand même beaucoup de choses à dire. Nous aurions aimé trouver des contes qui reflétaient exactement notre époque, mais la plupart s'en tenaient à des généralités. Nous retrouvons, chaque année, des histoires à peu près semblables. Les vieux thèmes sont toujours exploités et de la même manière.

Quelques manuscrits ont été mis de côté car ils étaient trop évidemment des copies ou des imitations. Les juges ont beaucoup lu et savent dépister les copies. Et nous nous étonnons tous de voir que quelqu'un essaie de faire passer le travail d'un autre pour le sien. Question d'honnêteté, bien sûr. Tandis que lorsqu'on présente son travail personnel, il y a une sorte de défi à affronter. Et beaucoup d'humilité aussi.

Ces concours ont leur utilité. Ils permettent à tous ceux qui aiment écrire de faire juger leurs oeuvres. Et l'on a vu de véritables talents littéraires révélés de cette façon. C'est encourageant et peut-être le premier pas dans une carrière.

À tous ces apprentis-écrivains je dis: continuez. Comme Balsac, ne passez pas un seul jour sans écrire. C'est en écrivant qu'on devient écrivain. Et ne craignez pas de recourir constamment au dictionnaire et à la grammaire.

Mamie

Lorsque la famille est rompue ou les enfants s'émancipent

L'éducation des adultes peut contribuer à remplir les nombreux jours d'ennui qui attendent la femme

Par SUSAN BECKER

OTTAWA (PC) — L'éducation des adultes peut contribuer à remplir les jours d'ennui qui attendent les femmes lorsque la famille est rompue ou les enfants s'émancipent. Tel est l'avis de Mme Robert Tait, directrice du centre de consultation sur l'éducation des adultes, à Ottawa.

Le centre dispense les conseils et les examens aux gens inscrits au programme de recyclage de la main-d'œuvre du gouvernement fédéral, et répond à un flot de questions sur les possibilités d'éducation des adultes.

Mme Tait, jolie femme, mère de trois adolescents, fut conseillère en orientation scolaire durant huit ans avant d'accepter le poste qu'elle détient présentement.

Il y a, selon elle, trois raisons qui provoquent l'intérêt croissant des femmes pour le prolongement de leurs études: un passe-temps, le moyen de remplir un vide dans la vie familiale, ou des raisons plus pratiques.

À la femme qui ne veut qu'ajouter une autre dimension à ses connaissances, l'école du soir offre une variété de cours dont plusieurs, tels les cours sur la vie familiale, l'économie domestique, les soins de beauté, ne visent qu'à divertir.

Une évasion

L'éducation des adultes peut servir simplement comme

moyen constructif d'échapper aux pressions et problèmes de la maison.

"Il y a tant de foyers brisés, dit Mme Tait. L'éducation aide grandement à meubler la solitude ou soulager les troubles émotifs auxquels tant de femmes font face."

L'éducation ouvre la porte également à l'épouse d'un alcoolique ou à la femme délaissée qui se rend tout à coup compte qu'elle doit faire vivre sa famille.

La veuve avec personne à charge ou la mère célibataire qui veut élever son enfant, peut suivre l'apprentissage d'un métier en vertu du programme fédéral de recyclage de la main-d'œuvre, qui paie les étudiants agréés pour apprendre.

Mme Tait précise toutefois que les femmes qui n'ont pas travaillé au moins trois ans avant de faire leur demande ou qui n'ont pas de personne à leur charge ne sont pas éligibles à l'allocation d'entraînement.

L'éducation des adultes permet également à l'épouse qui travaillait pendant les études universitaires de son mari de rejoindre celui-ci sur le plan éducatif.

L'épouse de fonctionnaire, qui veut apprendre la conversation anglaise ou française pendant que son mari tâche de devenir bilingue, bénéficiera des cours du soir.

Résumant l'importance de répandre l'éducation des adultes, Mme Tait a déclaré: "L'éducation des adultes vise à connaître les besoins de la communauté et à aider ses citoyens à poursuivre leur enrichissement humain".

ANNONCE

Les FEMMES SOUFFRENT D'IRRITATION de la YESSIE

Deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations ordinaires des reins ou de la vessie, causées de tension et de nervosité dues à des millions de femmes, avec brûlures et démangeaisons. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir vieillie, fatiguée, déprimée. Dans ce cas, CYSTEX procure habituellement du soulagement en éliminant les microbes de l'urine acide et en soulageant la douleur. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui même.

Le sénateur Josie Quart

Les hommes ont été chanceux d'être épaulés par les femmes

par Thérèse BERNIER

MONTREAL (PC) — "Comment les hommes auraient-ils pu se tirer d'affaire sans l'aide des femmes?" demandait samedi d'un ton mi-sérieux mi-plaisant le sénateur Josie Quart aux quelque 250 déléguées qui assistaient à une réunion progressiste-conservatrice de la province de Québec.

Mme Quart avait été invitée à présider l'assemblée organisée dans le cadre du congrès du Parti Progressiste tenu en fin de semaine à Montréal.

Parlant tour à tour en français et en anglais le sénateur Quart a notamment incité les déléguées à faire du recrutement de manière à doubler l'effectif pour 1969.

Mme Mary Stanfield, épouse du chef du parti, l'invitée d'honneur à cette réunion, a également pris la parole d'abord en français puis en anglais, pour remercier au nom de son mari, les femmes conservatrices.

Plus tard, au cours d'un entretien, Mme Stanfield a confié qu'elle s'installerait à Ottawa après les fêtes de Noël et du Nouvel An, et que ses enfants se rendraient dans la capitale pour rejoindre leurs

parents après la période scolaire. Également vêtue d'un ensemble vert émeraude, l'épouse du leader progressiste a souhaité bonne chance aux femmes qui oeuvrent pour le parti.

Ordre du jour

Pour la deuxième fois de puis son élection, la présidente nationale Mme Isobel Mac-Aulay assistait à une réunion du groupement provincial.

Dans son allocution, elle a déclaré que le Québec peut résoudre ses problèmes à l'intérieur du Canada. Les femmes, a-t-elle souligné, doivent centrer leurs efforts à l'unification du parti.

Mme Mac-Aulay, de Halifax, qui connaît depuis longtemps la famille Stanfield, dit que la Nouvelle-Écosse a pris de l'essor grâce au programme de M. Stanfield qui s'intéresse au biculturalisme, et étudie lui-même le français, de même que sa femme.

La présidente provinciale de l'Association féminine progressiste-conservatrice du Québec, Mme Gertrude Lessard, a présenté le rapport des activités du groupement pour la période octobre 1966 à décembre 1967.

BOITES DE CARTES

Un Style Moderne
25 cartes à dessin unique.

voyez notre sélection dès aujourd'hui.

CADEAUX DE DISTINCTION

P.V. Ayotte

LIBRAIRIE - IMPRIMERIE

Voyez notre assortiment de magnifiques chapeaux, collets et manteaux en fourrure.

BAS PRIX IMBATTABLES

Pour rendez-vous

TEL.: 374-3771

SALON JUDITH

Mme Arthur Lacerte
6456, Notre-Dame
Trois-Rivières-Ouest

Bancardchek, c'est comme de l'argent comptant. Cette année, c'est un véritable plaisir de faire mes achats de Noël... je peux faire mes emplettes où je veux... j'achète ce qui me plaît... et c'est si facile avec Bancardchek®

Vous disposez de \$500-ou plus - d'argent comptant.

Vous pouvez désormais faire la tournée des magasins sans emporter une grosse somme d'argent. Vous évitez de perdre du temps à attendre que votre chèque personnel soit approuvé. Vous n'avez plus à craindre d'avoir dépensé plus que votre compte en banque — la Banque de Montréal met à votre disposition une réserve de fonds sous forme d'un prêt approuvé d'avance, qui ne vous coûte rien tant que vous ne l'utilisez pas. Et faites vos achats dans n'importe quel magasin — les Bancardcheks sont acceptés partout. Ou encore, voulez-vous voyager? Allez-y... avec vos Bancardcheks.

Qu'est-ce donc que Bancardchek? C'est comme un carnet de chèques de voyage pour lequel vous n'avez rien payé d'avance... ou une carte de crédit valable dans tous les magasins de la ville. Le mot **BANCARDCHEK** dit tout: la Banque émet une carte d'identité... et garantit les chèques portant une signature conforme à celle de la carte.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal. Notre personnel est à votre disposition pour vous expliquer tous les détails. Même si vous n'êtes pas encore de nos clients, vous pouvez être autorisés à utiliser le service Bancardchek — pour vos achats de Noël... et pour ces fameuses ventes de janvier!

Bancardchek est offert en exclusivité au Canada par la Banque de Montréal.

Bank of Montreal
Banque de Montréal

RITA TOUTLEMOND 123456

9 68

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada



LE CLUB OPTIMISTE du Cap-de-la-Madeleine a remis un chèque substantiel à l'Escadrille 350, du Cap, pour aider les cadets dans leur mouvement éducatif. C'est la première fois que le nouveau club Optimiste aide un organisme, depuis sa fondation qui remonte à quelques mois seulement. On reconnaît sur cette photo de gauche à droite: l'adjutant Augustin Poirier, M.

Edgar Lesieur, président Optimiste, remettant le chèque à M. Lucien Hamel, secrétaire du comité civil des Cadets de l'Air, le capitaine Jacques Lemarrier, C.D., et M. Lucien Lefebvre, vice-président du club Optimiste modelinois et président de la dernière campagne de souscription du club.

(Photo Roland Lemire)

"La vitrine s'est brisée et la bataille s'arrête là"

Le juge Roger Deshaies définit quand un père de famille est responsable des dommages causés par son fils mineur

par Normand LaSonde

TROIS-RIVIERES — "Le père est responsable des dommages causés par son enfant mineur, mais cette responsabilité a lieu seulement lorsque le père ne peut prouver qu'il n'a pu empêcher le fait qui a causé les dommages", dit l'article 1054 du Code civil dont s'est basé le juge Roger Deshaies, de la Cour provinciale de Trois-Rivières pour rejeter l'action qu'intentait M. Jacques Lymburner, du 348 de la rue St-Georges à M. Jean-Claément Marchand, du 2075 de la rue des Cheneaux et qui lui réclamait la somme de \$411,50 pour dommages subis à la suite d'une bagarre survenue sur la rue Des Forges, le 24 mars 1966, bagarre qui a impliqué plusieurs écoliers ainsi que les fils mineurs de M. Marchand et Lymburner.

Les faits rapportés à l'enquête font voir que l'incident a pris origine à l'école, au cours de l'avant-midi du même jour. Le fils de M. Marchand aurait déchiré une feuille de papier appartenant au fils de M. Lymburner et ce dernier aurait fait réprimander le garçon de M. Marchand par le maître. N'ayant pas pris la réprimande, Harold Marchand, avec des compagnons, à l'occasion du retour à l'école après le repas du midi, a suivi le fils de M. Lymburner qui passait sur la rue Des Forges, et c'est là que l'affaire s'est gâtée. Les compagnons d'Harold ont

commencé à malmener l'écolier sur une certaine distance, lui enlevant ses caoutchoucs par l'arrière et lui donnant des taloches à la tête. A bout de patience, le garçon de M. Lymburner s'est retourné, a empoigné Harold et l'a précipité dans la vitrine du magasin Woolworth. La vitrine s'est brisée et la bataille s'est arrêtée là.

Le juge Deshaies a précisé que le fils de M. Lymburner ne pouvait être blâmé pour la réaction qu'il a eue devant l'achar-

nement que manifestait à son égard le groupe d'irresponsables que le fils de M. Marchand avait soulevé contre lui. Il a toutefois fait remarquer qu'il n'est pas donné que l'action était dirigée contre M. Marchand seul, il était nécessaire de considérer quelle pouvait être sa responsabilité.

M. Marchand a, par ailleurs prouvé que son autorité était respectée dans sa famille. Il a été aussi prouvé qu'il surveillait de très près les bulletins scolaires de son fils et que ce dernier

n'avait pas l'autorisation de sortir le soir, sauf en fin de semaine. A la suite de l'incident de la rue Des Forges, M. Marchand a retiré son fils de l'école fréquentée jusque là et il l'a placé dans un pensionnat.

"Sur le tout, a conclu le juge Deshaies, il n'est pas possible d'en arriver à la conclusion que M. Marchand ait manqué à ce qu'un père doit faire dans l'éducation de son fils. Il ne pouvait non plus prévoir l'incident dommageable qui s'est produit à un moment où les écoliers accomplissaient le geste de tous les jours, soit celui de se rendre à l'école. Pour les raisons exposées ci-dessus, il faut conclure que le recours exercé contre M. Marchand ne peut être maintenu".

Par suite d'un accident

M. Roger Lesieur paiera \$480 à M. Jacques Périgny

TROIS-RIVIERES (N.L.) —

Le juge Lucien Corneau de la Cour provinciale de Trois-Rivières, vient de condamner M. Roger Lesieur, de St-Louis de France à payer la somme de \$480 à M. Jacques Périgny, du 220 de la rue Notre-Dame, à Sainte-Thécle pour dommages subis lors d'un accident d'automobile.

A l'appel de la cause pour instruction les parties demandèrent à la Cour de rendre jugement suivant l'entente arrêtée entre elles et apparaissant au

procès-verbal qui fut signé par elles et qui dit que les parties s'entendaient pour que jugement soit rendu en faveur du demandeur pour \$480, le défendeur reconnaissant sa responsabilité jusqu'à concurrence de ce montant.

Les parties ont ajouté que ce montant représentait 50 pour cent de la valeur réelle des dommages subis par M. Périgny, M. Lesieur reconnaissant sa responsabilité de l'accident dans une proportion égale, soit 30 pour cent.

ANNONCE Une meilleure solution aux conflits de travail?

Nous savons tous que les grèves occasionnent des préjudices et un gaspillage considérables. Pourquoi alors continuer à les subir? Dans Sélection du Reader's Digest de décembre, un magistrat possédant une longue expérience dans le domaine propose un moyen raisonnable de les éviter. Selon lui, il faudrait en effet revenir à la raison et s'en remettre à la sagesse d'un tribunal. Un article d'actualité à ne pas manquer!

Le directeur Delage

La guerre aux chiens errants se continuera durant l'hiver

TROIS-RIVIERES (J.N.) — L'école ont souvent peur de ces chiens et, parfois, se font mordre. Plusieurs parents se plaignent que des chiens courent pour mettre en garde les propriétaires de chiens afin qu'ils ne laissent pas errer leurs bêtes, même durant la saison hivernale.

"Depuis quelque temps, disait M. Delage, les gens semblent croire que le règlement numéro 68, concernant les chiens errants, a été supprimé pour la période de l'hiver. Peut-être pense-t-on que les portières étants couverts de neige et les fleurs disparues, nous pouvons laisser les chiens en liberté". Les enfants qui fréquentent

l'école ont souvent peur de ces chiens et, parfois, se font mordre. Plusieurs parents se plaignent que des chiens courent pour mettre en garde les propriétaires de chiens afin qu'ils ne laissent pas errer leurs bêtes, même durant la saison hivernale.

La section 3, du règlement numéro 68 se lit comme suit: "Il est défendu de laisser errer les chiens ou les chiennes dans les rues, avenues, boulevards, parcs, places publiques et ruelles de la cité; toute personne suscitant l'accompagnement d'un chien ou d'une chienne, devra lui faire porter une muselière efficace, le tenir en laisse, et l'empêcher de causer quelque tort ou dégât que ce soit".

Elle a eu plus peur que de mal

CAP DE LA MADELEINE (J.N.) Une fillette de 7 ans, Hélène Houle, enfant de M. et Mme Eugène Houle, du 425 rue Notre-Dame, au Cap-de-la-Madeleine, a été heurtée par une automobile, vendredi après-midi vers 4h 30, mais elle en a été quitte pour une chute sur le pavé, sans se blesser d'aucune façon.

L'accident est survenu en face de la demeure de ses pa-

rents. A l'arrivée des policiers pour les constatations, elle était debout et attendait. Pour plus de précautions, les agents ont conseillé à M. Houle de conduire sa fillette à l'hôpital Cloutier, mais elle n'avait rien.

L'automobile qui a renversé la petite Hélène Houle était conduite par M. Arthur Andrews, demeurant au 189 de la rue Mailhot, à Trois-Rivières.

ATTENTION LES ENFANTS !

Venez voir le Père Noël avant qu'il ne reparte pour le pôle nord! Il vous attend chez Pollack tous les jours de 10 h à 11.30 h. A.M. de 2 h à 4 h. P.M. et les jeudis et vendredis soir de 7 h à 8.30 h. Venez le rencontrer au troisième étage.



Admission gratuite !

QUELS CADEAUX MERVEILLEUX POUR NOEL...

2 SUPER-AUBAINES

Admiral

Téléviseur portatif à écran de 19".

Vous tournez le bouton et l'image apparaît tout de suite. Le tableau de commande situé à l'avant de l'appareil est très pratique. Antenne monopole télescopique. Fusible relayé en cas de surcharge.

Versement mensuel: Aussi peu que: 8.30



Spécial

169⁸⁸

Image instantanée... Image puissante... Une garantie...

Console de 23", contact immédiat, pas besoin d'attendre que l'appareil se réchauffe. Puissance d'image de 20.000 volts. Grand angle de vision. Deux haut-parleurs. Un an de garantie sur la lampe écran et 90 jours sur les autres pièces.

Versement mensuel: Aussi peu que: 10.32



Prix de liste 319,95

219

Ecrivez C. P. 1445. Téléphonnez 378-9111

Téléviseur (rayon 3785) quatrième étage.

Pollack ne vend pas plus cher qu'ailleurs. "Chez Pollack les prix justifient les valeurs!" ...



Deux heures de stationnement intérieur avec tout achat de 2.00 et plus.

"SLIM-BAND" DE BI-FLEX

La gaine-culotte à jambes longues qui flatte votre silhouette.

La gaine-culotte "Slim-Band" en lycra * amincit et maintient confortablement. Létrés extensibles à l'abdomen. Modèles à jambes longues, blanc seusement.

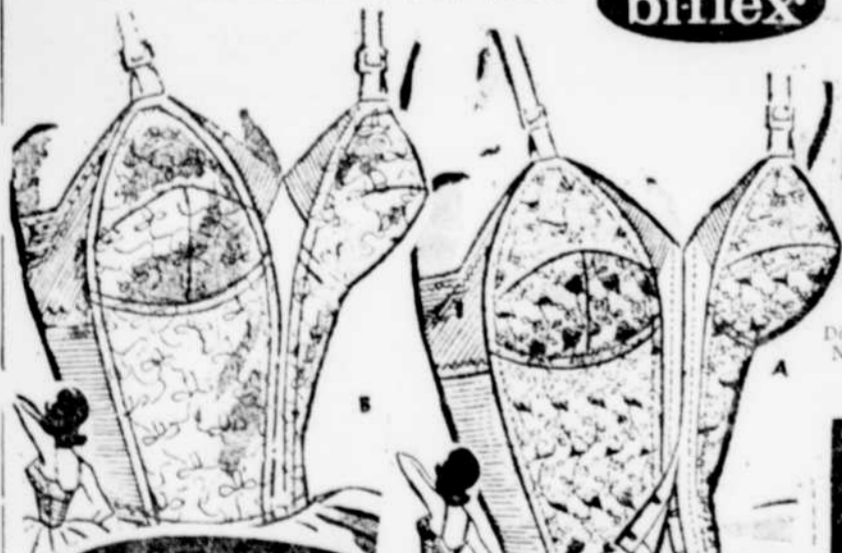
Taille régulière 4.99

Taille forte 5.99

Petit	Moyen	Grand	T. grand	2 X	3 X	4 X	5 X
24-26"	27-28"	29-30"	31-32"	33-34"	35-36"	37-38"	39-40"

* Marque déposée par Du Pont pour sa fibre Spandex.

biflex



Dégagé sous le bras Nylon, marquetterie Fermeture à l'avant à l'avant



Des élastique très confortable Ligne harmonieuse

3.50

AYEZ UNE SILHOUETTE QUI EXPRIME L'INEXPRIMABLE

Faites disparaître vos bourrelets dès maintenant

AVANTAGE SPECIAUX:

- La nouvelle brassière Bi-Flex à taille extra-longue vous donne une silhouette des plus élancées.
- Sa confection élastique lui permet de suivre tous les mouvements de votre corps et donne un maintien ferme.
- A l'avant, elle est de nylon marquette doublée de coton. Le dessous des goussets est en nylon.
- Modèles s'attachant à l'avant ou à l'arrière dans les grands: A: 32 à 38 - B: 32 à 42 - C: 34 à 44. Aussi disponibles dans la grandeur D: 36 à 44; à 4.50

ECRIVEZ C. P. 1445

TELEPHONEZ 378-9111

VETEMENTS DE BASE (RAYON 3880) REZ-DE-CHAUSSEE



L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LA MAURICIE tenait son assemblée annuelle en fin de semaine. De nombreux représentants du ministère de la Chasse et de la Pêche étaient présents et le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, est également venu rendre visite aux

membres de l'Association au cours de l'après-midi. On reconnaît, sur cette photo de gauche à droite, le Dr Roger Bider, conférencier, M. Maurice Bellemare, M. Yves Bennett, président de l'Association, et le Dr Michel Madaigue, conférencier.

(Photo Roland Lemire)



LES AUTORITÉS DU TROIS-RIVIÈRES METROPOLITAIN étaient fêtées samedi soir à la Marina, par l'Association des Citoyens de la Mauricie. De gauche à droite, on reconnaît: MM. Maurice Bellemare, député du comté de Compton et ministre du Travail, Fernand Robillard, président, Leo Henrichon, vice-président, Jules Montour,

maire de Trois-Rivières-Ouest, J.-A. Mongrain, député fédéral du comté de Trois-Rivières, René Matteau, maire de Trois-Rivières, Réal Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine, et M. J. Lacroix, qui agissait comme maître de cérémonie.

(Photo Roland Lemire)

Aménagé par le ministère des Terres et Forêts

Plan directeur d'aménagement récréatif

par Jean NAUD

TROIS-RIVIÈRES — L'assemblée annuelle de l'Association de Chasse et de Pêche de la Mauricie Inc. s'est tenue samedi, toute la journée, au gymnase du Séminaire Saint-Antoine, de Trois-Rivières.

Au cours de cette réunion, deux professeurs d'université ont prononcé chacun une conférence sur des sujets de très grand intérêt pour les membres de l'Association. Le Dr Roger Bider, biologiste et professeur de l'Université MacDonal, a

traité de la production de la truite et des politiques de location de territoires au Québec.

Un peu plus tôt dans la journée, le Dr Michel Madaigue, professeur de Foresterie et de Géologie à l'Université Laval, a fait la lumière sur le plan directeur de l'aménagement récréatif que veut mettre sur pied le ministère des Terres et Forêts.

Présentement, d'après les paroles de M. Madaigue, il se fait une étude du potentiel bio-physique au point de vue récréation. Il s'agit de l'aménagement de terrains de camping, de pique-nique, endroits de promenade, de postes d'observation de la nature, et de la mise en valeur de sites esthétiques.

Au cours de la journée, les différents comités ont remis leurs rapports: comité de la ré-

gion de Batiscan, d'ajustement des armes à feu, de publicité, d'assurance et de surveillance.

Au cours de la dernière saison, six équipes de gardes-chasse et pêche ont patrouillé dans les forêts de la région dont le territoire est d'une superficie de 2.350 milles carrés.

Ils ont relevé un total de 273 infractions. On remarque, dans le rapport, que les infractions les plus fréquentes sont commises dans la pêche à la truite, avec 98. Dans les saisies, la truite prend encore le premier rang avec 3.727.

Les patrouilleurs ont également vérifié 7.139 véhicules; ils ont rencontré 2.459 ouvriers sportifs et 18.466 sportifs. La surveillance des gardes-chasse et pêche s'est effectuée sur 294 clubs qui y ont participé.

La ville pourra déverser la neige à deux endroits

TROIS-RIVIÈRES (G.L.) —

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au surintendant des travaux publics de la ville, M. Jean-Paul Dorion, M. Théophile Lauzon, gérant du port de Trois-Rivières autorise la ville à déverser la neige à deux endroits dans le port.

Il s'agit de l'espace situé entre les hangars trois et quatre, au pied de la Terrasse Turcotte au bas de la côte de l'hôpital, et entre les hangars 10 et 11, vis-à-vis la rue Sainte-Anne.

La ville signe un contrat de déneigement

TROIS-RIVIÈRES — La compagnie Pagé Construction vient de signer avec la ville de Trois-Rivières un contrat par lequel elle s'engage à effectuer tous les travaux de déblaiement de la neige dans certaines rues de la cité. Le maire René Matteau pour sa part a été autorisé à apposer sa signature à la convention qui accorde une rémunération de \$32.190 par année à Pagé Construction pour exécuter le travail. Le contrat est d'une durée de trois ans à compter du 15 novembre dernier jusqu'au 31 mars 1970.



LE STUDIO LEO HENRICHON invite

les FUTURS MARIÉS à

réserver nos photographes expérimentés pour l'occasion de leur MARIAGE

Nous vous offrons

- De magnifiques photos en couleurs
- Des prix défiant toute compétition
- Un système de crédit, à la portée de tous
- Le choix de décors enchanteurs.

TEL. 374-6104

STUDIO LEO HENRICHON

425, rue ST-GEORGES, TROIS-RIVIÈRES

Le CADEAU PARFAIT pour les FETES SERAIT UN ABONNEMENT CHEZ SILHOUETTE SPECIAL DES FETES 375-4979

Essai gratuit.

Appelez maintenant pour réserver le spécial.

Venez aujourd'hui, soyez en forme pour les fêtes.

Mme Latour, 28 ans, mère de deux enfants, est toute joyeuse des résultats obtenus en moins de 60 jours.



M. Jacques Nolin homme d'affaires a perdu 45 livres. Sa taille qui a vaît avant 41" de contour, ne mesure plus maintenant que 37".



SPECIAL DES FETES

Les 15 premiers membres privilèges

2.00 PAR MOIS

pour un cours conçu pour vous.



Avant

Buste 32
Taille 34
Hanches 38

Après

Buste 34
Taille 32
Hanches 34

ESSAI GRATUIT

APPELÉZ Maintenant pour le spécial



APRES

1014, St-Maurice Trois-Rivières 375-4979

ANNONCE:

Des erreurs parfois. Pourquoi pas?

Vous vous sentez parfois paralysé par la crainte d'échouer? Souvenez-vous que tous ceux qui ont le mieux réussi dans la vie ont appris à assumer la responsabilité de leurs erreurs comme de leurs exploits. Lisez à ce sujet le réconfortant article de Selection du Reader's Digest de décembre, et apprenez à tirer parti de vos erreurs. Elles sont indispensables à qui veut vraiment vivre!

Les tribunaux ne sont pas des chaires de droit, ni des facultés, dit Me Guy Dorion

QUEBEC (PC) — "Les tribunaux ne sont pas des chaires de droit, ni des facultés ou des écoles, mais ce sont des endroits où des problèmes humains réels s'affrontent et doivent trouver une solution réelle et efficace dans l'application des lois".

C'est ce qu'a déclaré vendredi le premier conseiller du Barreau de Québec, Me Guy Dorion, lors de la cérémonie de prestation de serment des juges Robert Perron et Yvon Siroix, des Sessions de la Paix à Québec.

"Il est étonnant de voir des étrangers venir nous prêcher que notre système a peu de valeur," a dit Me Dorion, "alors qu'en France où existe ce système d'écoles de magistrature, on déplore justement le manque d'expérience pratique des magistrats, leurs connaissances insuffisantes des problèmes humains qu'ils ont à régler." Selon le dauphin du Barreau

de Québec, une école de magistrature ne pourrait jamais donner une meilleure science appliquée du droit que l'exercice de la profession.

Par ailleurs, "en nommant comme juges des avocats qui ont milité dans des partis politiques différents, le gouvernement porte un rude coup à cette légende que le critère d'allégeance politique compte énormément dans de telles nominations," a déclaré Me Dorion.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, a du même chef montré l'exemple à d'autres gouvernements qui, sans attacher à ce critère plus d'importance qu'il en a, en tiennent quand même un compte valable.



goyette inc.

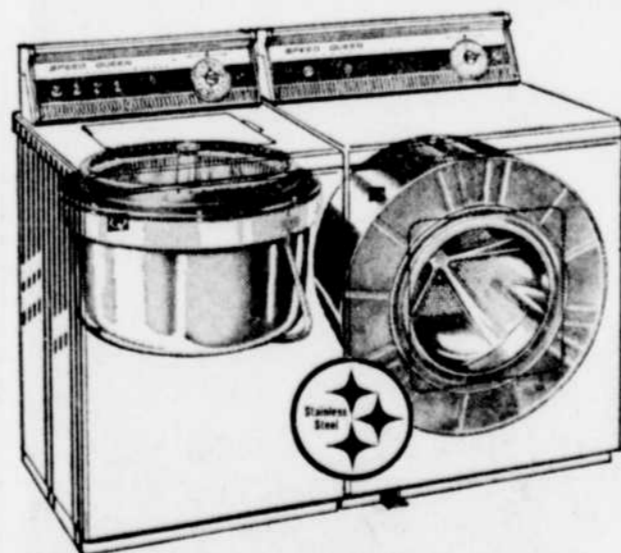
vous suggère des CADEAUX pratiques aussi agréables à offrir qu'à recevoir.

- Chemises Arrow
- Robe de chambre
- Bas et Cravate
- Chemise Tericota
- Gilet à col roulé
- Accessoires de voyage, tels que valises, etc.
- Chemise Sport
- Gants et foulard.
- Veste de TV

goyette inc.

AUTREFOIS BLAIS & FRERE 1484, NOTRE-DAME

FINI LES REPARATIONS



LIVRAISON et RACCORDEMENT GRATUIT

- GARANTIE A VIE sur la cuve en acier inoxydable.
- 10 ANS sur la transmission automatique.
- 2 ANS sur les pièces.

AU PLUS BAS PRIX AU CAP CHEZ

OUVERT

Tous les soirs jusqu'à Noël

AVEC LES LAVEUSES ET SECHEUSES AUTOMATIQUES

SPEED QUEEN

- Deux vitesses de rotation et d'agitation.
- Six cycles.
- Choix de 4 niveaux d'eau.
- Choix de 5 températures de lavage.



DÉSIRÉ MEUBLES

70, RUE ST-GEORGES, CAP-DE-LA-MADELEINE TEL: 375-3052

DESIRE LORANGER, prop.

Une quatrième victoire d'affilée pour le Philadelphie

Goyette brille dans la victoire du New-York avec 2 buts



BATAILLE GENERALE — Dès le début de la partie, d'hier soir, à Boston, les Bruins et les Canadiens de Montréal ont réglé des comptes. Les joueurs des deux équipes ont

alors laissé leur banc pour se lancer sur la glace. Il en est résulté 61 minutes de punition de cette bataille générale.

NEW YORK (PA) — Phil Goyette a récolté deux buts et une aide hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 4-2 sur les Kings de Los Angeles dans un match de la LNH.

Le deuxième but de Goyette dans le match, son 4ème de la saison, a assuré la victoire aux Rangers à 3-1-3 minutes de la fin de la partie.

Plus tôt dans la 3e période, Goyette avait aidé Bob Nevin à prendre Wayne Rutledge en défaut en donnant une avance de 3-1 aux locaux.

Quelques secondes plus tard, une passe de Gordon Labossière avait dévié sur le défenseur Arnie Brown pour pénétrer dans les filets des Rangers.

Goyette et Ron Stewart ont d'abord donné une avance de 2-0 aux locaux dans la première période, mais Bill White a réduit la marge à mi-chemin du second engagement.

L'arbitre Bruce Hood a subi une fracture au nez dans la deuxième reprise quand il a été

atteint par un lancer de Dale Rolfe. Il est revenu au jeu dans la dernière période après avoir subi un traitement dans un hôpital voisin. Le juge de lignes Brent Casselman l'a remplacé pendant son absence.

New York
Première période 2-31
Deuxième période 2-18
Troisième période 0-11
Total 4-2

Los Angeles
Première période 0-11
Deuxième période 0-11
Troisième période 0-11
Total 0-33

Chicago 3
Première période 1-11
Deuxième période 1-11
Troisième période 1-11
Total 3-33

Boston 5
Première période 2-11
Deuxième période 2-11
Troisième période 1-11
Total 5-33

Canadien 3
Première période 1-11
Deuxième période 1-11
Troisième période 1-11
Total 3-33

Détroit gagne par 6 à 1
Première période 3-11
Deuxième période 3-11
Troisième période 0-11
Total 6-33

per (15:22) (18:31). Watson majeure, Hodge, Aarby majeure, mauvaise conduite de joute (18:31) Vadras majeure, Smith majeure (18:12)

Chicago 3
Première période 1-11
Deuxième période 1-11
Troisième période 1-11
Total 3-33

Boston 5
Première période 2-11
Deuxième période 2-11
Troisième période 1-11
Total 5-33

Canadien 3
Première période 1-11
Deuxième période 1-11
Troisième période 1-11
Total 3-33

Détroit gagne par 6 à 1
Première période 3-11
Deuxième période 3-11
Troisième période 0-11
Total 6-33

3. Détroit, F. Smith 6 13:11 (Hampson, Jarrett)
4. Pittsburgh, Ubricco 3 19:27 (Andra)
Aucune punition

Chicago 3
Première période 1-11
Deuxième période 1-11
Troisième période 1-11
Total 3-33

Boston 5
Première période 2-11
Deuxième période 2-11
Troisième période 1-11
Total 5-33

Canadien 3
Première période 1-11
Deuxième période 1-11
Troisième période 1-11
Total 3-33

Détroit gagne par 6 à 1
Première période 3-11
Deuxième période 3-11
Troisième période 0-11
Total 6-33

Philadelphia (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont remporté leur quatrième victoire d'affilée sur les Blues de St-Louis hier soir en triomphant 4-2 grâce à des buts de Gary Dornhoefer et Ed Hoekstra dans la troisième période.

Philadelphia (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont remporté leur quatrième victoire d'affilée sur les Blues de St-Louis hier soir en triomphant 4-2 grâce à des buts de Gary Dornhoefer et Ed Hoekstra dans la troisième période.

Classements
Ligue Nationale
Boston 14 3 2 81 58 31
Toronto 12 3 3 74 50 29
Détroit 11 8 4 75 7 24
New York 11 8 4 69 23
Chicago 9 9 4 67 24
Canadien 8 11 5 56 56 21
Philadelphia 8 11 5 56 56 21
St-Louis 5 12 4 43 12

Division de l'Ouest
Phila 11 7 4 52 49 26
Los Angeles 11 9 3 48 72 25
Pittsburgh 9 11 3 61 62 21
Minnesota 7 10 5 47 43 19
Oakland 5 14 5 48 71 15
St-Louis 5 12 4 43 12

HOCKEY

Samedi
Ligue Nationale
Chicago 4, Boston 4
Oakland 5, Toronto 3
New York 4, Pittsburgh 1
Minnesota 5, St-Louis 1
Los Angeles 3, Montréal 2

VA-T-Y FALLOIR S'BATTRE ???
Pour vous dire que nous avons la plus haute qualité de vêtement au monde.
Diamond Inc.
LE SOMMET DU CHIC

Samedi soir dans la ligue Nationale de hockey

Par la PRESSE CANADIENNE

Chicago 4 Boston 4

SOMMAIRE

1. Boston, Bucyk 14	5:42
2. Boston, McKenzie 9	17:17
3. Chicago, Goyer 1	13:48
4. Boston, Bucyk 15	1:16
5. Chicago, Wharram 6	2:12
6. Chicago, D. Hull 3	5:32
7. Boston, Smith 1	14:26
8. Chicago, C. Maki 1	18:30

Oakland 5, Toronto 3

1. Toronto, Walton 14	8:09
2. Toronto, Ellis 19	4:32
3. Toronto, Ellis 19	18:19
4. Oakland, Ellis 11	20:4
5. Oakland, Ellis 11	19:20-49

New York 4, Pittsburgh 1

1. New York, Nevin 8	4:24
2. New York, Nevin 8	4:48
3. Los Angeles, Labossière 6	16:35
4. New York, Goyette 10	16:35
5. Los Angeles, Amadio, Rolfe (11:52)	

St-Louis, Berenson 3

1. St-Louis, Berenson 3	9:01
2. St-Louis, Berenson 3	12:14
3. St-Louis, Berenson 3	12:14
4. St-Louis, Berenson 3	12:14
5. St-Louis, Berenson 3	12:14

Contre le vainqueur du combat Spencer-Quarry

Ellis s'assure le droit de passer en finale du tournoi éliminatoire en déclassant Bonavena

LOUISVILLE, Ky (AFP) — Le Noir américain Jimmy Ellis, adoptant souvent les attitudes de Cassius Clay dont il fut le sparring partner, a nettement battu aux points et à l'unanimité des juges et de l'arbitre l'Argentin Oscar Bonavena à l'issue de douze reprises assez médiocrement disputées samedi à Louisville.

gentin, s'est ainsi qualifié pour affronter le vainqueur de la rencontre du 3 février à Oakland entre ses compatriotes Thad Spencer et Jerry Quarry en finale du tournoi des poids lourds de la World Boxing Association d'où sortira le nouveau champion du monde pour cet organisme, en remplacement de Cassius Clay, déchu.

Souvent débordé par la vivacité avec laquelle l'Américain lançait son gauche immédiatement suivi d'une sèche droite, le Sud-Américain chercha cons-

tamment refuge dans les accrochages où il réussissait parfois à placer une série des deux mains au corps.

Les Aigles gagnent par 5-4 sur les Gaulois

Drummondville augmente son avance en tête de la ligue Provinciale

St-Hyacinthe (M.L.) — Un but de Jean-Yves Garneau après 15:47 de la troisième période a permis aux Aigles de Drummondville de l'emporter 5 à 4

riode les deux clubs ont réussi chacun deux buts mais dans la seconde reprise les Aigles de Bruce Cline avec deux filets ont préparé le chemin de la victoire avec cette avance de 4 à 2.

Il récupéra assez bien, semble-t-il, pour prendre le meilleur sur l'Américain au sixième round et, après avoir été en difficulté dans la reprise suivante, il parvint à couper légèrement la pommette gauche d'Ellis qui s'imposait à nouveau nettement.

Des le troisième round, dominé en boxe par un insaisissable opposant, l'Argentin, accusant une belle droite à la tête, s'éroula au tapis, se releva mais retomba et dut écouter les huit secondes réglementaires avant de reprendre le combat en chancelant.



John Beggs

Gordie Haworth, André Lagueux, Jacques Bégin, R. Sawyer et J.-Y. Garneau ont été les francs-tireurs des détenteurs de la première place.

Au dixième round, se lançant aveuglément sur l'Américain qui paraissait alors le plus fatigué, Bonavena reçut de plein fouet un court crochet gauche à mention et s'assit littéralement dans un coin du ring. Il se releva au compte de huit mais retourna au canvas sans être compté, juste avant la fin du round pour ensuite enlever les deux dernières reprises.

L'arbitre accorda 56 points à Ellis contre 53 à l'Argentin, le juge américain 55 à 54 et le juge argentin 59 à 53, tous en faveur d'Ellis.

Moore signe à St-Louis

ST-LOUIS (PA) — Les Blues de St-Louis, de la LNH, ont engagé Dickie Moore pour la saison samedi. On sait que Moore avait abandonné en 1964 à la suite d'une blessure au genou. Les Blues ont envoyé la défense Pat Quinn au Tulsa, filiale des Leafs de Toronto, afin d'obtenir la permission d'embaucher Moore.

Trois-Rivières et Nicolet ex-aequo au 1er rang

Dans la ligue régionale de ballon sur glace, à l'Aréna de Nicolet, les Étoiles d'Or de T.R. sont demeurés au premier échelon du circuit en blanchissant le Notre-Dame de Pierreville par le compte de 3 à 0.

Les deux trios des Étoiles d'Or ont fonctionné à merveille, soit le trio: Lafleur-Gendron-Paul qui a enregistré les buts et le trio: Kvist-Roberge-Kegle qui a joué de malchance car ce trio aurait pu facilement produire deux ou trois buts.

Claude Gouin, des trifluviens, la merveille des gardiens de la ligue, a réussi son troisième blanchissage de la saison en seulement cinq joutes. La fiche des Étoiles d'Or est maintenant de 4 à 1.

Dans les autres rencontres: Les Lions de St-Gregoire ont remporté leur première victoire de la saison en disposant des Elephants de Nicolet par 1-0.

CHIC ALORS! AGO!

Maintenant **2** jets directs Montréal-Chicago! Par Air Canada, bien sûr! Le matin et l'après-midi, **2** fois par jour. L'homme d'affaires apprécie la commodité, la vitesse, le confort de ces **2** vols. Et nous offrons jusqu'à quatre autres vols quotidiens Montréal-Chicago via Toronto. Voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 378-3252

AIR CANADA



(Photo Gilles Berthiaume)

LA GRANDE SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE, qui s'étend du premier au 7 décembre, a été proclamée officiellement par le maire Lucien Filion au cours de la fin de semaine. Tout au cours des prochains jours, la Sûreté provinciale, et la sûreté municipale, ont mis de l'avant un programme spécial dans le but d'inviter les

automobilistes à la plus grande prudence. Dans l'ordre habituel, le caporal Guillemette Alarie de la SPQ de La Tuque, le chef de police Larry Brown, le maire Lucien Filion et le sergent Pierre Guilbeault en charge de la SPQ.

Proclamation officielle de cette semaine à La Tuque

Chaque individu doit être particulièrement intéressé au domaine de la sécurité routière

par Réjean Lacombe

LA TUQUE — Selon le premier magistrat de la ville de La Tuque, le maire Lucien Filion, nous attendrons à l'effort collectif dans le domaine de la sécurité routière, en autant qu'individuellement, chacun de ceux qui ont la terrible responsabilité de conduire un véhicule s'arrêtera pour prendre conscience de ses devoirs et éviter d'être la cause d'un accident, si mineur soit-il.

Au cours d'une brève conférence de presse tenue à l'hôtel de ville, le maire Filion a proclamé officiellement ouverte la grande campagne de sécurité routière, qui se tiendra du premier décembre au 7 décembre. Le sergent Pierre Guilbeault de la Sûreté provinciale, accompagné du caporal Guillemette Alarie, ainsi que le chef de police de La Tuque, M. Larry Brown, assistaient à cette conférence de presse.

Le maire Filion a précisé qu'il importait que les forces de l'ordre, qui ont pour mission de veiller à la protection publique, soient consciencieusement secondés par ceux-là même dont elles ont le devoir de sauvegarder la vie, c'est-à-dire les conducteurs de véhicules publics de toutes catégories.

"De saison en saison, dit-il, il est navrant pour ne pas dire déprimant de constater le nombre

de décès dus aux accidents routiers et malheureusement, notre ville et notre région ne sont pas exemptes de ces hécatombes".

Selon lui, les autorités sont à juste titre alarmées de la négligence qui est la cause primordiale des nombreux accidents de la route dont nous sommes les témoins à l'année longue et "malgré les efforts déployés, pour circonscrire ce fléau, ajoutait-il, il n'en demeure pas moins que le Québec est encore la province qui vient en tête de tout le pays pour les accidents mortels dus à l'insouciance et à l'indifférence d'un trop grand nombre de conducteurs d'automobiles".

Se rapportant sur le plan strictement humain, le maire Filion a déclaré qu'une perte de vie représente déjà l'irréparable, mais, dit-il, si nous nous arrêtons plus superficiellement à l'aspect monétaire, ces nombreux accidents de la route ont pour conséquences d'engendrer les augmentations de tarifs d'assurances qui grèvent brutalement le portefeuille du contribuable.

Le maire Filion a par ailleurs invité la population de La Tuque à suivre les conseils qui lui sont donnés par l'autorité constituée, d'endosser pleinement les responsabilités qui lui incombent en vertu de la loi et surtout en cette période cruciale de la saison des Fêtes dans la

quelle, dit-il nous serons bientôt engagés, de ne jamais déroger aux conditions vitales sous lesquelles un conducteur de véhicule automobile doit se comporter au volant.

D'ailleurs des vendredi dernier, les forces policières ont redoublé d'efforts et de vigilance pour que la loi soit scrupuleusement respectée afin qu'aucun accident majeur ne se produise.

"En terminant, de ponctuer le maire, je proclame donc cette semaine du premier au 7 décembre inclusivement la semaine de la sécurité routière pour notre ville et notre région immédiate et j'insiste sur que cette semaine de sécurité routière 1968 soit la plus fructueuse de toutes celles qui ont été organisées à date".

Un programme spécial a été mis de l'avant par la Sûreté provinciale de La Tuque et la Sûreté municipale. Depuis déjà vendredi, et au cours des prochains jours, les policiers de ces deux corps entreprendront des inspections complètes des automobiles. Différents conseils de sécurité seront de même enseignés aux automobilistes dans le but de les inviter à la plus grande prudence.

Le sergent Guilbeault de même que le chef Brown, ont déclaré que les corps policiers redoubleront de surveillance au cours des prochains jours et principalement lors de la période des Fêtes afin qu'il ne se produise pas d'accident mortel dans la région de la Haute-Mauricie.

M. René Gauvin débouté d'une action en Cour Provinciale

La firme Goulet Ltée n'est pas responsable d'un tel accident

LA TUQUE (R.L.) — M. René Gauvin de La Tuque a été débouté dernièrement en cour provinciale de Shawinigan, d'une action en dommages-intérêts au montant de \$986.17 qu'il avait intentée aux Entreprises Goulet Ltée de La Tuque. M. Gauvin attribuait dans son action, la responsabilité d'un accident qu'il a subi, à la défenderesse.

Cet accident serait survenu alors que M. Gauvin sortait à bicyclette de son terrain situé à l'intersection du boulevard Ducharme et de la rue Lacroix à La Tuque. Il s'engageait sur le boulevard Ducharme, lorsqu'il fit une chute qui lui a occasionné des blessures et autres dommages. L'accident remonterait dans la soirée du 19 mai 1966.

M. Gauvin attribuait l'accident aux Entreprises Goulet, qui possédaient un contrat de la ville de La Tuque et devaient refaire la structure du pavage à l'intersection de la rue Lacroix et du boulevard Ducharme. Le demandeur prétendait que la roue avant de son bicyclette s'était enfoncée dans une ornière, enfoncée dans une ornière.

Goulet, qui étaient représentées par Me Y. Chassé, de La Tuque, alléguèrent qu'elles avaient obtenu un contrat de la ville de La Tuque en janvier 1966, pour le creusage et l'installation d'un tunnel à l'intersection des rues Lacroix et Commerciale, mais qu'elles avaient terminé et exécuté ce contrat, depuis deux mois, avant l'accident survenu par le demandeur. La firme soutenait également que le terrain avait été nivelé avec du gravier de façon à former une surface plane et solide à la fin des travaux.

Dans son jugement, le juge Roger Deshaies mentionnait qu'il y avait lieu d'appliquer les dispositions de la loi des rues publiques. Le juge Deshaies s'est appuyé sur le fait que l'accident dommageable, dont le demandeur se plaint, est survenu dans une rue publique ouverte à la circulation dans la ville de La Tuque.

Il souligne également qu'à l'époque de l'accident, la défende-

resse, qui avait fait des travaux pour l'installation d'un tunnel au même endroit, avait terminé ces travaux depuis plusieurs se-

maines. Finalement, le juge Deshaies déclare qu'on ne peut rattacher l'accident survenu au demandeur à un acte fautif de

la défenderesse et que le demandeur n'a pas prouvé le lien de droit pouvant engager la responsabilité de la défenderesse.



(Photo Lapointe)

LA JOURNEE DES CARRIERES, à l'intention des étudiants et étudiantes de Louiseville, a eu lieu ces jours derniers à l'école JEAN XXIII. Plus de mille jeunes de notre ville y ont pris part. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le sous-inspecteur Maurice Baril de la PP du Que-

bec, l'officier commandant Guy Tausignant du Centre de recrutement des Forces canadiennes, Mme Lucette Chartrand, hôteesse de l'air, les constables André Chartrand et Richard Laperrière de la Gendarmerie Royale.

Lors de la "Journée des Carrières" à Louiseville

Les élèves ont l'occasion d'obtenir plus de renseignements sur les professions

LOUISEVILLE (M.B.) — La "Journée des Carrières" à l'intention des étudiants et étudiantes, a eu lieu au cours de la semaine à l'école Jean XXIII.

Plus de 45 spécialistes dans les différentes branches ou carrières sont venus expliquer aux élèves les avantages et les désavantages des différentes options qui s'offrent à eux pour l'ave-

ni. Il y a déjà quelques années que semblable journée a été organisée à l'intention de la jeunesse étudiante de notre ville et de notre région.

Les différentes activités étaient sous la présidence de Mme Rodrigue Latourelle et la journée avait été rendue possible grâce à la collaboration de

MM. Marcel Bertrand et Gaétan Blais du Centre de Main-d'œuvre du Canada, ainsi que de la direction des deux écoles secondaires: garçons et filles.

Les différentes professions ou métiers y avaient délégué des représentants qui se sont efforcés de répondre, de la façon la plus appropriée, aux diverses questions des jeunes.

Dans la ville de Louiseville

Le taux de la taxe foncière a diminué depuis dix ans

LOUISEVILLE (M.B.) — Le rapport annuel de l'année 1958 (statistiques municipales), laissait voir que le taux de la taxe foncière, par cent dollars d'évaluation municipale, était de un dollar, alors qu'en 1967 il est de 80 cents, et ce depuis trois ans.

La taxe locative, soit à p.c. du loyer annuel, payé ou estimé, est demeurée la même, après dix ans.

Sur ce rapport, il était mentionné que la taxe scolaire était de 90 cents du cent dollars d'évaluation. Elle est aujourd'hui, globalement, de \$1.19.

La population totale, à cette époque, paroisse (2739) et ville (4173), était de 6.912. En 1967, elle a atteint les quelque 7.500 dans l'ensemble.

Quant à la taxe de vente, elle

comptait pour \$52.717.80, au 31 décembre 1958, alors que celle de 1967 sera tout près des cent mille dollars.

Depuis quatre ans, deux annexions partielles de territoires de la paroisse à la ville ont considérablement augmenté les limites de cette dernière.

Subvention se rapportant aux travaux d'hiver

LA TUQUE (R.L.) — Le conseil municipal a reçu, au cours de sa dernière séance, un chèque au montant de \$137.279.66, du ministère des Affaires municipales de la province. Ce montant représente une partie du montant dû par ce ministère relativement au programme des travaux d'hiver, entrepris l'an dernier dans la municipalité de La Tuque.

Le maire Lucien Filion a déclaré qu'il restait encore environ \$15.000 sur le montant total des récupérations chômage de l'an dernier. On sait que le montant total de ces récupérations s'élevait approximativement à \$153.000. La balance du montant dû sera vraisemblablement remboursée au conseil au cours du prochain mois.

On sait qu'en vertu de l'entente fédérale-provinciale concernant les travaux d'hiver, la municipalité de La Tuque "sucbe un montant équivalent à 100 pour cent du coût de la main-d'oeuvre. La Tuque est considérée par les autorités gouvernementales comme faisant partie d'une zone désignée.

Les édiles ont décidé d'expédier une lettre de remerciements à l'endroit du ministre d'état aux Affaires municipales, M. François Boudreau, relativement à cette dernière subvention.

Un compteur d'eau tombe en panne

LOUISEVILLE (M.B.) — Un compteur d'eau, installé à l'Associated Textiles, et qui avait été réparé au coût de \$110, a fait l'objet de discussions à la dernière séance du conseil municipal.

Comme ce compteur est encore tombé en panne, le gérant de la ville a expliqué que les sommes dues par l'ATC pour l'eau étaient calculées selon la production de l'usine.

Les membres du conseil en sont cependant venus à la conclusion qu'il faudra le réparer, si possible, ou sinon, en acheter un neuf, ce qui occasionnerait une dépense d'environ \$300.

On a finalement opté pour en faire faire la réparation par la compagnie qui fournit ces compteurs.

Que deviendrons-nous sans les annonces hebdomadaires sur les aliments?

LA PUBLICITE EST VOTRE GUIDE D'ACHATS JUDICIEUX

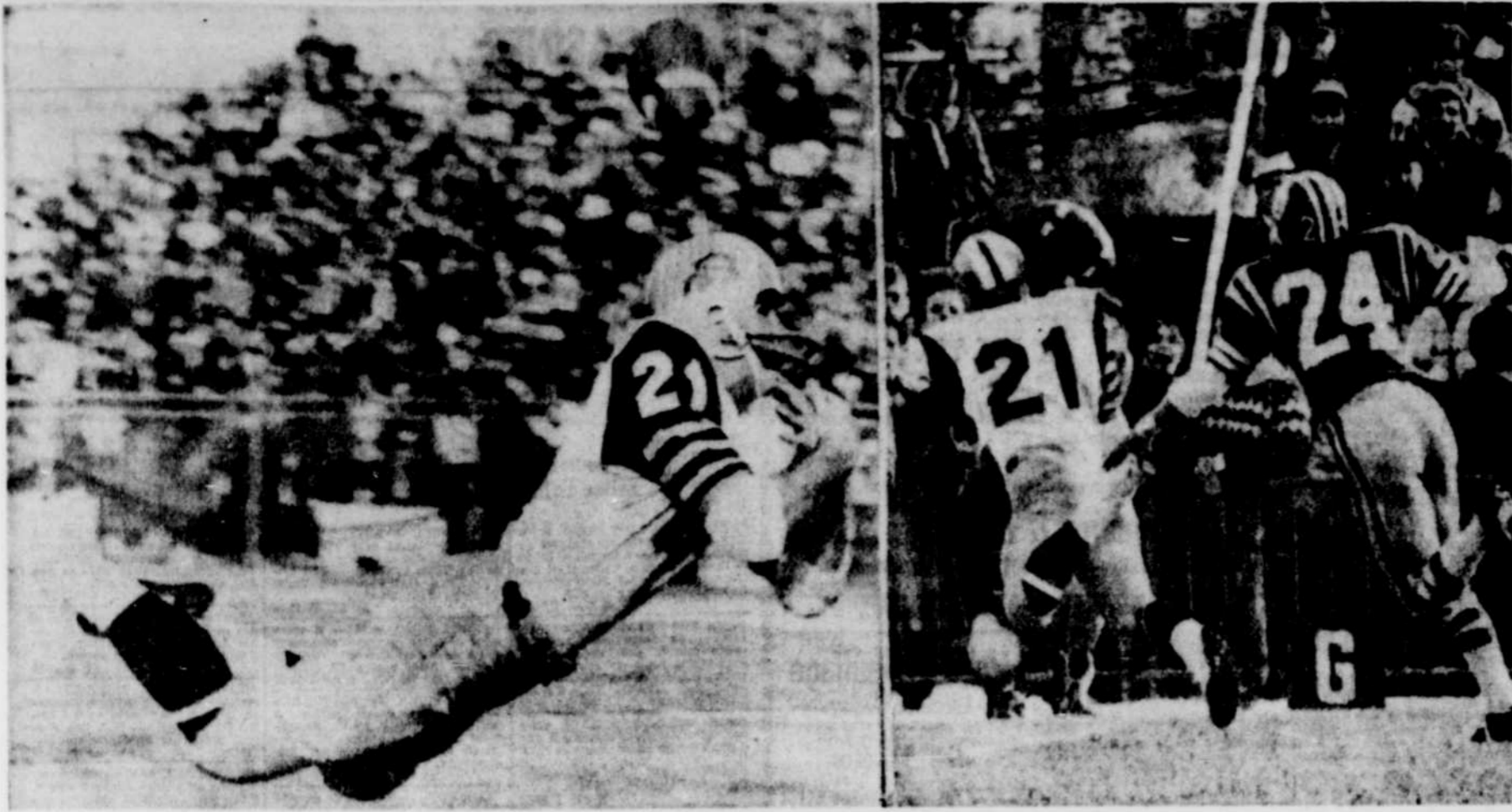
Toute la semaine consacrée aux achats d'aliments et à comparer les prix, voilà où nous en serions sans la publicité. La course aux victuailles chez le boucher, le boulanger, le marchand de fruits et légumes, le crémier et le marchand de poisson.

Des millions de ménagères doivent encore effectuer leurs achats de cette façon, vous savez, ici, nous avons le privilège de faire tous ces achats à la même enseigne, dans les magasins d'alimentation et les centres commerciaux, probablement moins pittoresques que les petites boutiques d'Europe mais combien plus pratiques.

Et nous avons les annonces hebdomadaires sur les aliments pour nous simplifier la besogne. Il s'agit de nouvelles publiées par votre quotidien. Des nouvelles touchant les réclames de la semaine, les produits-vedette annoncés à

l'échelle nationale, les primeurs; ainsi que des suggestions de menus. Sans compter que la publicité concernant les aliments vous fournit l'occasion de comparer les prix en vigueur chez les différents marchands avant de partir faire vos courses.

Si vous envisagez la publicité comme une source de nouvelles et de renseignements utiles concernant les produits et les services qui vous intéressent, vous ne pouvez qu'apprécier les avantages qu'elle vous offre. Vous finirez peut-être même par vous demander ce que vous deviendriez sans les annonces.



LE JEU QUI DEVAIT CONDUIRE LES TIGER CATS à leur premier touché lors de la partie de la coupe Gray samedi. Dave Fleming (21) a tenté de capter la passe, mais a

subi une interférence quand le No 24, Bob Kasid, l'a poussé. Les Ti'cats ont alors été amenés à la ligne de

deux verges des Roughriders et devait sur le jeu suivant ouvrir le pointage sur une trouée de Joe Zuger.

(Téléphotos PC)



MONSIEUR 'GREY CUP' était de la parade. Il devait sans doute être de la partie.

Les Tiger Cats de Hamilton, l'un des plus grands clubs de tous les temps

Le quart-arrière Joe Zuger se fracture le nez pour une 2e fois et s'avère le héros du match de samedi

OTTAWA (PC)—L'histoire du chewan dans le match de la coupe Grey samedi s'est résumé à un bref épisode prononcé à mi-chemin dans la



LE QUART-ARRIÈRE JOE ZUGER (9), le héros du match de samedi.



COURS, SI TU VEUX M'AVOIR — C'est bien ce que semble dire ce jeune, le sourire aux lèvres, qui s'est amené sur le terrain alors même que se déroulait la partie de la coupe Grey.

partie.

Un jeune homme s'est rendu clandestinement jusqu'au banc des Cats au début de la deuxième demie, alors que Hamilton menait 17-1, et a dit au demi Willie Bethea: "J'imagine que vous êtes assuré de la victoire".

"Non", a répliqué Bethea après avoir vérifié le pointage. "rien n'est fini avant le dernier coup de revolver".

C'était là en résumé l'attitude de toute l'équipe qui n'a jamais lâché prise même après que les Riders eurent semblé vaincus.

"C'est la grosse différence chez cette équipe", a déclaré Ron Brewer, un vétéran de 10 saisons à sa première coupe Grey.

"Si cette équipe avait disputé 14 matches de la même façon qu'elle a fini la saison, elle serait passée à l'histoire comme un des plus grands clubs de football de tous les temps.

"Nous avons livré six matches sans allouer un touché. Nous n'avons permis que 17 points durant cette période, soit moins qu'un placement par partie."

Etoiles

Un des joueurs les plus efficaces des Cats a été Ted Paige,

qui a subi une douloureuse blessure à une épaule au début du match, mais qui est ensuite revenu au jeu, après avoir eu besoin d'aide pour évacuer le terrain.

L'épaule me faisait tellement souffrir que je ne pouvais lever le bras et c'est pourquoi on m'a remplacé sur les retours de botés de dégagement".

Il n'en a pas moins accompli un travail excellent pour harasser le quart rival Ron Lancaster lors des blitz défensifs des Cats.

"George Reed, des Riders, surveillait constamment Billy Ray Locklin, ce qui me laissait libre d'agir. J'ignore comment je me rendais à Lancaster, mais j'ai réussi à certaines occasions, même par-dessus John Barrow."

Locklin, ailier défensif de 245 livres, a couru 43 verges pour le troisième touché des Cats, "qui a cremé le gâteau", selon sa propre expression.

C'était son troisième touché en sept saisons chez les pros et sa rapidité en a surpris plusieurs, mais il a rappelé qu'il avait déjà parcouru 100 verges en 10,3 au collège.

Le quart Joe Zuger s'est avéré le héros du match en gagnant

164 verges dans les airs et comptant le premier touché des vainqueurs, ce qui lui a coûté une deuxième fracture nasale en huit jours.

"Je vais me faire opérer après le nouvel An, car j'ai pensé à respirer".

Zuger n'était toutefois pas satisfait de sa tenue, ajoutant: "Nous n'avons pas atteint notre potentiel à l'offensive".

Ted Watkins a compté l'autre majeur des Cats en courant 50 verges après avoir capté une passe de 20 verges.

"J'imagine qu'on les a pris par surprise", a déclaré Watkins qui était seul lorsqu'il a reçu la passe de Zuger.

Sazio

Le pilote Ralph Sazio a expliqué la situation en caressant sa troisième coupe Grey en cinq ans à la direction des Cats.

"Les films des Riders dans leur finale de l'Ouest se sont avérés à peu près inutiles.

"Calgary s'en tenait surtout aux jeux aériens, ce qui n'est pas notre politique. Nous savions que Regina devrait réajuster son offensive et sa défensive.

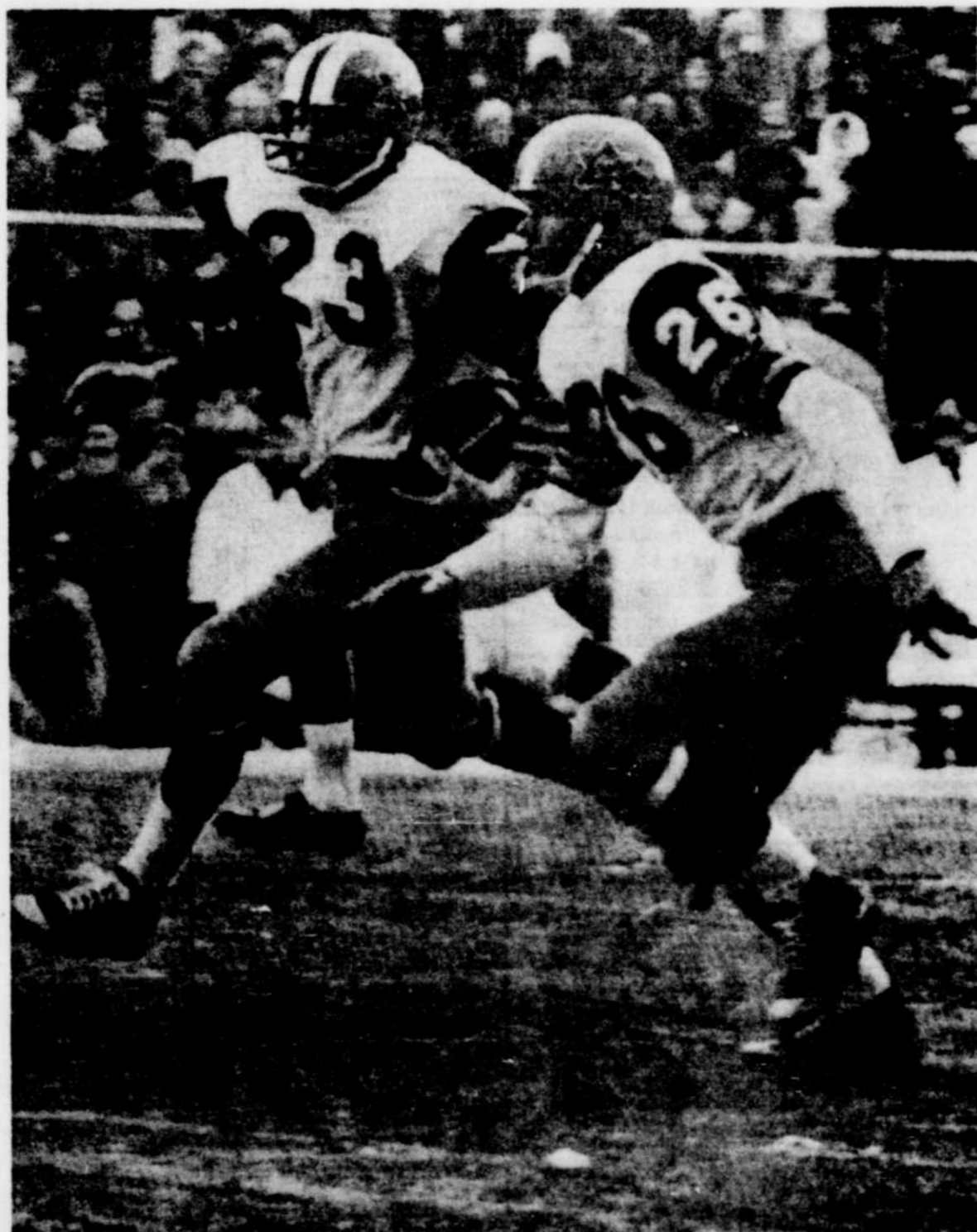
"Il n'a pas fait aussi froid que nous l'avions prévu, mais

le terrain était gelé et je savais que les soulers cloutés du football seraient inutiles. C'est pourquoi, j'ai acheté de nombreux soulers de toile avant le match et nous les avons changés continuellement car ils ne résistaient pas à l'usure."

Sazio a révélé que Zuger avait pris 99,9 pour cent des décisions pendant le match. Il a même refusé un jeu que je lui ai suggéré pendant la partie ce qui prouve qu'il est arrivé à maturité.

Sazio, qui n'avait pas approuvé l'élection d'Ed McQuarters de préférence à John Barrow comme joueur de ligne de l'année, continuait d'opiner que son protégé était le meilleur au pays.

Barrow a révélé que les Cats n'avaient utilisé qu'un tiers de leurs jeux défensifs, admettant que la situation s'était compliquée un peu dans la seconde demie lorsque Lancaster, le quart rival, s'est mis à courir avant d'exécuter ses passes. Jusque là, les quatre joueurs de ligne des Cats avaient suffi à exercer la pression nécessaire sur lui pour l'empêcher de compléter ses passes.



BOB RICHARDSON (23) vient d'intercepter une passe de

Ron Lancaster. Il devait alors réussir une course de 39 verges. À sa gauche, le fameux Garney Henley.



ALLAN SMITH (22), profite d'une solide protection des siens pour faire du dommage à son tour dans le territoire des adversaires.



LES TIGER CATS sont réputés pour leur défensive et ils l'ont démontré encore une fois samedi. Jim Carphin (76) est tellement arrêté durement par Bob Richardson, des Ti'cats, qu'il en a perdu le ballon.

LES ANNONCES CLASSEES! LA FAÇON IDEALE DE MAGASNER...

CONVOICATIONS

Lundi le 4 décembre 1967

Trois-Rivières
19h. 15 - Restaurant Le Capitain de Polack, déjeuner du Club Kiva-Fin.
19h. 30 - Bureau de la Protection Civile...
20h. 30 - Auditorium du séminaire St-Joseph...
21h. 30 - Salle Notre-Dame, réunion du Service des Loisirs.

Soirée bazar
Tous les lundis soir à 8 heures
SALLE NOTRE-DAME
RUE STE-JULIE
au profit des loisirs N-Dame Inc.
12 tours à \$15.00
SOIREE NOUVEAU GENRE
2 tours à \$100
Gros lot cumulatif tiré le même soir.
Départ à \$95.00
TIRAGE DES PRIX DU MOIS le 9 à 11 h 30

Soirée Bazar - Autobus gratuit
TOUS LES LUNDIS SOIR
DE 8 HEURES A 10-15 HEURES
Salle Sylvain
PAROISSE STE-CATHERINE DE SIENNE
TROI-RIVIERES-OUEST
BIENVENUE A TOUS

Annouces classées
Les cancellations et les corrections seront acceptées jusqu'à 4 heures P.M. le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
Les erreurs seront complètement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurons accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant des annonces.

PROPRIETES A VENDRE
TROI-RIVIERES - NORMANVILLE, rue Champlain-Moreau, maison 2 étages, 3 pièces, salle de bain, garage, 2 garages, comptant \$4,000.00 à \$4,500.00. Bonnes conditions. Appeler: 378-5847. B 4 T 21-30

Par. St-Maurice
Cottage complètement renoué
5 pièces, chauffage automatique, 100 ampères, garage, terrain 200 x 150, toute taxe annuelle \$60.00 avantage de la campagne, à proximité de la ville. Prix \$4,800.

Maurice Faucher
courtier en immobilier
374-9961 B 4 T 30-32

BUNGALOW BRIQUE SITUÉ 404 Cardinal Roy, Cap-de-la-Madeleine, près école, agencé, autobus, quartier résidentiel, 3 garages, sous-sol fini, 2 chambres, bain, installation lavasse, schéma, coût du chauffage eau chaude \$130.00 par an. Condition et prix avantageux. Bureau 374-4890. Résidence: 375-5245. B 4 T 20-40

Par. St-Sacrement
OCCUPATION IMMEDIATE
Bungalow brique avec garage, comprenant au rez-de-chaussée, salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres, 1 salle de bain, sous-sol fini, salle familiale, 2 garages, sous-sol fini, 2 chambres, bain, installation lavasse, schéma, coût du chauffage eau chaude \$130.00 par an. Condition et prix avantageux. Bureau 374-4890. Résidence: 375-5245. B 4 T 20-40

Edifice (500) Bonaventure
378-2757 B 4 T 31

Magny Construction Ltée
VOUS OFFRE
BOUL. DES PRAIRIES
Bungalow ultra-moderne de 5 pièces, système chauffage central, avec garage attenant. Libre immédiatement. Taux 2 pour cent.

761 CARDINAL ROY - AP
378-8057 B 4 T 28-31

30- TERRES OU FERMES A VENDRE
3 MILLES 1/2 CAP-DE-LA-MADELEINE - Rang St-Alexis, terre 25 acres, culture St-Alexis. Prix \$2,800.00. Soutant inclus, excellent maison privée. Autisme, carte viticulture, Jean-Paul Faucher, courtier 374-3743. B 20 T 24-32

31- LOGEMENTS A LOUER
PRES PLAZA FUSEY - Logement moderne, 4 pièces, des plus modernes, chauffées, \$195.00 par mois. Pour renseignements, appeler: 375-5134. Cap-de-la-Madeleine. B 20 T 24-32

32- LOGEMENTS A LOUER
ST THOMAS DE CANTON - LOGEMENT moderne, 4 pièces, chauffage, eau chaude, sous-sol fini, garage, 200 x 150. Prix \$2,800.00. Soutant inclus, excellent maison privée. Autisme, carte viticulture, Jean-Paul Faucher, courtier 374-3743. B 20 T 24-32

33- APPARTEMENTS A LOUER
TROI-RIVIERES - 1 1/2 APPARTEMENT chauffé, meublé, éclairé, situé centre ville. Pour de plus amples renseignements, s'adresser: 1584 rue Beaulieu, apt. 20. B 21 T 18-41

34- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - POUR UNE ou deux personnes distinguées, et ceci nous y ferons, 3 pièces meublées plus chambre, eau chaude, chauffage central, compris. S'adresser: 1140 St-Martin 374-8858. B 21 T 18-41

35- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - POUR MESSEURS, chambre propre, entrée privée, confort moderne, endroit tranquille, respectable, stationnement, s'adresser: 528 St-Jacques, 378-5134. B 21 T 17-40

36- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - CHAMBRE A LOUER, pour dame ou jeune fille. Droit de cuisine, chauffage, eau chaude, auto. Téléphone: 378-2314, soir après 4 heures. B 21 T 27-33

37- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - CHAMBRE A LOUER, pour 2 filles ou 2 jeunes filles, dans foyer moderne, avec usage de toutes commodités, 955 St-Urbain, téléphone: 375-8173. B 21 T 28-31

38- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - RUE ST-ROCH, chambre simple, usage cuisine, logement de femme. S'adresser à: 439 N. Verreille, Téléphone: 378-6053. B 21 T 28-32

39- CHAMBRES A LOUER
CAP-DE-LA-MADELEINE - PER-SOINNES DISTINGUEES, chambres meublées, table de travail, cuisine, salle de bain, eau chaude, chauffage central, usage de toutes commodités, 1618 St-Jacques, 378-5134. B 21 T 17-40

40- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - CHAMBRE A LOUER, très propre, possibilité de cuisine, stationnement, facile, situé près de la Westinghouse, 955 St-Urbain, téléphone: 375-8173. B 21 T 28-31

41- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - RUE ST-ROCH, chambre simple, usage cuisine, logement de femme. S'adresser à: 439 N. Verreille, Téléphone: 378-6053. B 21 T 28-32

42- CHAMBRES A LOUER
CAP-DE-LA-MADELEINE - PER-SOINNES DISTINGUEES, chambres meublées, table de travail, cuisine, salle de bain, eau chaude, chauffage central, usage de toutes commodités, 1618 St-Jacques, 378-5134. B 21 T 17-40

43- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - CHAMBRE A LOUER, pour dame ou jeune fille. Droit de cuisine, chauffage, eau chaude, auto. Téléphone: 378-2314, soir après 4 heures. B 21 T 27-33

44- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - CHAMBRE A LOUER, pour dame ou jeune fille. Droit de cuisine, chauffage, eau chaude, auto. Téléphone: 378-2314, soir après 4 heures. B 21 T 27-33

45- CHAMBRES A LOUER
TROI-RIVIERES - CHAMBRE A LOUER, pour dame ou jeune fille. Droit de cuisine, chauffage, eau chaude, auto. Téléphone: 378-2314, soir après 4 heures. B 21 T 27-33

35- MEUBLES NEUFS
30% à 50% de réduction
SUR \$10,000.00 DE MARCHANDISES
que je viens de recevoir de 2 camions
remplis de meubles - Accessoires électriques
d'un magasin qui a discontinué la vente, cause maladie

EXTRA-SPECIAL, POELE ELECTRIQUE 30 POUCEES
complètement automatique avec Bar-B-Q, valeur \$299 pour \$189.
POELE électrique 220 - - - - - \$129.
POELE électrique 220 - - - - - \$149.
REFRIGERATEUR 19 p.c. de luxe - - - - - \$179.
REFRIGERATEUR 12 p.c. de luxe - - - - - \$199.
REFRIGERATEUR 12 p.c. automatique 2 portes - - - - - \$239.
REFRIGERATEUR 12 p.c. automatique, 2 portes sans glace \$299.
LESSIVEUSES à partir de - - - - - \$109.
LESSIVEUSES carées - - - - - \$149.
même réduction pour mobiliers chambre - cuisine - salon

Santerre & Fils Enrg.
833 Ste-Cécile - 374-9575 - Trois-Rivières

41- ARTICLES DE MENAGE
CLEMENT BEAUDOIN, ACHETONS
- vendons - échangeons meubles usés, cuisine, chambres, salon, accessoires électriques, patins, etc. Notre-Dame Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 378-6914, après 4 heures: 374-5871. B 21 T 17-40

42- MANUFACTURIERS
TROI-RIVIERES - PROVINCIAL
MATÉLAS Enregistré, Manégers, vous qui songez à faire réparer vos matelas, N'hésitez pas, adressez-vous 1143 Chapleau, téléphone: 375-3888. B 42 T 25-34

43- MACHINES A BUREAU
LOUEZ...
ou achetez
GASTON BEDARD Inc.
1621, Royale, T.R. 375-9191
Distributeur exclusif des fameuses machines à écrire "Olympia"

44- CHAUFFAGE
Huile à chauffage
Lucien Deloy
91 HERTEL - T.R.
TEL.: 375-9666

45- DIVERS
A VENDRE, TRACTEUR "International" Diesel, avec "franchise" Moderne, en bonne condition. Prendrais échange terrain ou maison. Téléphone: 375-9184. Trois-Rivières. B 21 T 28-31

46- SALONS DE BARBIERS
HERTEL DUBOIS - BARBIER d'expérience, anciennement du salon des Forges et ailleurs d'annoncer à ses clients et amis qu'il est maintenant rendu au 528 St-Jacques, Trois-Rivières. Bienvenue à tous. J 34 T 24-32

47- FOURRURES
MANTEAU CASTOR 10-12, manteau noir moussé 14-16. S'adresser: 391 Vera Rue, Grand-Mère, entre 3 et 5 heures. B 40 T 30-33

48- LINGERIE
STE-MARTE, MANTEAU 3 saisons, très agréable, pour homme, grandeur 24. Vêtements maternité, 2 pièces plus pantalon river, grandeur 12. Téléphone: 378-7260. B 43 T 28-31

49- VETEMENTS
GRAND-MÈRE - SPECIAL HABILITON de genre noir, en vision camouflage, en tissu, avec doublure, tunique électronique, catalogue nouveauté de défilé. Pour renseignements, tél: 378-2471. B 40 T 30-33

50- NETTOYAGE - PRESSAGE
CAP-DE-LA-MADELEINE - EQUIPEMENT MODERNE pour nettoyage Divers, tapis, intérieur d'auto, nettoyage, etc. S'adresser: 100 St-Jacques, 378-5134. B 21 T 17-40

51- NETTOYAGE AUTOMATIQUE PROFESSIONNEL
Kwik Wash 1170 Ste-Marie
TROI-RIVIERES
DE 8 A.M. à 10 P.M.
x D 1 T 30-31

52- MODISTES - COUTURIERS TAILLEURS
CAP-DE-LA-MADELEINE - COUTURIERE PRENDRAIS réparation, robes, manteaux, pantalons, etc. Pour renseignements, téléphone: 378-2147. J 29 C 28-31

53- MODELES EXCLUSIFS
RABAIN 40% - \$35 à \$125
GRANDEUR 10-15 ANS
ROBES lame, crêpe, dentelle française blanche, changant, pure soie. Ainsi que tres beaux manteaux.
MODELES DE NOTRE DEFILE DE MODE.
LES CREATIONS
Cécilia
HAUTE COUTURE
215 ST-GEORGES
CAP-DE-LA-MADELEINE
TEL.: 378-7350. B 41 T 28-31

54- IL EST PROUVE
QUE LES RESULTATS FONT LA POPULARITE
de nos annonces classées
C 110 T 30-32

GUIDE D'ACHATS

POUR LES FETES...

Surveillez ces annonces d'ici Noël
Evitez l'affluence des derniers jours

CLEMENT PHOTOS POUR PHOTOS
en studio rapide d'expert - qualité assurée - Caméras - Films - Cinécaméras - Cadeaux de Noël - cartes - 146 St-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine. 378-7308. B.G.F.T. 21-50

POUR LES FETES - Assortiment complet de magnifiques tissus, draperies, et pour votre toilette, robes, manteaux, etc. S'adresser: 1010 Champlain, apt. 4, Trois-Rivières. 374-9112. B.G.F.T. 21-50

POUR NOEL, OFFREZ à votre épouse, "Magnifique machine à coudre", "Vestisette" ou "Vestisette". Venez choisir, MAURICE PROVENCHER, 219 St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine. D.C.F.T. 21-50

POUR NOEL - PATINS de seconde main, Aus. réparation gratuite. Teinture, et change et vente. Concessionnaire Roger Lacombe, 43 Boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 378-8416. D.C.F.T. 21-50

POUR NOEL, OFFREZ un cadeau de grande distinction, choisissez un cadeau de luxe, bijoux importés, Vesteux, etc. S'adresser: 429 St-Georges, Trois-Rivières - 374-8007. B.G.F.T. 21-50

Economisez
DIAMANTS - CADEAUX
RAVARY ENR.
1581 Royale
Tel.: 375-6641

NOUBLÉZ PAS de vous procurer une superbe Hyppolite "Titi-Buy" avec sacs en papier Kraft à l'épreuve de l'eau. Les modèles Titi-Buy, Eng. et les modèles "Hobby" de la collection "Hobby" des modèles de la série "Hobby" de la série "Hobby". B.G.F.T. 21-50

DESCHAMPS PHOTOS BIENNOT
Noël, offrez une photographie qui saura plaire. Rendez-vous immédiatement - haute qualité assurée - travail d'experts, 1213 Laviolette, Trois-Rivières - 374-8007. B.G.F.T. 21-50

CLEMENT JOYCEVET - LAD Shick - Capri-Consolite 315 - Sa-choira à louer, 1968 - Régulier \$39.95 spécial Noël. \$29.95 seulement. 1636 Royale, Trois-Rivières, 378-4955. D.C.F.T. 21-50

SALON CHAUFFURES LAVERGNE
Vente de vos vieux chauffe-boilers, canapés, chaises, tables, etc. S'adresser: 1010 Champlain, apt. 4, Trois-Rivières. 374-9112. B.G.F.T. 21-50

UNE ANNONCE DE 20 MOTS NE COUTE QUE:
95¢ PAR JOUR
POUR 30 JOURS CONSÉCUTIFS DANS LE GUIDE D'ACHATS.

110- HOMMES DEMANDES
111- HOMMES - FEMMES DEMANDES
112- ON DEMANDE
113- VENDEURS DEMANDES

114- AUTOS - CAMIONS A VENDRE
TROI-RIVIERES - 1967 VOLVO S144 standard, radio, 4 portes, couleur blanc, intérieur noir. Appeler après 6 heures p.m. Jean-Guy 374-8007. B 125 T 25-31

115- AUTOS - CAMIONS A VENDRE
JEEP UNIVERSAL
Voyez sans tarder votre seul dépositaire pour la région VAUGEOIS & FILS automobiles limitées
189 Fusey - Cap - 374-3578 X B 125 T 24-34

Vous désirez une annonce classée dans le journal, c'est facile... écrivez!

Grâce à une victoire de 4-3 sur Thetford-Mines

Drummondville conserve son avance

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un but de Yvon Bergeron un peu plus de six minutes avant la fin de la rencontre mettant aux prises les Canadiens de Thetford-Mines et les Rangers de l'instructeur Maurice Filion, a permis à ces derniers de triompher des Canadiens 4 à 3 hier après-midi au Centre civique devant une foule de plus de 1.500 personnes pour porter leurs points à 32 en 23 parties, et se maintenir ainsi en tête du circuit Jacques Plante par une marge confortable.

Des le début de la rencontre, Marcel Dionne s'empara de la rondelle que lui avaient passée Michel Archambault et Jacques Gagné pour compter le premier but des Rangers après seulement 27 secondes de jeu. Cependant, à 5:01 Gary Connelly égalait le compte avec l'aide de Richard Martin et de Raymond Brunet, puis ce fut au tour de Michel Archambault à redonner l'avantage à son équipe en enfilant le deuxième filet après seulement 8:09 minutes, et de nouveau, les visiteurs y allèrent d'un second but également 25 secondes plus tard, quand André Miesko réussit à tromper la vigilance de Plasse avec l'aide de Jean Fradette et de Raymond Brunet à 8:30.



Yvon Bergeron

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

D. Dionne (Archambault, Gagné) 6:37
 T. Connelly (Martin, Brunet) 5:01
 D. Archambault (Fradette, Brunet) 8:30
 T. Miesko (Fradette, Brunet) 8:30

DEUXIEME PERIODE

D. Archambault (Dionne, Morrison) 8:31
 T. Lemieux (Gratten) 7:25

TROISIEME PERIODE

D. Bergeron (Fradette, Butler) 11:49
 Punitons: Gratten 12:55

Arrets

Dumas 9 14 12 33
 Plasse 14 12 14 40

Les Bruins demeurent à six points de la tête

Michel Brière conduit Shawinigan à une éclatante victoire de 9-3 sur Sorel

SOREL (G.P.) — Les Bruins de Shawinigan ont continué leur poussée vers la première position du classement de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, hier après-midi, en triomphant des Éperviers de Sorel au compte de 9 à 3.

Michel Brière a été la grande étoile des siens et de la rencontre en marquant trois buts.



Michel Brière

Quant au rapide et dur travailleur Normand Sarra-Bournet, il y est allé de deux buts.

Claude Goyette, Denis Labrecque, Charles Boyer et Mike Morion furent les autres compteurs du Shawinigan.

et Jocelyn Bordenave ont été les compteurs du Sorel.

Il en résulte par suite de ces résultats des parties de fin de semaine que Drummondville est toujours en tête avec une avance de six points sur Shawinigan qui devance Thetford-Mines par quatre points et Trois-Rivières par cinq. Québec est au cinquième rang à deux points de Trois-Rivières pendant que Sorel occupe la sixième et dernière position à trois points du Québec.

Trois parties ce soir au Colisée

Ste-Marguerite, Ste-Cécile et le Cap gagnent chez les juvéniles

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Serge Lavigne et Reynald Robert ont réussi chacun deux buts pour aider les Tigres de Ste-Marguerite à vaincre les Aigles de Ste-Cécile par 7 à 6 dans la ligue juvénile du Service des Loisirs de Trois-Rivières au colisée local hier après-midi.

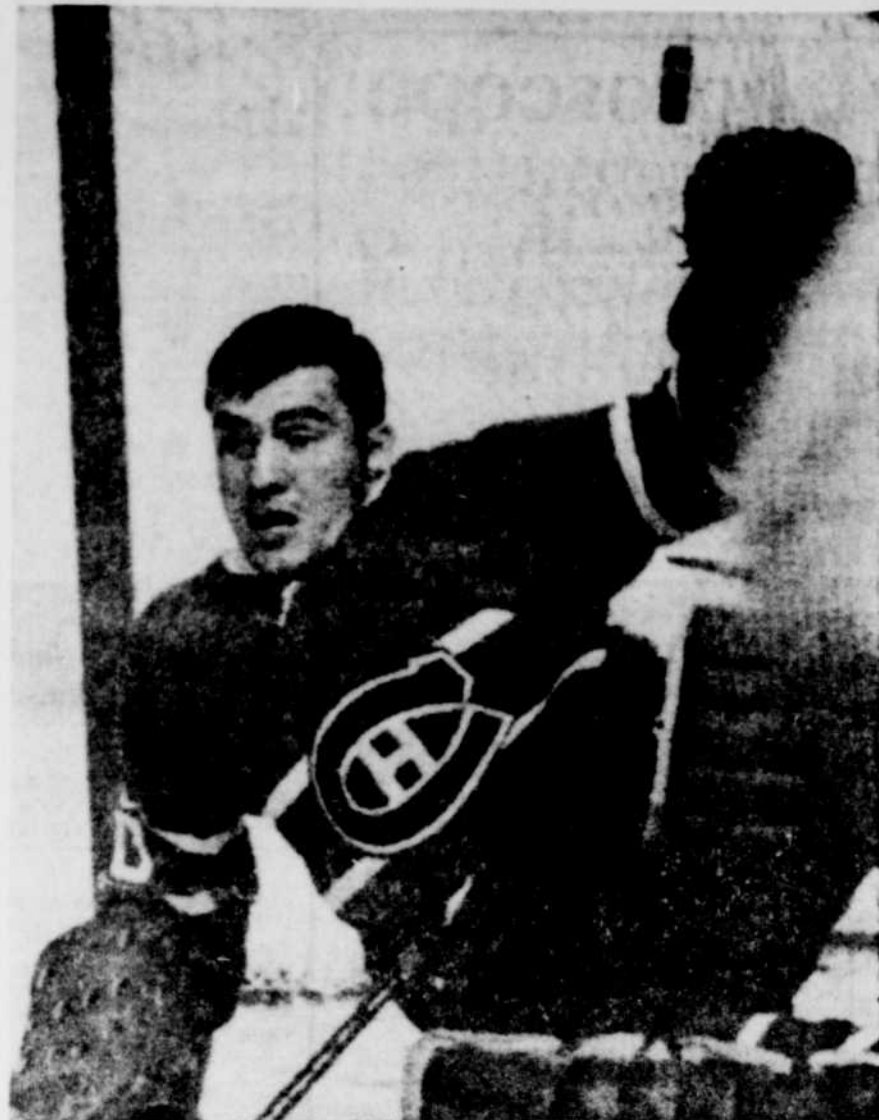
Yves Raymond Claude Ferron et Michel Janvier furent les autres francs-tireurs de l'équipe Ste-Marguerite. Le souriant

lippe est au premier rang avec 11 points.

Dans la section "A" les Sénateurs de Laurent Rocheleau à la suite d'une victoire de 7 à 2 sur le St-Sacrement a augmenté son avance au premier rang Jean Dauphinais et René Desilets avec deux buts et une aide à été le meilleur des siens. Yves Tremblay, Jean Brunelle Michel Pepin, et Jacques Bastien ont été les autres compteurs de l'équipe. Ronald Lachance et Réjean Young ont été les compteurs des perillants. Gabriel Piquard a inscrit deux aides pendant que Ray Dubé excellait dans la défaite.

Enfin, le Ste-Cécile a pris la mesure de l'équipe St-Jean de Brebeuf par 7 à 2. René Marcell, un gentilhomme dans la force du mot, a été le meilleur franc-tireur des gagnants avec trois buts et une aide. Michel Mongrain, Yves Villemure et André Lepage ont été les autres compteurs. Jacques Peterson avec trois mentions d'assistance s'est aussi fait valoir. Daniel Bouchard et Daniel Hamel ont compté pour les Aigles de St-Jean de Brebeuf.

Ce soir, le STR fera face au Notre-Dame dans le midget B suivi du Vert et Or Juvénile avec le Centre Landry pendant que le Ste-Cécile et les Sénateurs clôtureront la soirée.



(Téléphoto PC)

ROGATIE VACHON a été appelé à remplacer Lorne "Gump" Worsley dans les buts des Canadiens de Montréal, samedi soir et les Kings de Los Angeles ont alors réussi deux buts pour s'assurer une victoire de 3-2. Ci-dessus, un Vachon impuissant devant un lancer d'Eddie Joyal qui devait donner la victoire aux visiteurs. En faisant une chute sur la glace au cours de la deuxième période, Worsley aurait été victime d'une légère congestion cérébrale et a été transporté à l'hôpital.

Voyez le Trust Royal au sujet des comptes d'accumulation d'épargnes à 4 1/2%

154, rue Radisson, Trois-Rivières

René Robert brille avec deux buts

Drapeau permet aux As de faire match nul de 4-4 avec les Leafs

QUEBEC (G.P.) — Les Leafs de Trois-Rivières ont mis fin à leur voyage-suicide de trois jours, hier dans la Vieille-Capitale, et ils s'en sont tirés avec une partie nulle de 4-4 avec les As de Québec, même après une période de jeu supplémentaire.



René Robert

Yvon Drapeau a évité la défaite à l'équipe de la Vieille-Capitale en marquant deux buts, son premier pour réduire l'avance des Leafs à 4-3 et son se-

cond pour permettre à son équipe d'égaliser le compte à 4-4 à moins de cinq minutes de la fin de la troisième période.

René Robert, le premier compteur de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, a de nouveau fait des siennes en marquant deux des quatre buts des Leafs. Richard Leduc et Claude Lemieux ont également compté pour l'équipe trifluvienne. Michel Bousvert a fourni deux assistances.

Normand Royer et Claude Beaulieu ont enfilé les autres buts du Québec. Royer, un produit de Donnacona, a participé à trois des quatre buts des siens en fournissant des assistances sur les deux buts de Drapeau.

Trois-Rivières menait par 3-2 à la fin de la première période et par 4-3 à la fin du second engagement.

La partie fut dénouée de rudesse alors que cinq punitions seulement furent décernées, trois aux As, deux aux Leafs. Les deux équipes ont su profiter de punitions à l'équipe adverse pour marquer un but.

PREMIERE PERIODE

1. Trois-Rivières, Robert 7:10
 2. Québec, Royer 8:10
 3. Trois-Rivières, Leduc (Bousvert) 10:54
 4. Trois-Rivières, Lemieux (Leduc) 14:25
 5. Québec, Beaulieu (Leduc) 16:29
 Punitons: Leduc et Dupont (12:31)

DEUXIEME PERIODE

6. Trois-Rivières, Robert 3:45
 7. Québec, Drapeau (Tormal-Royer) 16:34
 Punitons: Tormal (2:34) Piccinni (3:31) Hoganon (14:40)

TROISIEME PERIODE

8. Québec, Drapeau (Lepage-Royer) 15:22
 Punitons: Aucune
 Aucune punition



Michel Pèpin

Jean Brisson a mérité le blanchissage. Le gardien de but Réjean Hébert a été le meilleur dans la défaite. Cette victoire des Tigres leur donne la seconde position sur un pied d'égalité avec le Normandville. Le St-Pi-

Autres nouvelles en page 15

A la piste de Blue Bonnets

Samedi		Dimanche	
PREMIERE COURSE			
TROT — \$1,000		Trot — \$1,500	
1. Darcia	15:50 5:20 3:40	4. Charmante Windsor	28:10 15:00 4:50
2. Scotch Vanity	4:10 4:30	5. Lutes Nigh	2:50 1:5
3. Dinkie Lind	5:05	6. Sir Jasper	5:30 3:50
Oni aussi couru: Who's Who C, Early Day, Notation, Last Hanover, Linden Miss			
DEUXIEME COURSE			
AMBLE — \$1,500		AMBLE — \$1,500	
1. Indigo Vain	4:30 3:50 2:50	4. Monach	22:10 8:45 4:40
2. Martha's Son	3:50 2:50	5. McQuirk	5:30 3:50
3. Ronnie Chief	2:40	6. Sir Jasper	5:30 3:50
Oni aussi couru: Cashmere, Heratoux, Dale Freehall, Fleeting Pick, Direct Johnny			
Pari-double: \$37.50			
TROISIEME COURSE			
AMBLE — \$1,000		AMBLE — \$1,500	
1. Millie	7:40 4:20 3:35	4. Adios Watts	6:40 3:50 3:20
2. Senator R	3:40 3:20	5. Mighty Leo	2:70 2:50
3. Wood Day 3:40	2:50 1:5	6. Jergold	3:10
Oni aussi couru: Aakli, McKie Counsel, Active Bud			
QUATRIEME COURSE			
TROT — \$1,500		AMBLE — \$1,500	
1. Empires Billy	3:40 3:30 2:50	4. Adios Watts	6:40 3:50 3:20
2. Bavy Spirit	4:20 3:40	5. Mighty Leo	2:70 2:50
3. Famosa Sun	2:40	6. Jergold	3:10
Oni aussi couru: Paupation, Sergrant, Buis, Luskater, Scat, Penny Scot, Pops Hanover			
Quinella: \$17.40			
SIXIEME COURSE			
AMBLE — \$1,000		AMBLE — \$1,500	
1. Harley's Honor	33:30 11:20 4:40	4. Adios Watts	6:40 3:50 3:20
2. Parading Paria	4:30 3:25	5. Mighty Leo	2:70 2:50
3. Kawatka Bay	3:50	6. Jergold	3:10
Oni aussi couru: Beate Mir, Outchick, Silver's Gate, Baffle C, Adios, Sunshine Mir			
SEPTIEME COURSE			
AMBLE — \$1,500		TROT — \$1,500	
1. Winning Ace	4:30 3:20 3:10	3. Proulx	5:20 4:10 3:10
2. Scotch Newcut	4:20 3:30	4. Speedy man	8:20 5:00
3. Quinella	\$18.40	5. Rush An Day	5:00
Oni aussi couru: Jonakin, Night Shift, Carson Hanover, Trader Dillon, Angus Duke			
Quinella: \$31.90			
HUITIEME COURSE			
AMBLE — \$2,000		AMBLE — \$1,500	
1. Honey Baboon	13:10 3:40 4:10	4. Well Away	4:30 3:40 2:50
2. Yankee Doodle Boy	4:20 3:30	5. Colinet Drummond	4:10 2:50
3. Lively Pick	5:30	6. Minter	2:50 2:5
Oni aussi couru: High Est, Armpit Granite, Doug Johnston, Mach Schone, Will Diamond			
NEUVIEME COURSE			
TROT — \$1,000		AMBLE — \$1,500	
1. Van's First	9:40 4:50 4:05	3. Dr. Harry C	34:70 12:20 4:30
2. Eloquent Kaskan	4:10 3:10	4. Sarrina	9:40 5:10
3. Early Return	5:40	5. Miss Baker Adios	4:30 3:40
Oni aussi couru: Le Lion, Ducky Kay Gold, R. Yankee Wann, Waive Bay			
Quinella: \$22.25			
DIXIEME COURSE			
AMBLE — \$1,500		AMBLE — \$1,500	
1. Ohio Royal	11:30 5:40 3:40	3. Sarrina	5:00 3:20 3:20
2. Meadow Way	8:50 5:40	4. Dainty Brooke	4:40 3:40
3. Noblesse Pick	3:40	5. Ran Dale	3:40
Oni aussi couru: Saw the Man C, Chiquita Queen, Mr. D, Dillon, Jane C, Adios, Breeze N, Bye			
Exact: \$154.80			

Une grosse somme pour les fêtes?



Venez où l'argent se trouve!

Venez chez les gens dont le seul métier est de faire des prêts. Huit mille prêts par jour. Prêts pour les achats des fêtes. Prêts pour liquider les comptes. Toutes sortes de prêts. Venez chez Beneficial. C'est là où l'argent se trouve.

Téléphonez ou passez nous voir. Près de deux millions de gens le font chaque année... dans plus de 1750 bureaux affiliés de Beneficial dans tout le Canada, les Etats-Unis et le reste du monde. Téléphonez de suite. L'argent est ici.

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA

Prêts jusqu'à \$3000 — Votre prêt peut être protégé par une assurance vie

TROIS RIVIERES — (2 Bureaux)
 • 110A rue des Forges (Au-dessus de Reitman) ... 375-4731
 • 315 rue des Forges ... 375-4976

SHAWINIGAN — 465 - 5ième rue ... 536-4438

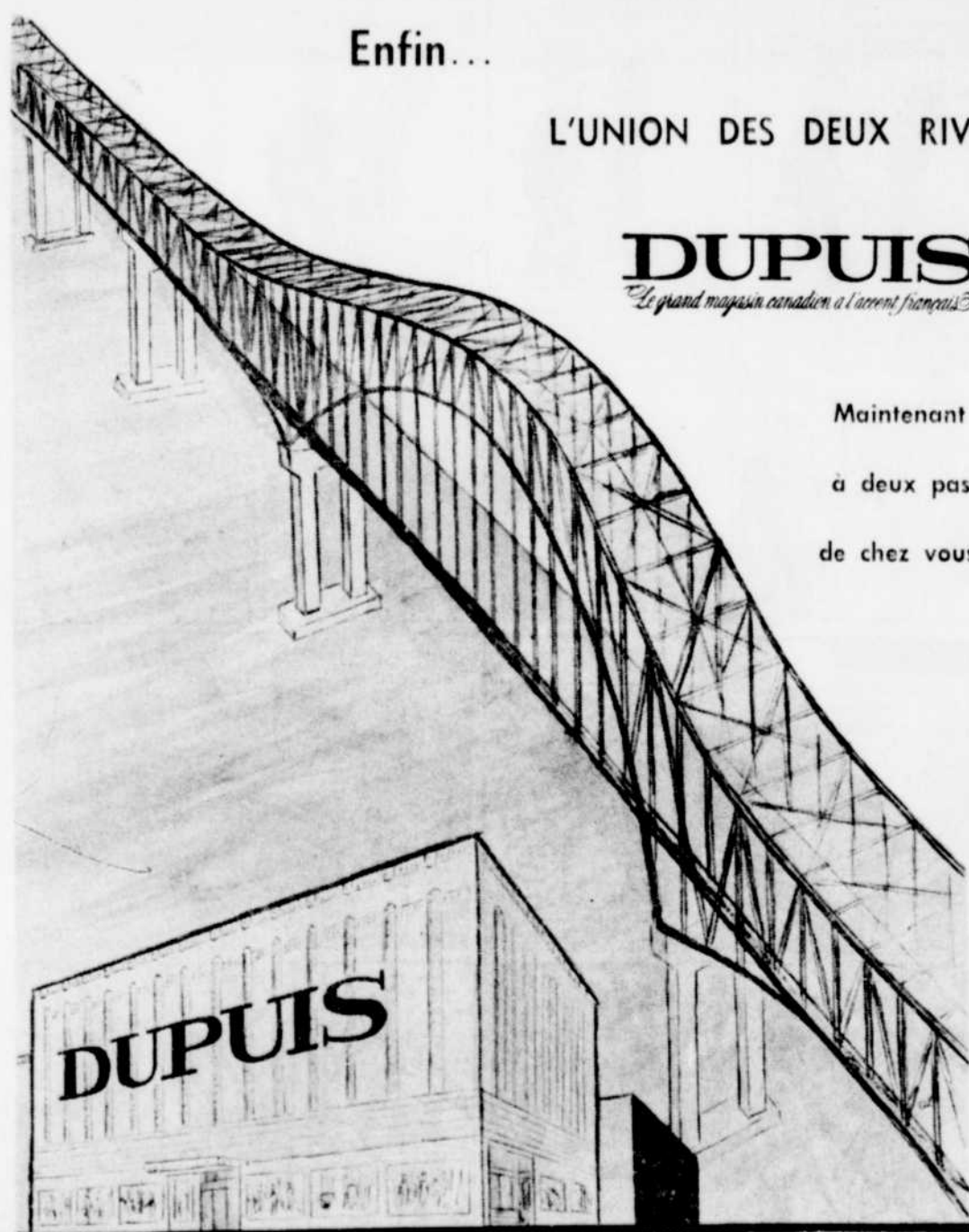
DRUMMONDVILLE — 100 rue Marchand ... 478-1356 (coin de rue Heriot)

CAP DE LA MADELINE — 52 rue Fusey, angle St. Henri ... 378-5474

SOREL — 34 B rue Du Roi (Deuxième étage) ... 743-7901

Ouvrez le soir rendez-vous — Téléphonez pour heures du soir

Ouvrez le samedi jusqu'à 1 h. P.M.



Enfin...

L'UNION DES DEUX RIVES

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'argent français

Maintenant à deux pas de chez vous!

Vous désirez ouvrir un compte?...

C'est l'occasion!

Nous faisons la livraison régulièrement sur la Rive Sud.

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'argent français

1481, rue NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

TEL: 374-2411